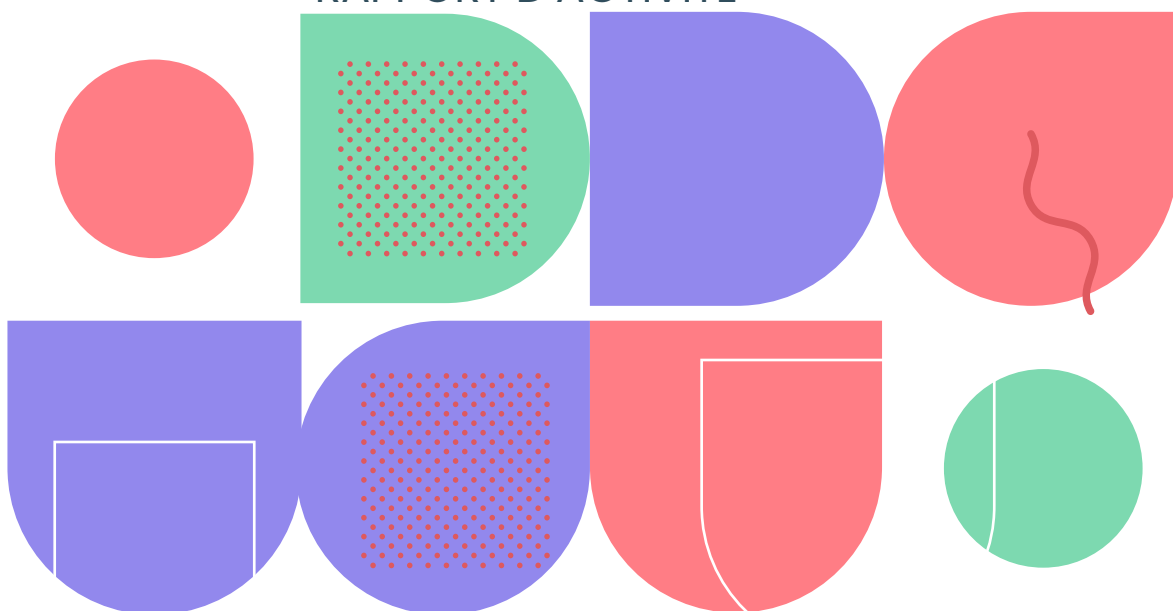


RÉTROSPECTIVE 2024

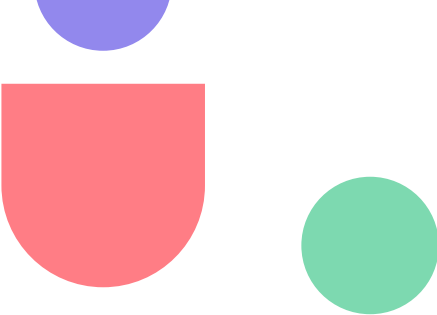


RAPPORT D'ACTIVITÉ



x x x x

PROJET SOUMIS À L'EXAMEN
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 19 JUIN 2025



ÉDITO

Au travers de la lecture de cette rétrospective 2024 de l'activité de l'Auran, je vous invite à découvrir les 93 projets qui ont rythmé notre quotidien et incarné les défis à relever par notre équipe cette année.

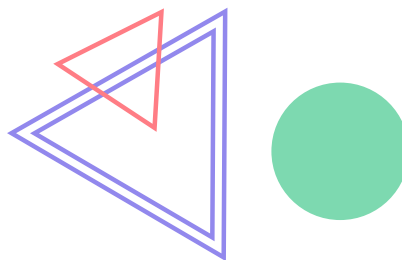
Face aux enjeux, tels que l'urgence climatique, la sobriété foncière ou encore la transition écologique qui s'imposent à nos territoires et qui redessinent nos approches de l'aménagement, l'Agence d'urbanisme de la région nantaise a plus que jamais affirmé sa vocation première : être aux côtés des collectivités pour comprendre, anticiper et éclairer la décision politique pour faciliter le passage à l'action.

Ainsi, dans un contexte de mutations accélérées, notre Agence a démontré sa capacité à mobiliser une expertise pluridisciplinaire et à déployer une ingénierie territoriale de qualité au service de vos projets. Cette année encore, l'Auran a su être cet outil partenarial précieux, ce tiers de confiance capable d'apporter des réponses concrètes aux questionnements complexes qui traversent nos territoires, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux.

En premier lieu de cette rétrospective, je souhaitais mettre la focale sur l'appui renforcé de l'Auran aux politiques de l'habitat de Loire-Atlantique. L'habitat demeure une préoccupation centrale pour les habitants et les acteurs publics et un levier majeur pour construire des territoires inclusifs et résilients. Ainsi, en 2024, l'Auran a accompagné de nombreuses intercommunalités dans l'élaboration ou la révision de leur Programme Local de l'Habitat, véritable colonne vertébrale des politiques publiques en la matière. Ainsi, les Communauté de communes d'Erde et Gesvres, Sèvre et Loire, Sud Estuaire, Grand Lieu Communauté, ainsi que Pornic Agglo Pays de Retz ont pu bénéficier de notre expertise pour définir des stratégies Habitat ambitieuses et réalistes. Ces démarches ont été l'occasion d'intégrer pleinement les enjeux de sobriété foncière, de mixité sociale, de qualité environnementale et d'adaptation au changement climatique au sein des axes stratégiques des politiques Habitat. À travers ces accompagnements, notre ambition a été de concilier réponse aux besoins en logements – qui demeurent importants dans notre département dynamique – et impératif de modération de la consommation d'espace, afin de traduire concrètement les grandes transitions à l'œuvre dans ces documents programmatiques opérationnels.

L'année 2024 a également été marquée par notre implication dans la révision de documents stratégiques majeurs pour l'aménagement de notre territoire. Les travaux engagés sur les Schémas de Cohérence Territoriale du PETR du Pays de Retz et du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire constituent des chantiers d'envergure pour repenser collectivement l'aménagement durable de nos territoires à l'horizon 2050. Dans ces démarches, l'Auran a joué pleinement son rôle d'assembleur, facilitant le dialogue entre les différentes échelles territoriales et entre les multiples acteurs concernés, avec cette double préoccupation : intégrer les exigences de la loi Climat et Résilience, notamment en matière de trajectoire Zéro Artificialisation Nette, et préserver des potentiels de développement pour accompagner le dynamisme de nos territoires. La constitution d'une armature environnementale pour le SCoT Nantes Saint-Nazaire illustre particulièrement cette approche renouvelée de la planification, où les trames vertes et bleues ne sont plus seulement des contraintes à respecter mais bien le socle fondateur d'un projet de territoire résilient.

Si 2024 restera dans les annales comme l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées, elle aura aussi été celle d'une prise de conscience grandissante de l'importance vitale de la nature en ville. L'Auran s'est pleinement saisie de ces enjeux en accompagnant plusieurs projets emblématiques en matière de renaturation. L'appui à la Charte Métropolitaine des arbres de Nantes Métropole, publiée en avril 2024, a permis de développer une culture commune sur les arbres, dont les bienfaits écosystémiques sont désormais reconnus. Notre travail a contribué à définir des engagements concrets pour préserver et accroître la présence des arbres sur le territoire métropolitain. Parallèlement, les projets de



cours d'école et de crèche natures que nous avons accompagnés témoignent d'une volonté partagée de transformer nos espaces du quotidien en véritables îlots de fraîcheur et de biodiversité. Ces projets, à taille humaine, démontrent que la renaturation n'est pas qu'une affaire de grands espaces mais peut s'incarner dans chaque interstice de nos villes et villages. En parallèle, notre exploration transversale des thématiques Eau, Sols et Biodiversité a par ailleurs permis d'enrichir considérablement cette année l'expertise de l'Agence et d'alimenter vos réflexions sur ces sujets devenus cruciaux.

Dans le même temps, l'Auran a intensifié son action pour accompagner les territoires dans leur transition écologique. Le Plan Climat Air Énergie Territorial de Nantes Métropole a constitué un chantier majeur, permettant de structurer une stratégie ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets déjà perceptibles du dérèglement climatique. Dans cette même dynamique, le projet **Impact** et son premier démonstrateur, le Plan Guide Climat de l'île de Nantes, marquent une avancée significative dans notre façon d'aborder l'aménagement urbain. Cette démarche innovante, initiée par l'Auran en 2024, permettra, à termes, de renouveler profondément les approches, les outils et les méthodes autour de trois intentions fortes : spatialiser les enjeux climatiques de la grande à la petite échelle, renforcer le suivi des projets, et proposer des solutions concrètes adaptées aux spécificités du territoire.

Enfin, parce que l'Auran se veut aussi un laboratoire d'idées, un lieu où s'inventent les solutions de demain, nous avons poursuivi en 2024 notre engagement dans des démarches prospectives ambitieuses. Notre participation à la Chaire « Habiter au prisme des limites planétaires » illustre cette volonté de questionner en profondeur nos modèles d'habitat face aux contraintes environnementales qui s'imposent à nous. Cette réflexion fondamentale sur ce que signifie « habiter » à l'heure des limites planétaires nous permet d'irriguer l'ensemble de nos travaux d'une dimension prospective essentielle.

Pour conclure, je voulais souligner que, si l'année 2024 a été riche en projets et en réalisations, elle a surtout confirmé la pertinence du modèle partenarial qui fait la force de notre Agence. En tant qu'outil d'ingénierie mutualisé, l'Auran a su mobiliser ses compétences pluridisciplinaires pour répondre aux besoins de chaque territoire, tout en favorisant les échanges d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques. Cette capacité à travailler simultanément à différentes échelles, du quartier à l'aire urbaine, de la commune à l'intercommunalité, constitue un atout précieux pour appréhender la complexité des enjeux territoriaux contemporains. Elle nous permet d'être ce lieu de médiation où se construisent des visions partagées de l'avenir de nos territoires.

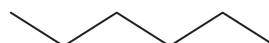
En permanence à l'écoute de vos besoins, attentive aux signaux faibles qui préfigurent les transformations à venir, l'Auran entend rester cet allié précieux, ce facilitateur de projets qui vous accompagne dans la mise en œuvre concrète de vos ambitions pour des territoires plus durables, plus inclusifs et plus résilients.

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Agence qui, par leur engagement et leur professionnalisme, donnent corps au quotidien à cette ambition partagée.

Merci également à vous, élus et partenaires, pour votre confiance renouvelée qui est le moteur de notre action.

Pascal PRAS

Président de l'Agence d'urbanisme de la Région Nantaise



L'AURAN : UNE ENTREPRISE PARTENARIALE

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise est un outil partenarial d'aide à la décision pour ses adhérents et leurs partenaires stratégiques.

Les territoires adhérents :

Département de Loire-Atlantique

Périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Nantes Métropole

et ses **24 communes adhérentes** : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou

Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes

Communes

1. Saint-Brévin-les-Pins

2. Pornic

3. Machecoul-Saint-Même

4. Corcoué-sur-Logne

5. Blain

6. Nort-sur-Erdre

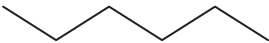
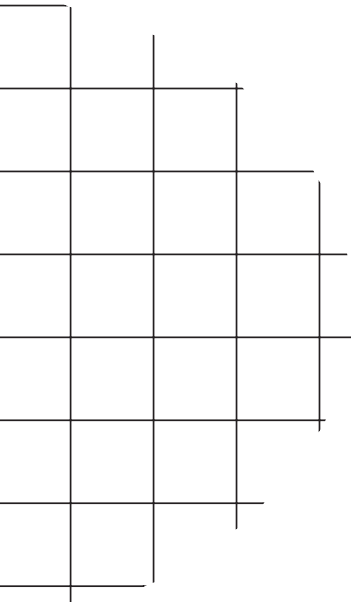
7. La Remaudière

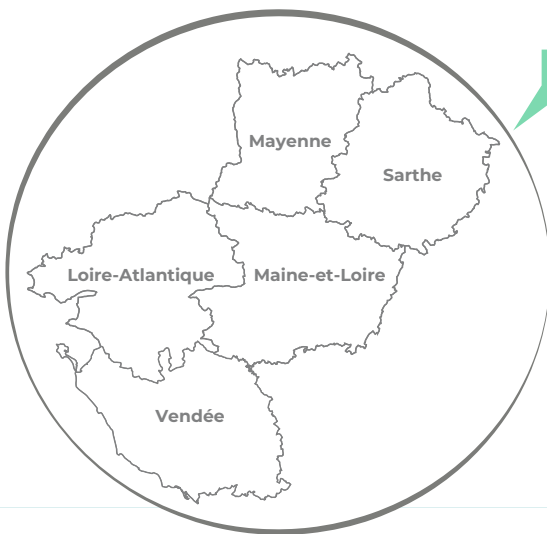
8. Dompierre-sur-Yon

9. Ligné

10. Ancenis-Saint-Géréon

11. Grandchamp-des-Fontaines





RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



Depuis 1978, l'Auran accompagne la structuration des territoires urbains, périurbains et ruraux de la grande région nantaise. Tout en accompagnant la mise en place du District, de la Communauté Urbaine puis de la Métropole de Nantes, elle n'a eu de cesse d'élargir ses périmètres d'intervention et d'observation. Elle a ainsi vocation à continuer de **développer ses partenariats**, dans une volonté de collaboration assumée avec le monde associatif, les sociétés publiques locales, les entreprises privées, les acteurs socio-économiques ou toute autre structure porteuse, comme elle, de projets d'intérêt général.

Le rapport d'activité de l'Auran donne à voir l'ensemble des études et projets menés en 2024.

Il vise à rendre compte de la réalisation du programme de travail, à travers la présentation **des études d'intérêt collectif** menées dans ce cadre.

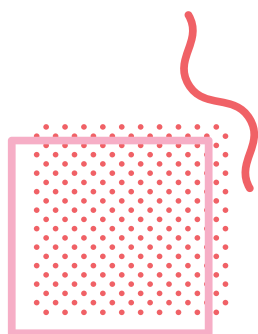
Le rapport d'activité traduit en effet la réponse technique et scientifique apportée par l'Auran à la synthèse des besoins exprimés par chacun de ses adhérents et aux grands enjeux qui les intéressent collectivement. L'ensemble des actions menées par l'Auran en 2024 s'inscrit ainsi dans trois axes stratégiques communs au programme partenarial de travail, à savoir :

- ▷ Le suivi et le développement de l'observation territoriale, facilités par l'articulation entre différentes thématiques (habitat, mobilités, environnement, économie, socio-démographie, etc.) et périmètres d'analyse, susceptibles de contribuer, dans leur complémentarité, à la structuration d'une vision globale et transversale des expertises.
- ▷ L'approche intégrée des projets de territoire et le souci d'harmonisation des politiques publiques, accompagnés par des échelles d'intervention et des méthodes d'investigation variées et ampliatives.
- ▷ L'émergence et la diffusion de savoirs nouveaux par la création et la mise en œuvre de méthodes innovantes, ainsi que par le caractère expérimental de certains travaux d'études.

L'Auran s'associe aussi à de nombreux organismes de formation pour partager son expertise technique et thématique, qu'elle valorise parallèlement par la production de divers supports d'édition et la participation à des colloques.

Le rapport d'activité présente également quelques missions réalisées pour le compte d'un membre ou d'un tiers, qui n'entrent pas dans le programme partenarial de travail et ont fait l'objet d'un contrat spécifique. Ces missions sont présentées afin de montrer l'étendue des actions de l'Agence.





MEMBRES DE DROIT

L'ÉTAT
NANTES MÉTROPOLE

MEMBRES ACTIFS

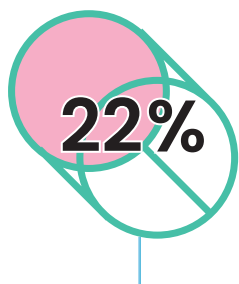
juin 2025

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE • LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE • LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE • LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ • LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS YON ET VIE • CLISSON, SÈVRE & MAINE AGGLO • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES • GRAND LIEU COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS • PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE • SUD RETZ ATLANTIQUE COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE • PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ • LA COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON • LA COMMUNE DE BLAIN • LA COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE • LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON • LA COMMUNE DE GRANDCHAMPS DES FONTAINES • LA COMMUNE DE LIGNÉ • LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MÈME • LA COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE • LA COMMUNE DE PORNIC • LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE • LA COMMUNE DE SAINT-BRÉVIN-LES-PINS • LES COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE • LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE • LA CHAMBRE D'AGRICULTURE • LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT • NANTES UNIVERSITÉ

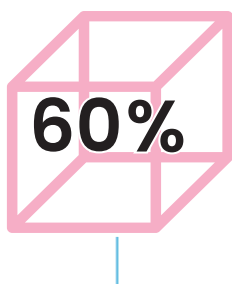
ET MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION LOGEMENT SERVICES • ADEME • ADIL DE LOIRE-ATLANTIQUE • AGENCE SUEZ EN PAYS DE LA LOIRE • ATDEC • ATLANTIQUE HABITATIONS • CAISSE DES DÉPÔTS • CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT • CIF COOPÉRATIVE • CINA • COMITÉ 21 GRAND OUEST • ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES • EDF • ENEDIS • ENGIE • ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE • GRDF • INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET MÉTIERS • INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES • LA CHAMBRE DES NOTAIRES • LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT-SELA • L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT • NANTES MÉTROPOLE HABITAT • NANTES SAINT-NAZAIRE DÉVELOPPEMENT • NANTES SAINT-NAZAIRE PORT • NATRAN • OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DES PAYS DE LA LOIRE • OLOMA • RTE • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEMITAN • SEM LOIRE OCÉAN DÉVELOPPEMENT • SEMMINN • SOLUTIONS&CO • SPLA LOIRE OCEAN MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL CITÉ DES CONGRÈS • SPL LE VOYAGE À NANTES • SPL NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL SAMOA • VÉOLIA

Les chiffres clés



LE SUIVI ET LE DÉVELOPPEMENT
DE L'OBSERVATION TERRITORIALE
PARTENARIALE



LES EXPERTISES DE
L'AGENCE AU SERVICE
DES TERRITOIRES



LES SAVOIRS NOUVEAUX,
PROSPECTIFS,
EXPÉRIMENTAUX



Au sein de l'équipe en 2024

Arrivée en 2024

Lily-Rose BRIEND (Projets & Services urbains)

Départs en 2024

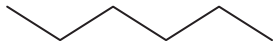
Louise CHARPENTIER (Stratégie & Planification territoriale)

Enora GAUTIER (Stratégie & Planification territoriale)

De passage en 2024

Pauline GUITTON (Stratégie & Planification territoriale)

Flore RENAULT (Projets & Services urbains)



L'Auran, une équipe pluridisciplinaire au service de ses adhérents

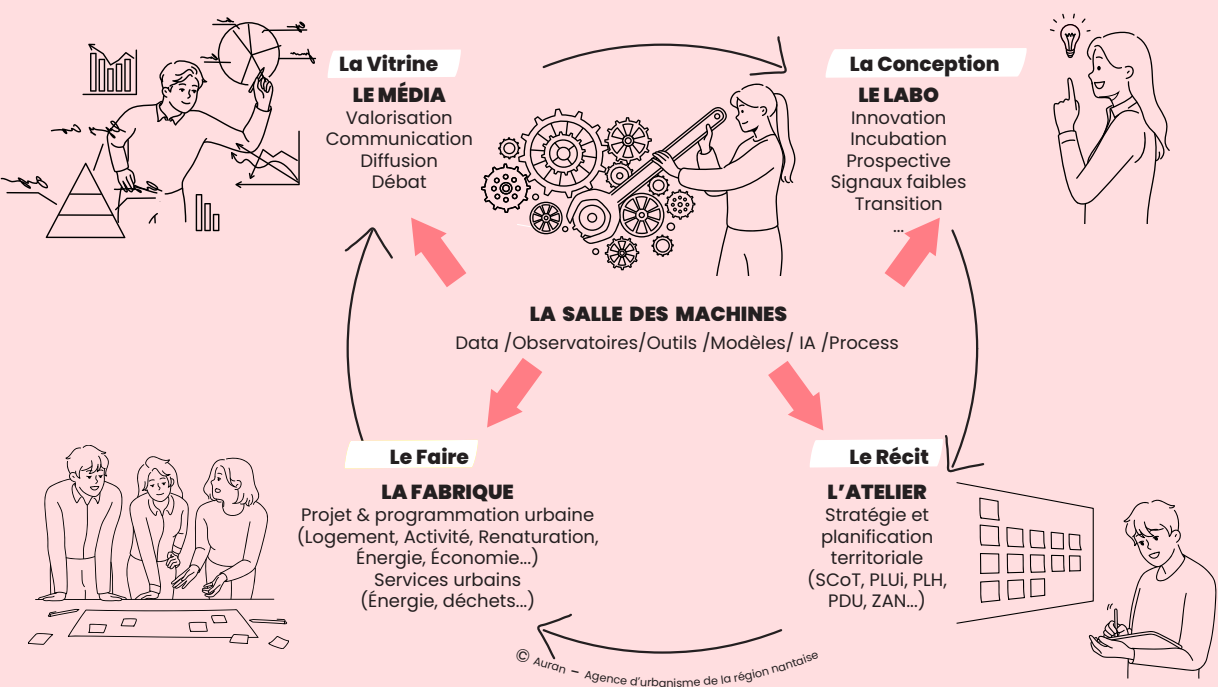
L'Agence d'urbanisme est composée de 36 collaborateurs aux métiers et compétences variés : urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, ingénieur, géomaticien, infographiste, cartographe.

L'équipe se répartit aujourd'hui en 4 pôles :

- **Innovation & Transitions,**
- **Stratégie & Planification territoriale,**
- **Projets & Services urbains,**
- **Communication & Données.**

Cette organisation matricielle est complétée par les fonctions de ressources humaines, administratives et financières & environnement numérique-logistique. Une veille collaborative permet à l'équipe de nourrir ses travaux des publications et articles de presse les plus récents. Tous se mobilisent au quotidien pour assurer les missions de l'Agence avec l'objectif de donner satisfaction à ses adhérents.

L'Auran, une équipe aux compétences multiples



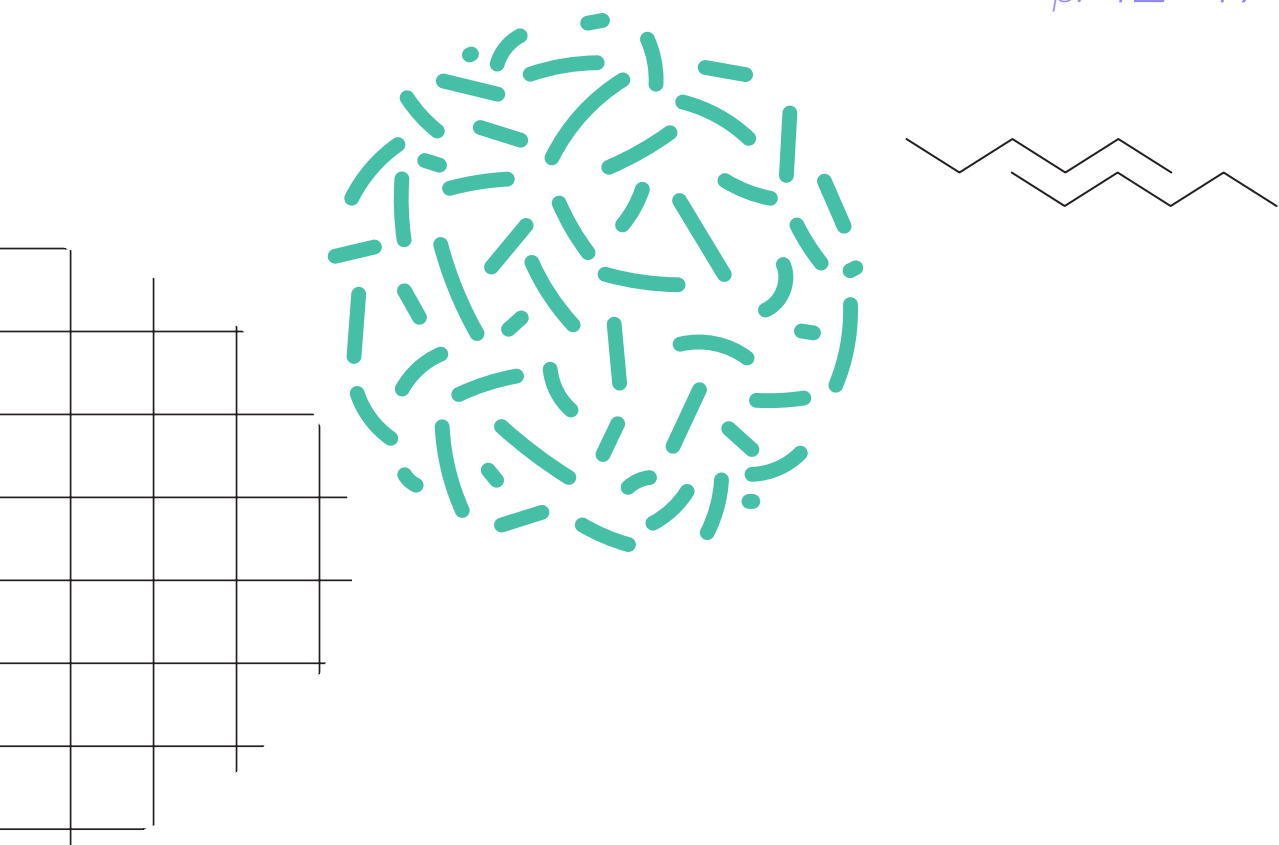
Sommaire

HABITAT
p. 12-21

ÉCONOMIE TERRITORIALE
p. 22-33

MOBILITÉ
p. 34-41

NATURE & BIODIVERSITÉ
p. 42-47



● PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALES
p. 50-57

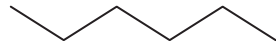
● PROJETS URBAINS
p. 58-69

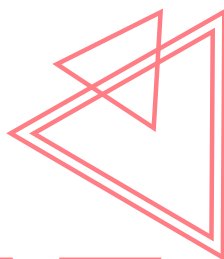
● PROSPECTIVE
p. 88-99

● SERVICES URBAINS
p. 70-77

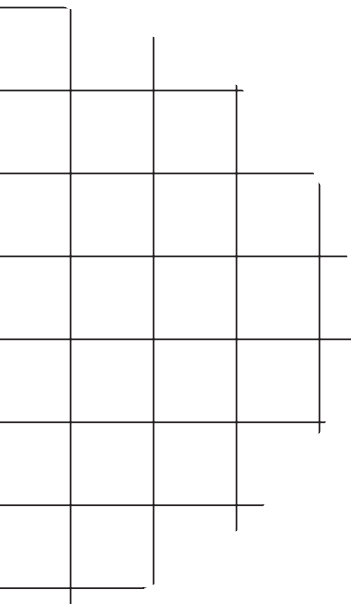
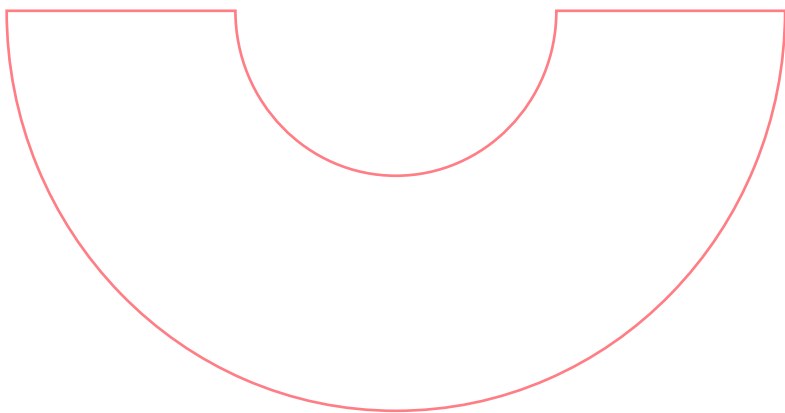
● MODES DE VIE ET USAGES
p. 82-87

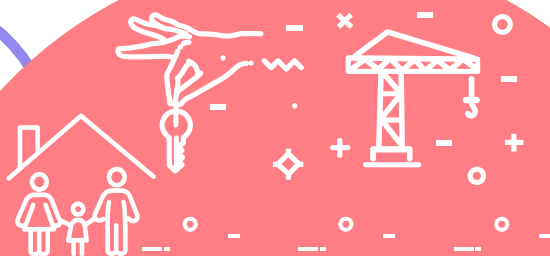
● ALIMENTATION
p. 78-81





HABITAT





Face à l'intense dynamique démographique du Grand Ouest et singulièrement de la Loire-Atlantique, la nécessité de répondre aux besoins en logements et services se fait de plus en plus pressante. L'Auran, attentive à ces évolutions, accompagne ses adhérents à travers trois missions centrales, pour leur permettre d'ajuster et conduire leurs politiques publiques :

- **L'observation** : l'Agence pilote et anime plusieurs dispositifs d'observation. Ainsi, l'Agence recueille des données précises et variées sur les marchés locaux de l'habitat, allant des loyers du parc privé aux transactions immobilières et ou encore la demande en logements. Mais ces travaux dépassent la simple échelle locale. Ils contribuent à une vision plus large de la région, tout en pointant les spécificités territoriales.
- **La prospective** : l'anticipation est essentielle à l'élaboration de stratégies de développement et d'aménagement adaptées. Les outils prospectifs, développés au fil des années à l'Auran, intègrent de multiples paramètres et spécificités territoriales. Ces outils offrent une précieuse capacité de projection, déclinable à différentes échelles.
- **Les politiques locales de l'habitat** : au-delà des obligations réglementaires, l'Auran offre aux collectivités des analyses précises et des outils sur-mesure, adaptés aux réalités locales. L'expertise de l'Agence accumulée dans l'élaboration et le suivi des PLH permet la construction de feuilles de route adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire, tout en intégrant une lecture croisée et coordonnée des enjeux.

En somme, les travaux de l'Auran offrent une synthèse dynamique et itérative entre local et global, permettant de concevoir et d'adapter des solutions à la fois pertinentes et innovantes face aux enjeux de l'habitat.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 1

OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT IMMOBILIER EN LOIRE-ATLANTIQUE – OFILA



La crise du marché de l'accession que nous traversons depuis 2022 renforce l'intérêt de disposer de données locales fines sur les conditions de financement des particuliers. En 2024, l'analyse des prêts bancaires collectés auprès des 4 banques partenaires de l'Observatoire du Financement Immobilier en Loire-Atlantique (OFILA) a permis de mesurer et qualifier la baisse des acquisitions au sein de chaque territoire ligérien. Pour la première fois depuis la mise en place de l'observatoire, la baisse des volumes de vente touche l'ensemble des mouvements entre secteurs géographiques du département. Dit autrement, pour un nombre croissant de ménages, l'éloignement ne suffit plus à concrétiser un projet d'acquisition. Cette connaissance est particulièrement utile pour l'élaboration des politiques publiques locales des adhérents de l'Auran : Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale, projet urbain... conduits sur tous les territoires des EPCI adhérents à l'Auran.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  |  | 

PROJET 2

OBSERVATOIRE DE LA DEMANDE EN LOGEMENTS EN LOIRE-ATLANTIQUE – ODELO



Malgré un ralentissement, la dynamique démographique en Loire-Atlantique reste soutenue. Avec une croissance annuelle de 1,1 %, soit 15 400 habitants supplémentaires, le département compte toujours parmi les plus dynamiques de France métropolitaine. Dans ce contexte, l'adaptation de l'offre de logements aux besoins croissants des ménages constitue un enjeu majeur pour les politiques publiques locales. En 2024, l'Auran a renforcé son partenariat avec OuestFrance Immo au service de l'observation de la demande en logements privés. Grâce des méthodologies innovantes, l'objectif est d'anticiper l'évolution du marché et d'identifier les leviers les plus pertinents pour mieux ajuster l'offre à la demande. L'analyse du marché immobilier joue un rôle essentiel dans la compréhension des dynamiques résidentielles.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 3

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT
ÉTUDIANT DE NANTES MÉTROPOLE

Labellisé au réseau national en 2021, l'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) a été mis en place par l'Auran et la Direction Habitat de Nantes Métropole pour mieux identifier les difficultés rencontrées par les étudiants dans leur recherche de logements et y répondre collectivement et efficacement. Son objectif est de rassembler les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et du logement afin d'échanger, d'identifier les besoins en logement étudiant et de définir une stratégie adaptée aux enjeux de la métropole nantaise. En 2024, l'Agence a engagé un travail sur la caractérisation des secteurs d'enseignement supérieur à travers les prismes de la proximité et du bien-vivre pour mieux cibler, prioriser et coordonner l'action publique en faveur des conditions de vie des étudiants nantais. Cette étude se poursuit en 2025.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | 

PROJET 4

ACTUALISATION DE L'OUTIL DE SUIVI DES
COPROPRIÉTÉS DE LA MÉTROPOLE NANTAISE
QUID COPRO

Inscrit dans le programme d'action du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Nantes Métropole, l'outil métropolitain de suivi des copropriétés vise trois objectifs principaux : permettre une veille et une alerte efficaces pour prévenir et traiter les situations d'habitat indigne ou dégradé, offrir un outil complet de partage d'informations entre professionnels, et diffuser régulièrement des données fiables aux élus métropolitains et aux acteurs du secteur. Après en avoir piloté le développement initial, l'Auran assure depuis la mise à jour annuelle des données dans cette application web, afin d'aider les équipes de la Métropole à prioriser leurs interventions.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 5

OUTIL DE SUIVI DES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES
LOCALES – QUID IMMO

La plateforme de consultation des chiffres clés sur les marchés immobiliers ligériens, Quid Immo, doit faciliter le suivi et l'analyse des dynamiques locales par tous. Le déploiement de ce nouvel outil a été conçu en partenariat avec le Cina (Club Immobilier Nantes Atlantique). En 2024, les données des observatoires de l'année 2023 relatifs aux marchés locatifs privés (ONILOCA), au financement immobilier (OFILA), à l'immobilier commercial (ONICO) et à l'immobilier tertiaire (ONITA) y ont été intégrées. Dans un premier temps, l'outil est destiné aux acteurs de l'immobilier, contributeurs des observatoires locaux. Un accès grand public est prévu à horizon fin 2025.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

Observatoire des loyers du parc privé

PROJET 6

Depuis plus de quinze ans, l'Observatoire des Loyers de la région nantaise joue **un rôle central dans l'analyse du marché locatif privé** et l'accompagnement des politiques de l'habitat au niveau local. Grâce à un suivi rigoureux des loyers, de la vacance et des délais de relocation, il fournit aux acteurs du territoire ligérien des données précises et objectives pour éclairer les évolutions et les tensions dans ce parc.

En 2024, l'Auran a franchi une nouvelle étape en engageant son observatoire dans **une démarche de labellisation auprès de l'État**. Cela s'est concrétisé par l'obtention de celle-ci, par arrêté ministériel du 16 juillet 2024. Cet agrément est ainsi venu attester du sérieux des méthodes employées et des analyses produites ces dernières années. Cela conforte la légitimité de l'Observatoire Local des Loyers comme outil d'aide à la décision au service des acteurs publics et privés de l'habitat.

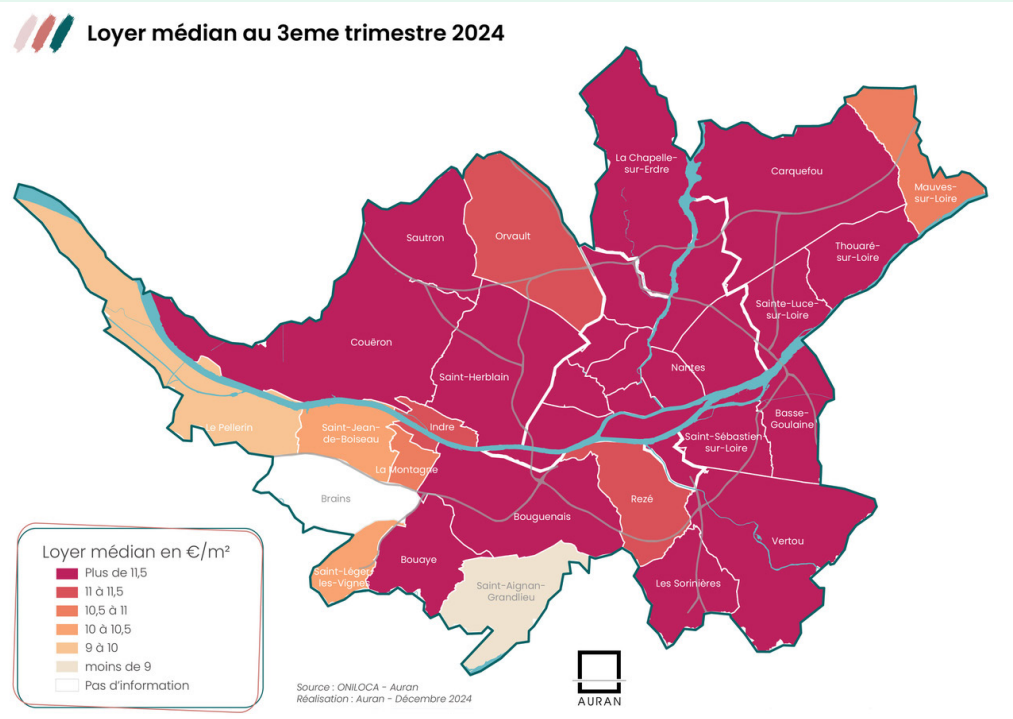
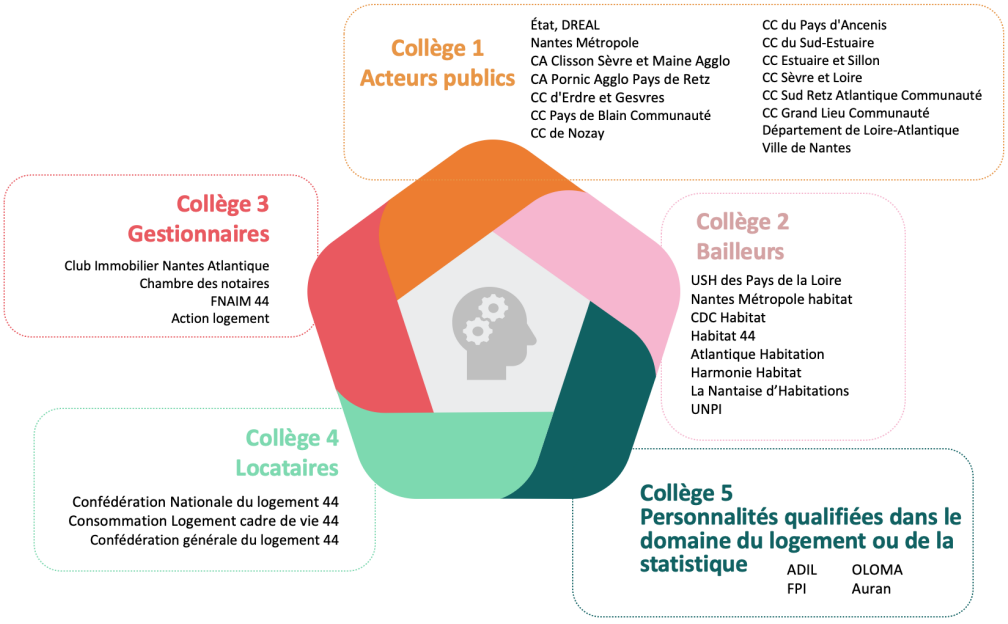
La demande d'agrément de l'observatoire impliquait la mise en place d'une instance consultative élargie. Depuis l'assemblée générale de janvier 2024, **le Comité d'observation locale des loyers figure ainsi dans les statuts de l'Agence**. L'Auran s'est pleinement saisie de cette opportunité pour étendre la gouvernance de l'observatoire et renforcer son ancrage territorial. Elle a ainsi **étendu son périmètre d'observation** à l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale membres de l'Agence, consolidant ainsi son rôle fédérateur et garantissant une couverture d'analyse plus large du marché locatif privé dans le département.

Le Comité d'observation locale des loyers est un espace d'échanges et de réflexion qui réunit les acteurs locaux de l'habitat. Il se compose de cinq collèges représentant **les pouvoirs publics, les bailleurs, les locataires, les gestionnaires de biens et des experts en logement et en statistique**. Cette organisation assure une approche équilibrée et pluridisciplinaire pour affiner l'analyse du marché locatif et répondre aux enjeux spécifiques du territoire. Ce nouvel outil de gouvernance renforcera la connaissance du marché locatif privé et accompagnera efficacement l'évolution des politiques locales de l'habitat.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Composition du comité d'observation locale des loyers





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 7

APPUI À LA RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

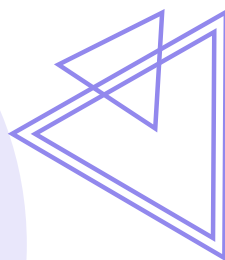


Au cours de l'année 2024, l'Agence s'est mobilisée aux côtés de plusieurs intercommunalités pour les appuyer dans leurs démarches d'actualisation de leurs politiques locales de l'habitat. Parmi elles, la Communauté de communes de Sèvre et Loire a lancé l'élaboration de son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) fin 2024. Dans ce cadre, l'Auran a pu apporter son expertise en soutenant l'intercommunalité, notamment en fournissant des éléments sur l'analyse du marché immobilier et les capacités financières des ménages en vue de compléter le diagnostic. Cet accompagnement se poursuivra en 2025 notamment à travers l'animation d'ateliers afin d'aider l'intercommunalité à construire son programme d'actions.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : %



PROJET 8

ACCOMPAGNEMENT POUR LA FINALISATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE



Faisant suite à un premier Programme Local de l'Habitat 2015-2021 approuvé en décembre 2015, la Communauté de communes Sud Estuaire a initié l'élaboration de son second Programme Local de l'Habitat (PLH) dès 2022. C'est dans ce cadre que l'Auran a accompagné, au cours de l'année 2024, plus étroitement l'intercommunalité sur la reprise et la finalisation de la révision de son PLH. Cela a consisté plus particulièrement à proposer un appui pour la formalisation des différents documents réglementaires ainsi que l'animation d'ateliers. Une démarche, toujours en cours pour cette année 2025, qui alimentera assurément les réflexions sur une mise en perspective des enjeux liés à l'habitat en Loire-Atlantique.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %



PROJET 9

SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE NANTES MÉTROPOLE



En 2024, Nantes Métropole a initié conjointement avec la préfecture de Loire-Atlantique, un programme de travail portant sur l'optimisation de l'occupation du tissu pavillonnaire. L'objectif de ce programme de travail 2024-2025 est double : développer des réponses en logements et en hébergements supplémentaires d'une part, et proposer des conseils à des personnes âgées en anticipant leur vieillissement pour améliorer leur confort d'habiter, d'autre part. L'Auran intervient dans l'animation du programme, la production de contenu et est l'ensemblier des travaux. En 2024, l'Auran a participé à structurer l'ensemble de la mission et a conduit différents travaux : animation d'un atelier des partenaires, suivi d'ateliers étudiants, écriture d'une première trame de fiches pratiques à destination des professionnels et qui alimentera par ailleurs les réflexions des services de l'État associés à la démarche.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : | %

PROJET 10

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ



En 2024, l'Auran a accompagné Grand Lieu Communauté dans l'élaboration de son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH). L'Agence a apporté son expertise pour définir la feuille de route en matière d'habitat pour les six prochaines années, en participant aux instances techniques et politiques. S'appuyant sur la connaissance acquise à travers tous les travaux partenariaux de l'Auran, elle a également participé à l'évolution des observatoires du foncier et de l'habitat, afin d'y intégrer notamment les objectifs du Zéro Artificialisation Nette. Cet accompagnement permet à Grand Lieu Communauté d'anticiper les évolutions de son territoire et de répondre aux besoins de ses habitants tout en conciliant attractivité et préservation des ressources foncières. Ce PLH a été arrêté en décembre 2024.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : | | %

PROJET 11

APPUI À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES



La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a engagé en 2023 l'élaboration de son troisième Programme Local de l'Habitat (PLH). En 2024, l'Auran a poursuivi l'accompagnement de l'intercommunalité pour l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel, traduisant au mieux les orientations fixées par les élus. Comme pour les premières phases d'élaboration du PLH, l'Auran est intervenue sur le volet foncier de la stratégie intercommunale. En s'appuyant ainsi sur les outils développés par l'Auran au service de ses adhérents en matière de planification réglementaire, l'Agence a plus particulièrement travaillé à l'analyse des gisements fonciers, l'animation d'un atelier sur la maîtrise foncière et à la proposition d'actions répondant à l'orientation « Maîtriser les opérations dans le contexte de la mise en œuvre du ZAN ».

Cheffe de projet : Céline GORIAUX

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : | | %

Accompagnement pour la révision du Pornic Agglo Pays de Retz

PROJET 12

Le 30 janvier 2025, le Conseil communautaire de Pornic agglo Pays de Retz a arrêté **son second Programme Local de l'Habitat (PLH)**. Ce document énonce l'ambition de l'intercommunalité en matière de politique de l'habitat et fixe un programme d'actions pour les 6 prochaines années. Maîtrise de la construction pour le développement d'une offre diversifiée de logements, amélioration et mobilisation du parc existant et coordination des acteurs sont les 3 grandes orientations de ce programme. **L'Auran a accompagné tout au long de l'année 2024 les services et élus de l'intercommunalité dans l'élaboration de ce projet.**

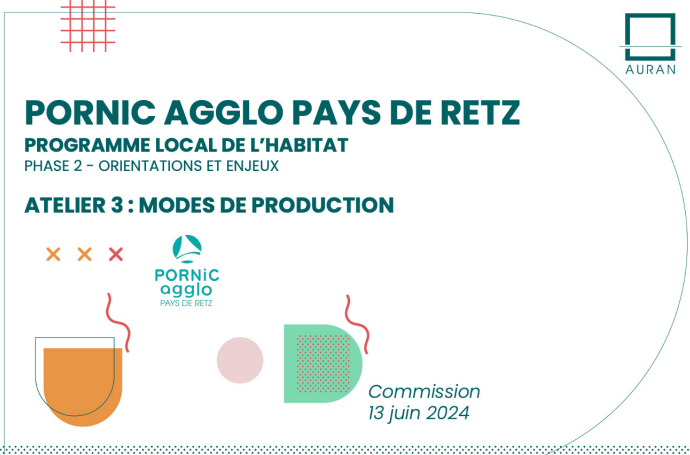
L'actualisation du diagnostic, mobilisant les dispositifs d'observations développés par l'Agence, a permis de traiter les thématiques relatives aux dynamiques démographiques, au parc de logements, au marché immobilier et a nourri l'identification des enjeux. L'analyse fine des capacités financières des ménages du territoire et des prix des biens immobiliers a notamment permis d'objectiver et quantifier les difficultés croissantes des ménages à se loger dans ce territoire qui conjugue dynamique littorale et métropolitaine, confirmant le besoin d'une offre de logements abordables.

La formulation des enjeux, puis **des orientations** et **du programme d'actions**, a largement associé techniciens et élus des communes, professionnels de l'immobiliers et autres partenaires de l'habitat. Les difficultés d'accès au logement des actifs du territoire, la lisibilité des aides à l'amélioration du logement ou encore l'impératif d'efficacité des politiques publiques ont été au centre des débats et ont guidé l'écriture de l'ensemble du document.

Cette démarche partenariale s'est appuyée **sur l'animation de nombreux temps d'échanges et ateliers**. Ce projet a ainsi été l'occasion pour l'Agence de développer un serious game autour de la planification et des leviers de la production de logements abordables. Mise à disposition de l'ensemble des adhérents de l'Auran, cette méthode d'animation est particulièrement efficace pour permettre aux participants de s'approprier les outils à leur disposition. À la suite de cet exercice, les élus se sont accordés sur l'intérêt de décliner ensuite cette approche au sein de chaque commune. Cette volonté a été traduite dans le programme d'actions par la proposition d'un appui aux communes pour la définition et l'actualisation annuelle d'une stratégie pour l'atteinte de leurs objectifs de production. Cette action s'inscrit dans la continuité du travail déjà conduit par l'intercommunalité sur les capacités foncières des communes.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Programme Local de l'Habitat de



PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT
PHASE 2 - ORIENTATIONS ET ENJEUX

ATELIER 3 : MODES DE PRODUCTION

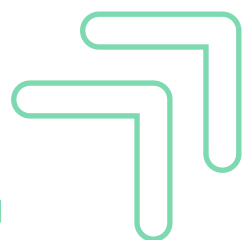
Commission
13 juin 2024

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

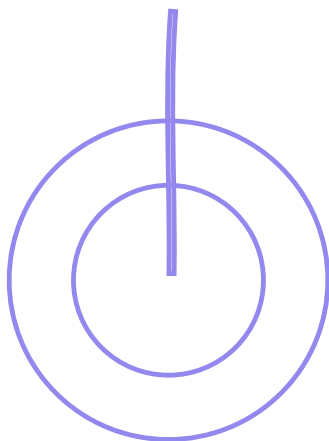
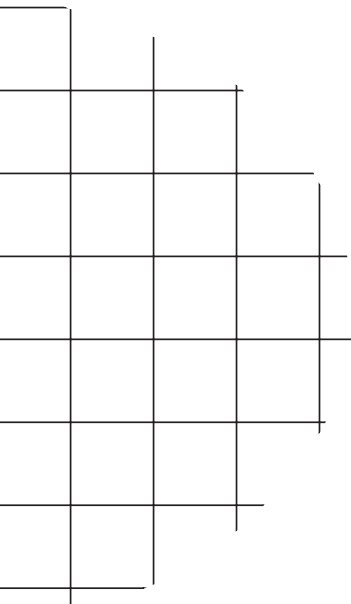
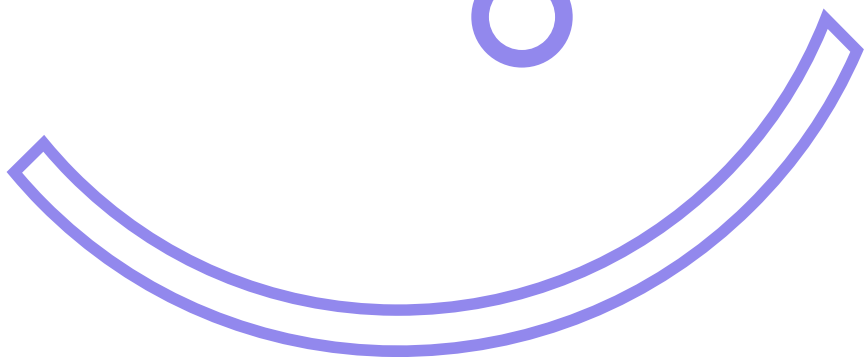
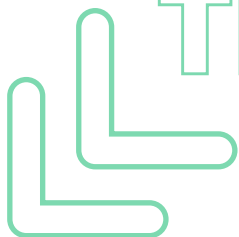
OBJECTIFS DE L'ATELIER

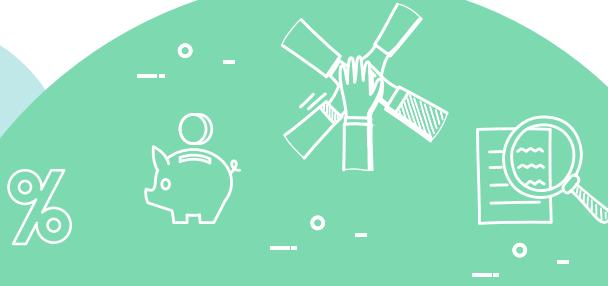
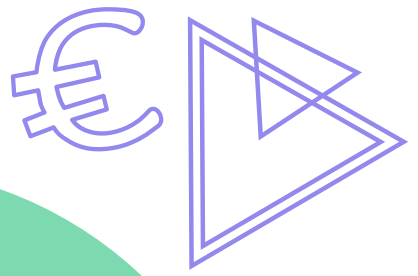
- ▶ **S'APPROPRIER LES DIFFÉRENTS MODES ET CONDITIONS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX**
- ▶ **AU REGARD DE CES ÉCHANGES, RÉINTERROGER OU CONFORTER LES OBJECTIFS DE LOGEMENTS SOCIAUX**
- ▶ **ÉCHANGER SUR LES MODES DE PRODUCTION SUR LESQUELS VOUS SOUHAITEZ QUE L'INTERCOMMUNALITÉ INTERVIENNE**

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION NANTAISE



ÉCONOMIE TERRITORIALE

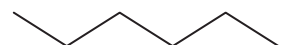


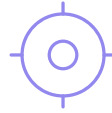


Reconnue pour sa résilience, la Loire-Atlantique se distingue par une dynamique économique très favorable. La croissance de l'emploi est partagée entre les intercommunalités et entretenue par des compétences locales et des réseaux d'entreprises dynamiques. Dans ce contexte, l'Auran, avec son regard à la fois local et global, accompagne ses adhérents sur deux axes majeurs :

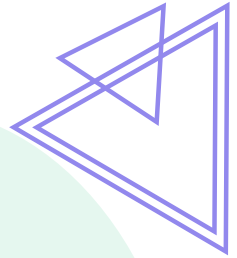
- **L'observation des dynamiques locales et les analyses conjoncturelles** : en étroite collaboration avec divers acteurs, l'Auran déploie des dispositifs d'observation de l'emploi et du tourisme. Elle met aussi en perspective les situations locales grâce à des baromètres dédiés. Face à l'émergence de nouveaux enjeux qui défient les équilibres territoriaux et les stratégies économiques locales, l'Auran s'efforce d'apporter une analyse précise et régulière des dynamiques économiques territoriales, croisée avec les tendances nationales et les enjeux de transition.
- **Le renouvellement du foncier économique** : l'optimisation des zones dédiées aux entreprises constitue une orientation majeure des politiques de développement économique. Plusieurs textes de loi attestent de l'importance de ce sujet. D'autres enjeux, tout aussi cruciaux, doivent aussi être pris en compte : équilibre entre activités et emplois, besoins des entreprises et des salariés, valeurs de marché, obsolescence de l'immobilier, réhabilitation énergétique, etc. Il s'agit de définir les formes, les services, la qualité à atteindre sur chaque parc économique, tout en trouvant l'équilibre indispensable entre les différents espaces économiques. Ces travaux, qui doivent s'appréhender à l'échelle de chaque zone, alimentent aussi une vision plus large, déclinable sur l'ensemble des territoires adhérents.

Ainsi, l'Auran contribue à une compréhension plus grande des dynamiques économiques territoriales. Elle travaille à la fois à caractériser les atouts de notre région, mais également à anticiper les prochains défis à relever collectivement, enrichissant ainsi une dialectique entre local et global.

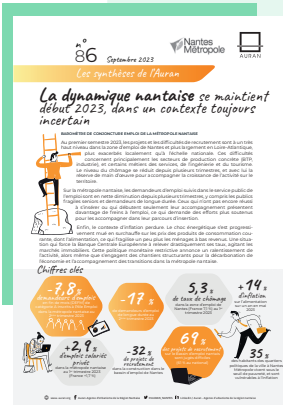




LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE



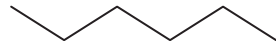
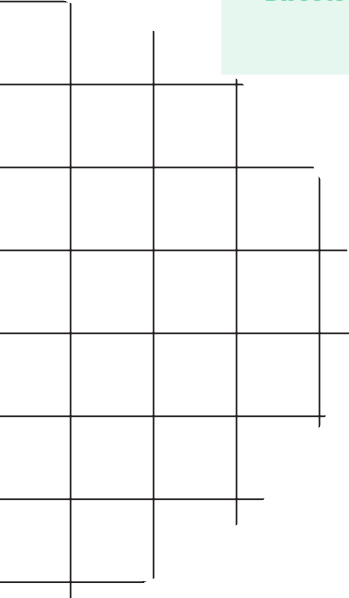
PROJET 13 ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES DE L'EMPLOI



En 2024, la feuille de route de l'observatoire a été réactualisée afin de renforcer son articulation avec les politiques publiques de l'emploi, sa gouvernance et de mieux intégrer l'ensemble des enjeux des mutations économiques. Dans ce cadre, l'Auran a défini de nouveaux formats de publications, s'appuyant sur une synthèse annuelle d'analyse de la conjoncture et des dynamiques territoriales, complétée par deux bulletins semestriels permettant une lecture rapide des indicateurs les plus récents. Enfin, une autre synthèse sera produite annuellement sur un sujet spécifique, variant selon les enjeux économiques des territoires. Cette année, en lien avec ses partenaires, l'Agence a analysé les évolutions de l'emploi et du chômage au prisme du ralentissement économique national, qui traverse aussi le territoire métropolitain et ligérien. Une Synthèse a été préparée et présentée aux élus en fin d'année.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : %



PROJET 14

ANALYSE DES DYNAMIQUES COMMERCIALES



En 2024, l'Auran a mis à jour l'outil Quid Commerce à l'échelle de la métropole nantaise. Cet outil, qui recense, cartographie et qualifie les locaux commerciaux, constitue une base utile de connaissance du tissu commercial métropolitain et éclaire, plus généralement l'évolution du commerce de nos territoires. Par sa mise à jour régulière, ce travail permet également d'analyser les mouvements récents au sein des polarités commerciales identifiées par le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm). Par ailleurs, l'Auran a accompagné Nantes Métropole dans l'actualisation de son Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Commerce » en menant une expérimentation spécifique. Celle-ci visait à mieux identifier, quantifier et suivre l'évolution des surfaces de vente à l'échelle de chaque grande zone commerciale. Un travail qui doit l'aider à anticiper les évolutions futures de ces quartiers.

Cheffe de projet : Lucie RENOUE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : %

PROJET 15

ANALYSE ET SUIVI DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



En 2024, l'Auran a consolidé son travail d'identification du parc d'immobilier de bureau, à partir de données foncières et immobilières. Ce travail apporte donc une connaissance territoriale nouvelle et contextualisée pour la polarité tertiaire métropolitaine, au prisme des transformations des modes de travail, d'une crise de production et de demande, de nouvelles réglementations impactant la fabrique urbaine et le bâti existant. Il permet d'appuyer les démarches de stratégies territoriales et de programmation d'immobilier économique. Ce premier travail a permis de poser les jalons d'une future publication prévue en 2025.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : %

PROJET 16

ANALYSE DES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE NANTES MÉTROPOLE



Depuis plusieurs années, l'Agence poursuit son analyse des filières stratégiques métropolitaines au travers d'indicateurs et d'analyses. Ces travaux alimentent les actions conduites par Nantes Métropole au soutien de ces filières stratégiques : manufacturing, santé du futur, numérique, maritime, industries culturelles et créatives, alimentation. En 2024, dans le cadre du renouvellement du contrat de Délégation de Service Public pour le développement, l'animation et la promotion des industries culturelles et créatives (ICC), l'Auran a réalisé une étude sur les dynamiques de créations d'emplois et d'établissements dans cette filière. Cette étude a montré l'augmentation significative du nombre d'emplois et d'entreprises. Cette croissance est soutenue par l'emploi indépendant, caractéristique des filières ICC, tandis que l'emploi salarié diminue.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : %

Étude sur la filière maritime

PROJET 17

Filière historique emblématique du territoire et de ses difficultés industrielles dans les années 1980, **le maritime apparaît aujourd'hui comme un segment incontournable du bassin nantais**. Si la fabrication industrielle occupe encore aujourd'hui une part importante des emplois du maritime, la filière se compose aussi d'un grand nombre d'activités de bureau dont les domaines s'étendent bien au-delà de la construction de navires : énergies marines renouvelables, études des milieux marins, nautisme, activités portuaires, etc.

Dans le cadre des travaux sur l'analyse des filières stratégiques métropolitaines, l'Auran a accompagné Nantes Métropole dans la réalisation d'**une étude permettant de mieux cerner les contours et le poids économique de l'ensemble de la filière maritime sur son territoire**.

En 2023, un premier panorama chiffré avait été présenté dans le cadre des Assises de l'économie de la mer. Dans le prolongement de ces travaux, l'Agence a publié en septembre 2024 une Synthèse de l'Auran complétant ce premier panorama et s'interrogeant sur les perspectives locales de développement économique. L'ensemble de ce travail a fait l'objet d'une présentation devant les étudiants de l'École nationale supérieure du maritime en novembre 2024.

Avec 4 500 emplois et 200 entreprises, la filière maritime apparaît aujourd'hui comme un secteur porteur de l'économie métropolitaine. **L'activité navale**, redynamisée par la construction de navires militaires, **porte des perspectives de développement assez favorables**. La commande publique en particulier (construction du futur porte-avion sur les sites de Naval Group de Nantes-Indret et des Chantiers de l'Atlantique) permettra de conforter l'écosystème maritime de la métropole nantaise.

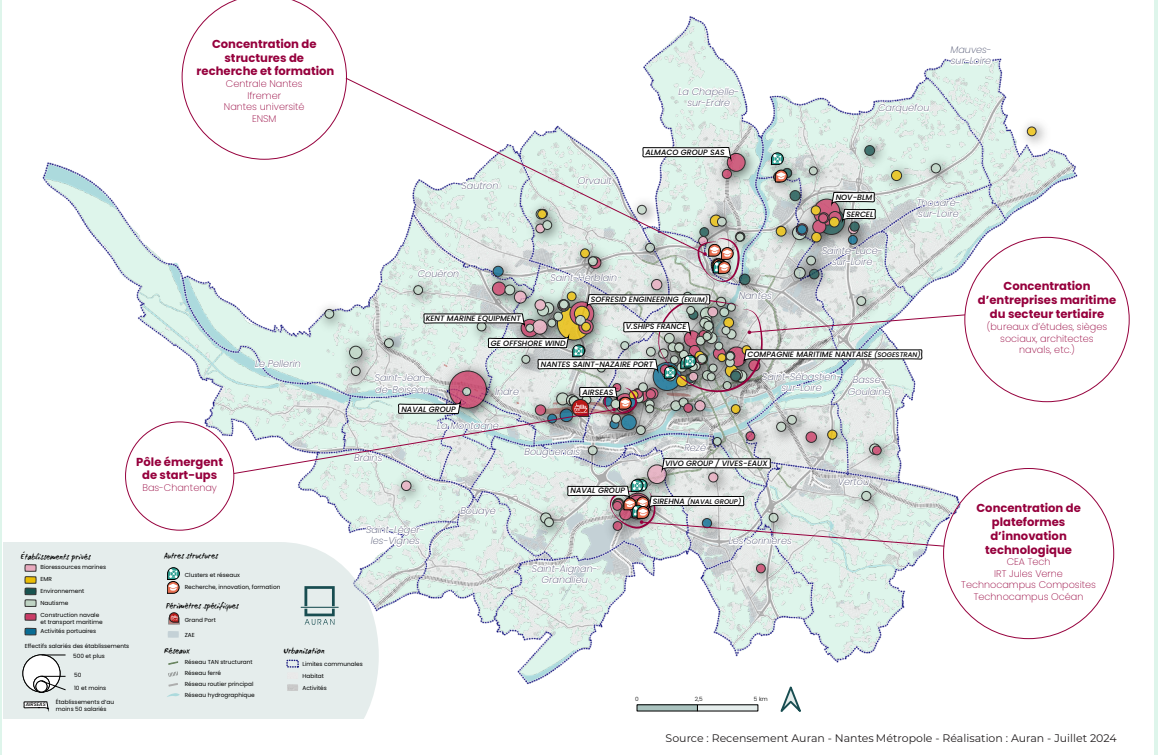
Depuis quelques années, l'essor de la filière est également porté par des vents nouveaux : éolien en mer, transport maritime à la voile, valorisation des bioressources marines...

Ces activités qui constituent de réelles opportunités de développement sont néanmoins très exposées à la concurrence internationale et en proie actuellement à de fortes turbulences. Pour ce segment de la filière, les incertitudes sur les retombées économiques locales sont plus grandes.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Cartographie de l'écosystème maritime



94 Septembre 2024

Les synthèses de l'Auran

Nantes Métropole : l'économie bleue se met au vert

L'Auran poursuit son cycle d'analyse des filières stratégiques de Nantes Métropole, en consacrant cette Synthèse au maritime. Filière historique emblématique du territoire et de ses difficultés industrielles dans les années 1980, le maritime apparaît aujourd'hui comme un segment porteur de l'économie métropolitaine. L'activité navale a notamment été redynamisée par la construction de navires militaires. Surtout, la filière est depuis quelques années portée par des vents nouveaux : énergies marines renouvelables, transport maritime bas carbone, valorisation des bioressources marines. Une gamme d'activités liées à l'économie verte bien ancrées sur Nantes Métropole et en plein développement, comme en témoignent l'émergence de l'écosystème des acteurs du transport maritime à la voile, l'inauguration du premier parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire (impliquant des entreprises de la métropole nantaise), ou encore la désignation du port de Nantes Saint-Nazaire comme future Zone Industrielle Bas Carbone (ZIBAC).

Les perspectives locales de développement de la filière dépendront largement de sa capacité à consolider ses positions sur ces nouvelles innovations. Les exemples de l'éolien en mer et du transport maritime décarboné, développés dans cette Synthèse, illustrent cette opportunité de concilier développement économique et transition écologique. Ils nous enseignent aussi que la concurrence internationale est forte sur ces activités. D'autres territoires en Europe, en Chine ou aux États-Unis comptent bien tirer eux-mêmes profit de la décarbonation programmée des activités maritimes.

Plus diversifié, plus innovant en matière de décarbonation, le maritime de la métropole nantaise se distingue aussi par une orientation plus « servicielle » : la moitié des emplois recensés sur Nantes Métropole se trouve dans des bureaux d'études, des activités d'ingénierie, d'architecture ou encore de recherche et développement. Sans compter tous les emplois dans la recherche académique, dans les structures d'innovation et de formation qui font la force et l'attractivité de l'écosystème maritime métropolitain.

Chiffres clés

- 4500 emplois & 200 entreprises dans la filière maritime à Nantes Métropole (Source : Recensement Auran - Nantes Métropole)
- 20 laboratoires de recherche & 600 étudiants dans la filière maritime à Nantes Métropole (Source : Recensement Auran - Nantes Métropole)
- 70% du trafic du port de Nantes Saint-Nazaire est lié aux énergies fossiles. (Source : Recensement Auran - Nantes Métropole)
- Un objectif national de 50 parcs éolien en mer en service en 2030. 4 parcs sont actuellement en service. (Source : Recensement Auran - Nantes Métropole)
- 3% Des émissions mondiales de gaz à effet de serre liées au transport maritime de marchandises. (Source : UNCTAD (2023))

www.auran.org | Auran-Agence d'urbanisme de la Région Normandie | @AURAN_NANTES | L'Oratoire / Auran - Agence d'urbanisme de la région normande

Boussole métropolitaine de l'économie

PROJET 18

L'élaboration d'une « Boussole métropolitaine de l'économie soutenable », menée en collaboration avec Nantes Métropole, Nantes Saint-Nazaire Développement, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, et la Chaire Impact Positif d'Audencia, a pour finalité **d'objectiver les dynamiques de transition des activités économiques vers des modèles économiques plus justes et plus durables.**

Depuis fin 2022, l'Auran conduit un travail d'identification et de collecte d'indicateurs relatifs à l'impact environnemental, économique, et social des entreprises du bassin d'emploi nantais. L'Agence et ses partenaires ont poursuivi ce travail en 2024 avec la collecte de nouveaux indicateurs et **leur structuration en 3 thématiques :**

- ▷ Climat, ressources et biodiversité
- ▷ Inclusion, justice sociale et conditions de travail
- ▷ Modèles économiques et gouvernance

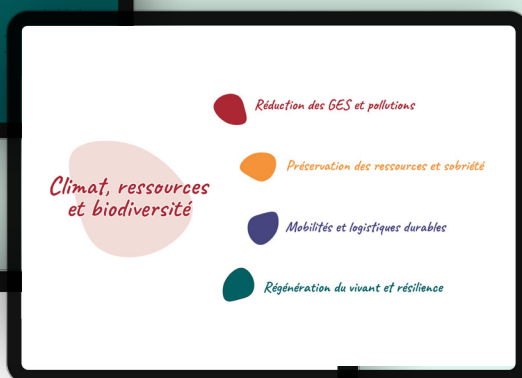
Outil destiné à éclairer la prise de décisions en matière de politiques économiques, la Boussole métropolitaine de l'économie soutenable s'adresse aussi à un large public, désireux de **mieux comprendre les transformations à l'œuvre du tissu économique local au regard des enjeux sociaux et environnementaux.**

C'est pourquoi l'Auran et ses partenaires ont entrepris en 2024 plusieurs actions de communication. La Boussole a ainsi fait l'objet d'une présentation le 14 mars 2024 lors du Grand Rendez-vous des Engagés. Une première série d'indicateurs a également été publiée dans plusieurs numéros du magazine Les Engagés de Nantes Métropole. Enfin, l'Auran a travaillé au développement d'une plateforme web qui rendra accessible au plus grand nombre les indicateurs de la Boussole.

Cette plateforme web sera finalisée courant 2025 et dévoilée à l'occasion de la 3^{ème} édition du Grand Rendez-vous des Engagés.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

e durable et responsable





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 19 

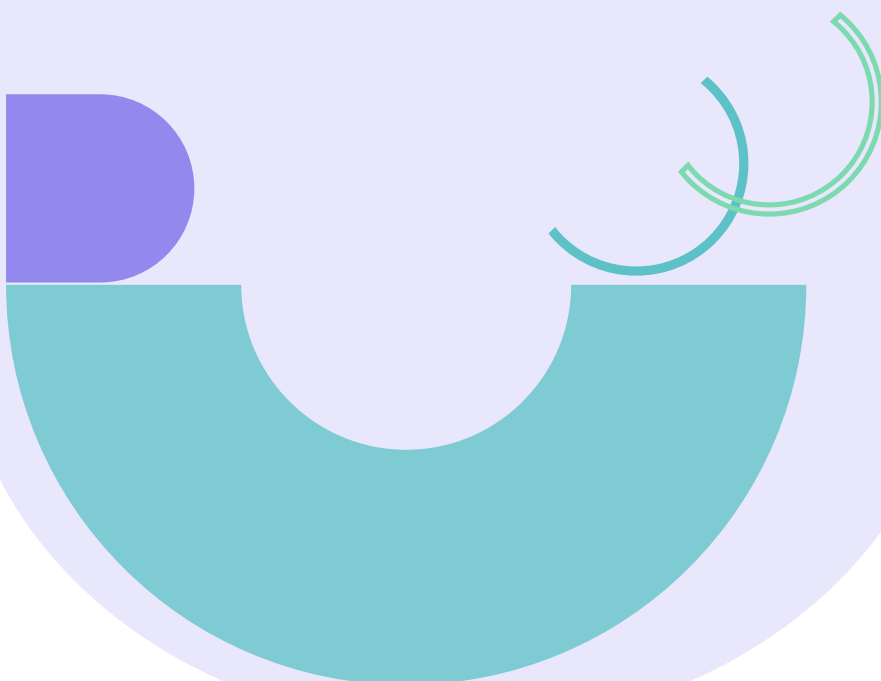
INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ



La loi Climat et Résilience de 2021 a introduit des dispositions concernant le suivi des locaux et du foncier en zones d'activités économiques (ZAE). Ces dispositions visent à améliorer la connaissance de l'état des zones d'activités économiques et à encourager leur optimisation en lien avec les objectifs de « Zéro Artificialisation Nette », de lutte contre le changement climatique et de résilience. En réponse à cette exigence réglementaire, l'Auran a réalisé en coordination avec les équipes de Grand Lieu Communauté un inventaire des ZAE contenant pour chaque zone : un état parcellaire des unités foncières composant la zone, l'identification des occupants et un taux de vacance de la zone d'activités. Ce travail s'appuie sur des outils déjà développés par l'Agence et participe à la construction d'approches et de méthodes renouvelées sur cette thématique pour l'ensemble des adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 



PROJET 20

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'AMÉNAGEMENT ARTISANAL, COMMERCIAL & LOGISTIQUE



En 2024, l'Agence a accompagné l'élaboration de trois Documents d'Aménagement Artisanal et Commercial et Logistique (DAACL) pour le PETR du Pays de Retz, la Communauté de commune du Pays d'Ancenis et le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire. Ces travaux ont contribué à faire émerger une vision interterritoriale des enjeux et des réponses apportées pour réguler les implantations artisanales et commerciales au service de la revitalisation des centres-villes, de l'intégration environnementale, paysagère et architecturale des entrées de villes et de la maîtrise de l'artificialisation des sols. Ces travaux ont vocation à être intégrés au sein des SCoT de chacun des territoires concernés par voie de modification.

Cheffes de projet : Alice FOUQUET & Lucie RENOUE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : |

PROJET 21

ÉTUDE SUR LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES LIGÉRIENS



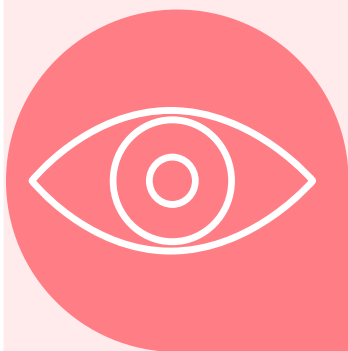
Qu'elles soient démographiques, écologiques ou numériques, les transitions viennent impacter en profondeur nos territoires, et seront porteuses de mutations économiques dans les années à venir. Depuis plusieurs années, l'Auran s'est saisie de ce sujet dans l'objectif d'éclairer et d'accompagner les stratégies de développement économique déployées par les territoires adhérents. Sur la base de modélisation nationale déployée par France Stratégie, l'Auran a produit des projections d'emplois à l'horizon 2030 à l'échelle des EPCI ligériens. En 2024, ces projections ont contribué à alimenter les réflexions dans le cadre de la révision des SCoTs du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et du Pays de Retz. En 2025, cette étude alimentera les travaux de l'Observatoire de l'emploi et fera l'objet d'une Synthèse de l'Auran.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables : |





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 22

INTÉGRATION DE L'ENJEU DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ÉTUDES DE L'AGENCE



La finitude des ressources naturelles (énergie, matériaux, eau, etc.) et les dommages environnementaux liés à nos manières de produire et de consommer imposent de basculer d'un modèle économique linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) à un modèle économique circulaire. Cet enjeu concerne particulièrement le secteur du BTP, dont le volume total de déchets produits est 8 fois supérieur à celui des déchets ménagers sur le territoire. L'Auran a réalisé en 2023 une étude exploratoire sur le sujet. En 2024, elle a mené un travail d'objectivation du potentiel de surélévation des bâtiments résidentiels de Nantes Métropole et des gains environnementaux associés (réduction du recours aux matériaux de construction émissifs, sobriété foncière). Ces travaux se poursuivront en 2025.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 

PROJET 23

ANALYSE DES IMPACTS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



Hausse du trafic internet, du cloud, des enjeux de sécurisation des données, développement de l'intelligence artificielle... autant d'évolutions qui favorisent le déploiement à l'échelle mondiale de centres de données (ou datacenters) toujours plus nombreux. Dans ce contexte, l'Auran a lancé en 2024 une étude visant d'une part à mieux connaître les datacenters présents sur le territoire et, d'autre part, à réfléchir aux modalités concrètes pour mieux réguler les implantations de ces installations (efficacité foncière, valorisation de la chaleur fatale...). L'Agence anime un groupe de travail réunissant des techniciens de Nantes Métropole et Nantes Saint-Nazaire Développement et permettant d'enrichir et d'orienter ce travail d'étude. L'étude livrera ses conclusions en 2025.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :   

PROJET 24

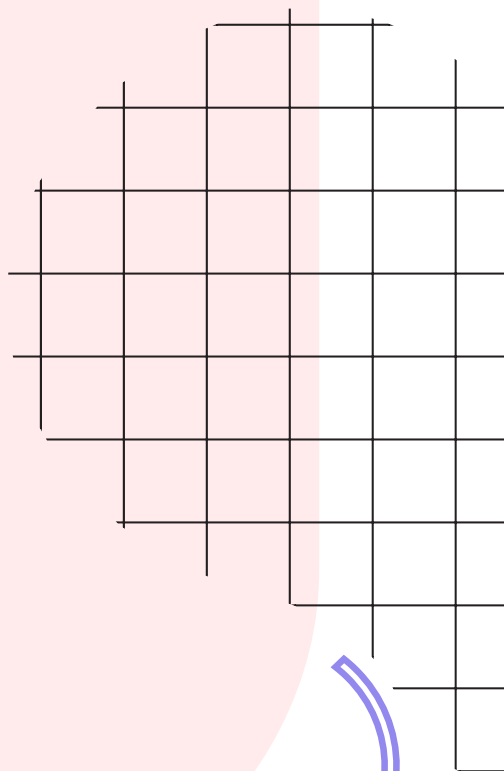
TRANSITION BAS CARBONE DE L'ÉCONOMIE
LIGÉRIENNE

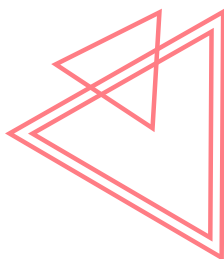
En Loire-Atlantique comme ailleurs, le modèle de développement économique en place devra se transformer pour devenir soutenable sur le plan environnemental. Fin 2024, l'Auran a ainsi engagé une réflexion sur les impacts et conséquences économiques des objectifs nationaux de décarbonation. Un premier travail sur l'analyse des scénarios existants à l'échelle nationale a ainsi été enclenché (scénarios Ademe, négaWatt, SNBC, France Stratégie...). À partir de ce travail, l'Agence étudiera en 2025 les implications de ces scénarios sur les différentes filières économiques ligériennes. Une attention particulière sera portée à la question des impacts sur les équilibres sociaux (emploi, revenus, métiers, etc.) et territoriaux.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

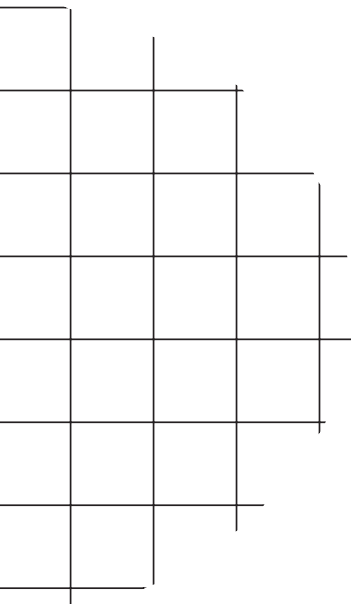
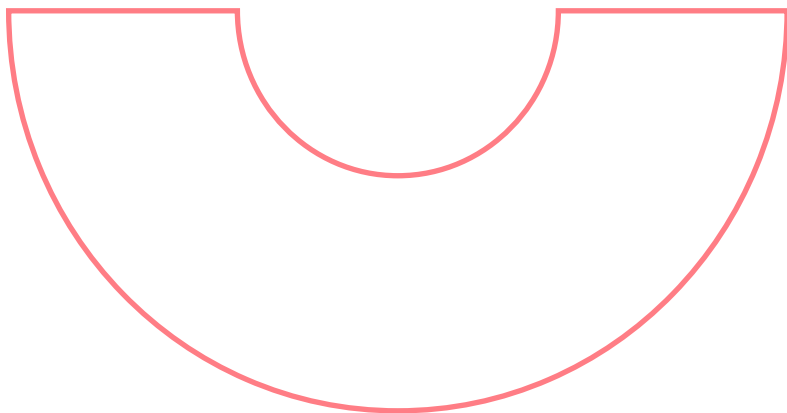
Directeur de projet : Laurent FOUIN

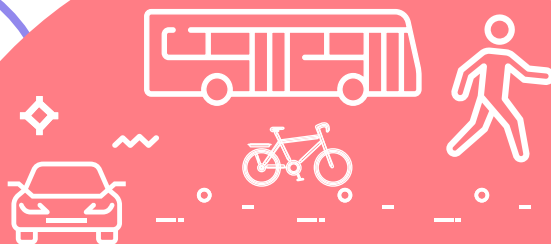
Livrable : 





MOBILITÉ





En matière de mobilité, le savoir-faire de l'Auran se décline dans trois axes d'intervention clés :

- **La mobilisation et l'analyse des données de mobilité** : comprendre les pratiques locales de déplacement de personnes ou de biens est la première étape pour concevoir une politique de mobilité cohérente et efficiente. Dans ce contexte, la qualité des données et de leur analyse est primordiale. Avec une multitude de sources en matière de transport (comptages, enquêtes, etc.), l'Auran s'emploie à en maîtriser la portée et la signification, mais aussi à savoir les utiliser pour développer des politiques publiques en adéquation avec les réalités locales. Par ailleurs, ces données traitées localement trouvent également leur place dans une vision plus globale du territoire.
- **La production d'études de mobilité** : face aux impératifs environnementaux et à la dynamique locale, la création de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux locaux de mobilité est nécessaire. Ces enjeux englobent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'intermodalité et l'interopérabilité des offres de transport, la mutualisation des usages et des infrastructures, et l'évolution des modèles économiques. Afin d'adapter au mieux les différentes politiques, offres ou services de transport, l'Auran mène des études spécifiques, en tenant compte des interactions à une échelle vaste.
- **La planification et les stratégies de mobilité** : l'élaboration de stratégies territoriales de mobilité nécessite un dialogue approfondi avec une variété d'acteurs publics et privés. Grâce à des diagnostics précis et à la définition d'enjeux clairs, il est possible de mettre en œuvre des actions concrètes et de les planifier à travers la production de Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI). Ces démarches stimulent également l'implication des territoires dans les transports, en instaurant des instances de gouvernance techniques et politiques plus régulières sur des sujets et des échelles variés.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 25

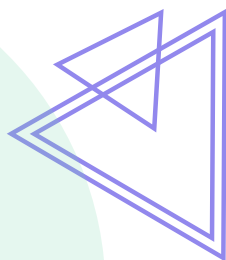
PRÉFIGURATION DE L'ENQUÊTE MOBILITÉS CERTIFIÉE CEREMA (EMC2) EN LOIRE-ATLANTIQUE



Il est réalisé régulièrement depuis les années 1980 des enquêtes sur les pratiques de déplacement des ménages du territoire, dans le but notamment d'évaluer et d'orienter les politiques publiques de mobilité. La dernière enquête de grande ampleur réalisée était l'Enquête Déplacement Grand Territoire de 2015 (méthodologie nationale développée par le CEREMA). Entre septembre 2024 et mars 2025, une nouvelle grande enquête sur l'ensemble de la Loire-Atlantique a été menée par Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglomération, l'Auran en partenariat avec l'État, la Région et le CEREMA. En 2024, l'Agence a participé à la préparation de l'enquête (définition du questionnaire et du zonage d'enquête), ainsi que l'accompagnement des partenaires dans le suivi de la réalisation de celle-ci. Les premiers résultats de cette enquête devraient être connus fin 2025.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 



PROJET 26

STRATÉGIE DE HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



En 2024, l'Auran a réalisé le diagnostic de la démarche d'actualisation de la hiérarchisation de la voirie de Nantes Métropole. Celui-ci s'est déroulé en trois étapes. La première, dédiée à l'état des lieux, visait à clarifier les hiérarchisations existantes en examinant leur mise en œuvre, leur évolution et leur diffusion. Ce travail s'est appuyé sur une analyse documentaire et des entretiens, et s'est traduit en six fiches portrait. La deuxième étape, un benchmark comparatif, a permis d'éclairer les débats grâce à l'étude de deux terrains de référence, Bruxelles et Vitoria-Gasteiz, mobilisant veille documentaire et entretiens. Enfin, une analyse approfondie des liens entre les différentes typologies de voirie en vigueur a été engagée pour identifier leurs complémentarités, doublons et contradictions.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 27 

ANIMATION DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE LA MOBILITÉ DES BASSINS CENTRE LOIRE-ATLANTIQUE ET CENTRE VENDÉE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE



En 2022, la Région Pays de la Loire a lancé la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) sur les 16 bassins de mobilité qui la constituent. L'Agence l'a alors accompagnée sur l'animation des échanges sur deux bassins de mobilité : Centre Loire-Atlantique et Centre Vendée, concernant les territoires autour de Nantes et de la Roche-sur-Yon. Dans ce cadre, l'Agence a contribué à consolider la politique régionale de mobilité à l'échelle du grand territoire (tarification, covoiturage, intermodalité, réseaux, vélo, communication, données). Le COM Centre Loire-Atlantique a été signé en 2023 par l'ensemble des intercommunalités le composant. En 2024, l'Agence a également proposé une méthode d'évaluation des COM en partenariat avec les autres agences d'urbanisme régionales.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | 

PROJET 28

RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LA MOBILITÉ EN 2050 SUR NANTES MÉTROPOLE



L'Auran accompagne Nantes Métropole dans ses réflexions quant à la stratégie de mobilité tous modes de transport confondus. Il s'agit de penser la politique publique de mobilité sur le temps long en essayant d'intégrer l'ensemble des enjeux d'aujourd'hui et de demain (enjeu climatique et énergétique, enjeu foncier et paysager, enjeu social et sanitaire, enjeu financier...) ainsi que les territoires de l'ensemble du grand bassin de vie : Ainsi, une démarche de réflexion prospective sur la mobilité à l'horizon 2050, en marge du grand débat « Fabrique de nos villes » a été conduite. Celle-ci a abouti au lancement d'études d'opportunité et de préféabilité de différentes solutions de mobilité sur le territoire. En 2024, l'Auran a poursuivi l'accompagnement de la Métropole dans sa réflexion, contribuant à préfigurer certains éléments de la future politique de mobilité de Nantes Métropole.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : % 

PROJET 29

MESURE DES IMPACTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DES GRANDS CHANTIERS DU CŒUR DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Différents grands chantiers impactent les habitants du territoire qui fréquentent le cœur de la centralité nantaise : modification du plan de circulation dans le cadre des nouvelles lignes de tramway et busway, transformation du pont Anne-de-Bretagne et de la place de la Petite-Hollande, mise en valeur des berges de Loire et du canal Saint-Félix jusqu'à la gare maritime... Ces derniers modifient durablement le territoire et génèrent des impacts sur la mobilité des habitants, notamment durant les phases de chantier. En 2024, l'Agence a accompagné la Métropole dans la mesure de ces impacts en utilisant notamment son outil « Metrosat », permettant d'évaluer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires et tronçons du réseau viaire de la Métropole.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  %

PROJET 30

SUIVI DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE NANTES MÉTROPOLE



L'évaluation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) constitue une obligation réglementaire à mettre en œuvre tous les 5 ans. Nantes Métropole, ayant adopté son PDU en 2018, se devait de conduire une évaluation à mi-parcours en 2024, précédant une évaluation globale à prévoir d'ici 2027. L'Auran a accompagné la métropole nantaise dans l'évaluation de son PDU à mi-parcours. D'une part, il a été constitué un socle de connaissances techniques permettant l'évaluation (bilan des actions, suivi des indicateurs, évolution des pratiques et des Gaz à Effet de Serre), et d'autre part, il a été mobilisé différents acteurs sous formes d'ateliers de travail (dont le Comité des Partenaires de la mobilité) pour objectiver les effets de l'action portée par la Métropole, au regard des objectifs visés.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : % 

PROJET 31

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis a décidé de se lancer en 2022 dans la réalisation d'un Plan De Mobilité Simplifié. L'Agence s'est tenue aux côtés de l'intercommunalité dans le cadre de l'élaboration de son document. Après avoir produit des éléments de diagnostic partagés entre les différents acteurs du territoire en 2022, l'Agence a accompagné la Communauté de communes entre 2023 et 2024, dans la structuration de son action en matière de mobilité : définition des actions et de leur phasage sur les 10 années à venir, définition des coûts d'investissement et de fonctionnement de chacune des actions ainsi que des possibles modalités de réalisation. Celui-ci a été approuvé le 04 juillet 2024. Toutes ces stratégies portées auprès des adhérents de l'Auran constituent un socle de connaissance mobilisable à d'autres échelles plus larges et dans des démarches interterritoriales, telles que les SCoT, les COM ou encore le futur SERM.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : 

PROJET 32

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU
SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS DU
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le Département de Loire-Atlantique s'est lancé depuis 2022 dans la réalisation de son Schéma Directeur des Mobilités. Il s'agit d'un document intégrateur de sa politique « Mobilités » sur l'ensemble des intercommunalités de Loire-Atlantique qui doit rassembler toutes les orientations que le Département se fixe pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du réseau départemental, tout en prenant en compte les autres volets de sa politique d'aménagement. Ce document stratégique a été finalisé et validé en 2024. En 2024, l'Agence a produit une analyse de l'impact de la congestion routière sur les temps de parcours sur certains tronçons du réseau départemental (données issues de l'outil partenarial Auran « Metrosat »), ainsi qu'une note sur l'impact de la modulation des marges de recul des voies départementales.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %

PROJET 33

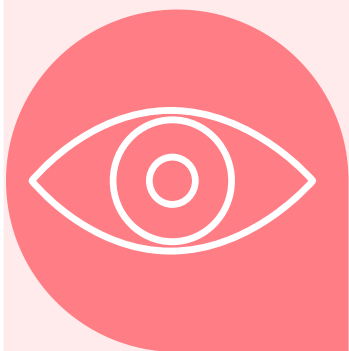
PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ DE PAYS DE BLAIN
COMMUNAUTÉ

En 2024, une première phase du projet, consacrée au diagnostic et à l'état des lieux du Plan de Mobilité Simplifié du Pays de Blain, a été réalisée. Ce travail a débuté par une synthèse des données existantes à l'Auran, incluant l'analyse du territoire (organisation spatiale, données socio-démographiques) et de la demande de mobilité, à partir des grandes enquêtes disponibles et des données Insee. Une étude approfondie de l'offre de déplacement a également été menée, intégrant l'examen des services existants et projetés (réseau Aléop, circuits scolaires, transport à la demande, transport solidaire...). Parallèlement, une analyse des documents stratégiques en vigueur ou en cours d'élaboration a été effectuée. Enfin, une concertation a été engagée avec les services de Pays de Blain Communauté, les communes et des usagers du territoire.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 



LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 34 

EXPLOITATION DE « METROSAT », OUTIL D'ANALYSE DE L'IMPACT DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE



L'Auran a engagé, en 2017 et à son initiative, le développement de l'outil « Metrosat », permettant d'analyser l'impact de la circulation automobile sur l'accessibilité de la métropole nantaise à l'échelle du département de la Loire-Atlantique, à partir des temps de parcours en voiture renseignés sur Google Maps. L'outil, qui permet de mesurer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires du territoire, a évolué en 2021 pour mesurer également les temps sur différents « tronçons » stratégiques du réseau viaire de la métropole nantaise. En 2024, l'Agence a poursuivi le développement de son outil, et la diffusion des enseignements issus des données collectées, dans le cadre des missions qu'elle a pu réaliser.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 35

ANALYSE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL



Dans la continuité d'un travail initié en 2023 sur le lien entre travail et déplacements ayant conduit à la publication d'une première Synthèse de l'Auran, l'Agence a poursuivi son analyse des déplacements domicile-travail en 2024. Ces flux, structurants pour l'ensemble des comportements de mobilité, soulèvent la question du rôle et de l'impact des politiques publiques dans la limitation de leur distance, sans réponse évidente à ce jour. Cette nouvelle phase d'étude a permis d'approfondir les disparités selon le genre et les catégories socioprofessionnelles, mettant en évidence des différences significatives. Les résultats de ces travaux feront prochainement l'objet d'une publication.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : 

PROJET 36

QUELS ENJEUX DE MOBILITÉ DU GRAND BASSIN NANTAIS ?

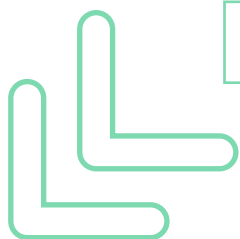
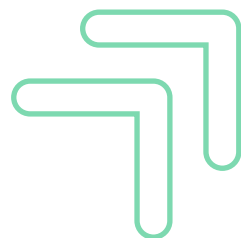


L'Auran a mené une réflexion approfondie sur les grands enjeux de la mobilité à l'échelle du grand territoire nantais. L'objectif était de préparer le traitement de l'enquête ménage déplacement EMC2 afin qu'il réponde au mieux aux besoins de connaissance. Pour ce faire, une veille approfondie a été réalisée, prenant en compte l'analyse des tendances locales et nationales. Parallèlement, les questions de mobilité ont été examinées à travers les différents projets portés par l'Agence, indépendamment de leur thématique ou de leur échelle. Ce travail a permis d'identifier les tendances lourdes, les dynamiques émergentes ainsi que les signaux faibles, aboutissant à une définition claire des questions clés à explorer.

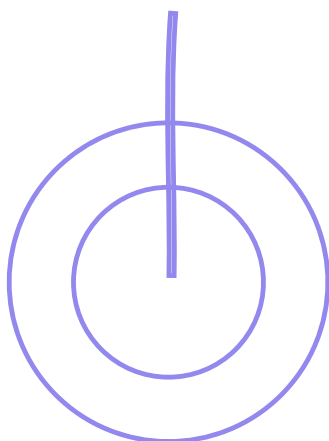
Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : 



NATURE & BIODIVERSITÉ





L'Auran poursuit le développement de ses travaux pour approfondir sa compréhension des enjeux liés à la biodiversité, au végétal, à l'eau, aux sols et aux impacts du changement climatique. L'Auran mobilise pour cela :

- **Les outils de connaissance et d'aide à la décision** : dans le champ de la connaissance, le renouvellement des travaux de l'Auran conduit à développer les travaux sur le couvert végétal et la canopée sur lesquels travaille l'Agence depuis plusieurs années. Il s'agit de pouvoir développer des outils de connaissance, mais aussi de modélisation et de projection liés à la canopée et aux îlots de chaleur, dans l'objectif d'objectiver les effets des projets urbains à une échelle locale.
- **L'appui aux stratégies locales de renaturation** : l'Auran soutient ses territoires adhérents dans l'élaboration de stratégies de végétalisation et de renaturation. Ces stratégies visent à créer des espaces verts, à restaurer des écosystèmes naturels et à créer des lieux de ressourcement au plus près des habitants. En s'appuyant sur la mise en œuvre de projets démonstrateurs, il s'agit de pouvoir explorer « in-situ » les solutions les plus adaptées au regard de différents contextes et les modes de faire possibles pour mieux appréhender les enjeux liés au sol, à la biodiversité, à la gestion de l'eau dans les projets.
- **Les thématiques de l'eau et des sols** : l'Auran vise à explorer les questions liées à l'eau et aux sols. Cela inclut le couvert végétal et la canopée, mais également la « trame bleue » (les cours d'eau et plans d'eau), la « trame brune » (les sols et substrats), et la « trame noire » (la pollution lumineuse et les continuités écologiques nocturnes). Cette approche plus complète vise à mieux appréhender l'ensemble des enjeux dans une vision systémique pour appuyer les politiques publiques déployées par les collectivités territoriales.



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 37

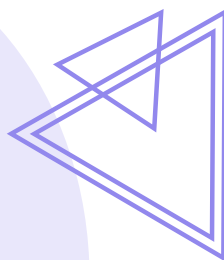
APPUI ET SUIVI DE LA CHARTE MÉTROPOLITAINE DES ARBRES DE NANTES MÉTROPOLE



En 2024, l'Agence a poursuivi ses travaux sur la Charte Métropolitaine des arbres. Cette charte, publiée en avril 2024 par la métropole nantaise, permet de développer une culture commune des arbres et de leurs bienfaits pour les préserver et accroître leur présence sur le territoire. Après avoir accompagné les services métropolitains dans la rédaction d'engagements ciblés par types d'acteurs sur la connaissance, la protection, l'accroissement du patrimoine arboré ou encore sa valorisation, l'Agence a travaillé sur la mise en place du suivi et de l'évaluation de ces engagements, en particulier des indicateurs 3/30/300 : permettre à chaque habitant de voir au moins 3 arbres de chez lui, de profiter dans son quartier de 30% de canopée et de bénéficier de lieux arborés et ombragés à moins de 300 m de son domicile. Ce travail, s'appuyant sur l'outil et les données de patrimoine arboré issues du Cadastre vert développé par l'Auran, a également donné lieu à la publication d'un portrait de territoire, afin de caractériser et localiser la canopée à l'échelle du territoire métropolitain.

Cheffe de projet : Enora VACHER
Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livable :



PROJET 38

L'ARBRE, ALLIÉ DES VILLES : PLANTER PLUS OU PLANTER MIEUX ?



En s'appuyant sur un portrait de territoire venant caractériser et localiser la canopée à l'échelle du territoire métropolitain, la Synthèse de l'Auran publiée en 2024 contribue plus largement aux réflexions sur la place de l'arbre en ville. Allant au-delà d'une vision ornementale et esthétique, les arbres sont appelés aujourd'hui à jouer un nouveau rôle. Ils intègrent ces dernières années l'équation urbaine et paysagère comme une composante à part entière du développement territorial et ce à toutes les échelles : du grand territoire jusqu'au projet urbain. Forte des outils et méthodes développés autour des enjeux de nature en ville et de l'intégration de cette dimension au sein de projets transversaux, l'Agence continuera à enrichir le suivi et l'évaluation des politiques de l'arbre.

Cheffe de projet : Enora VACHER
Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

Livable :



PROJET 39

LES PARCOURS FRAICHEURS DE NANTES MÉTROPOLE



Au premier semestre 2024, l'Auran a développé un outil de simulation de l'ombrage sur l'espace public. Cet outil et les nombreux travaux menés antérieurement sur le couvert végétal et les îlots de chaleur ont conduit l'Auran à engager, fin 2024, une réflexion qui conduira, sur l'année 2025, au développement de cartes des parcours fraîcheurs afin de relier les îlots de fraîcheurs et plus globalement proposer la recherche de l'itinéraire « le plus frais » pour se déplacer en ville d'un point A à un point B, notamment pour les plus vulnérables. L'ensemble de ces travaux ont pour vocation à contribuer à la volonté affirmée par la Métropole, suite au grand débat, d'aménager d'ici 2026 des parcours fraîcheurs pour se protéger des fortes chaleurs dans les zones à forte densité urbaine et notamment les quartiers prioritaires de la ville.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livable :

PROJET 40

ÉTUDE DE TRANSFORMATION ET DE RENATURATION DES COURS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE JULES VERNE À BRAINS



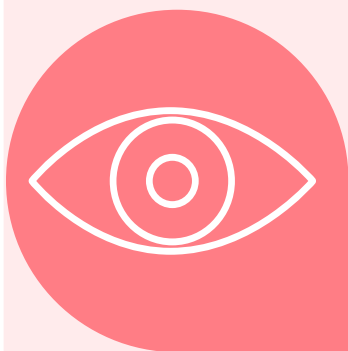
La ville de Brains a missionné l'Agence afin de réaliser une étude de transformation et de renaturation des cours de l'école primaire Jules Verne. L'année 2024 marque la fin de la phase de diagnostic permettant d'appréhender et de révéler les enjeux du site ainsi que les invariants du projet de renaturation. Cette année a été également l'opportunité d'enclencher les premiers ateliers de concertation avec les usagers de l'école (élèves, équipe pédagogique, d'animation, services techniques), afin de construire un projet partagé avec tous. La mission continuera donc en 2025, et permettra de projeter la transformation de ces cours d'écoles vers une meilleure adaptation aux changements climatiques avec, au centre du projet, la place et les besoins de chaque enfant.

Cheffe de projet : Élixa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 41 

PROJETS DE COURS D'ÉCOLE ET DE CRÈCHE NATURES



Afin de répondre aux multiples défis du changement climatique, l'Auran s'est saisie depuis plusieurs années des enjeux liés à la renaturation. La transformation des cours d'école et de crèches est un exemple concret qui vient s'inscrire dans cette dynamique. Depuis 2022, l'Auran accompagne ainsi ses adhérents dans la transformation de ces espaces extérieurs, souvent chauds et inertes, en des lieux vivants, climatiquement adaptés et où chaque enfant peut trouver sa place. Les travaux réalisés permettent de traiter de concert l'ensemble des enjeux (aménagement et plantations, entretien et maintenance, usages et activités...), et de décliner ces enjeux de manière opérationnelle dans la mise en œuvre de projets.

Cheffe de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrable :  | 

PROJET 42 

EXPLORATION TRANSVERSALE DES THÉMATIQUES EAU, SOLS ET BIODIVERSITÉ



Entrant dans le champ du renouvellement de la connaissance développée par l'Agence pour l'ensemble des territoires adhérents, l'Auran a démarré en 2023 l'exploration transversale des thématiques eau, sols et biodiversité. Constitution d'une armature environnementale pour alimenter le SCoT Nantes Saint-Nazaire, travail sur un profil carbone pour enrichir les approches foncières à l'échelle communale, meilleure prise en compte de l'eau dans les cours d'écoles... en s'appuyant sur les projets de l'Agence, l'année 2024 a permis des explorations concrètes de ces sujets avec les collectivités et les acteurs du territoire. Il s'agira en 2025 de continuer l'approfondissement de ces sujets, qui s'enrichissent en permanence sur la scène nationale, et de structurer les différentes approches et méthodes afin de massifier la meilleure prise en compte de l'eau, des sols et de la biodiversité dans les projets territoriaux.

Cheffe de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrable : 

PROJET 43

CARNET DE L'AURAN SUR LA RENATURATION



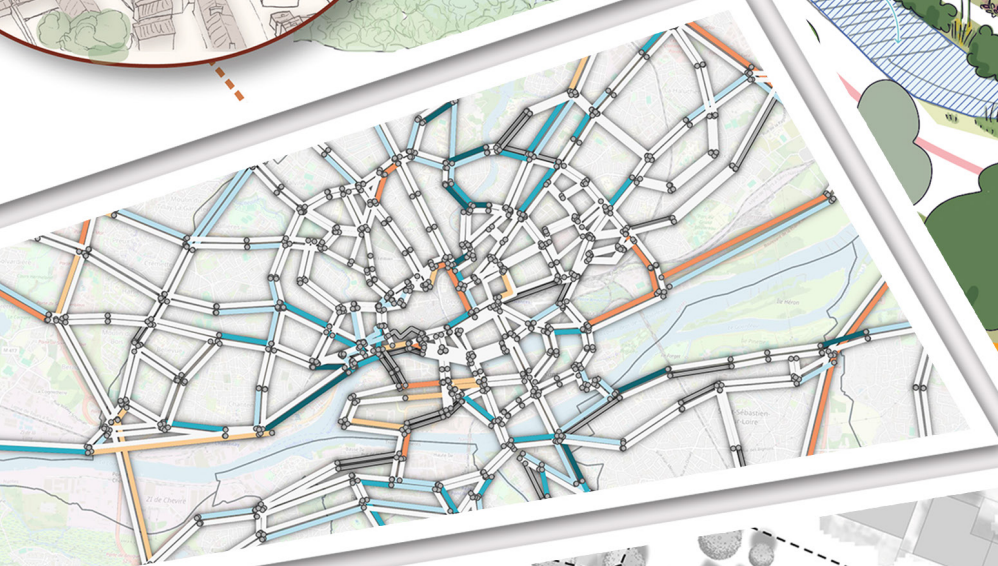
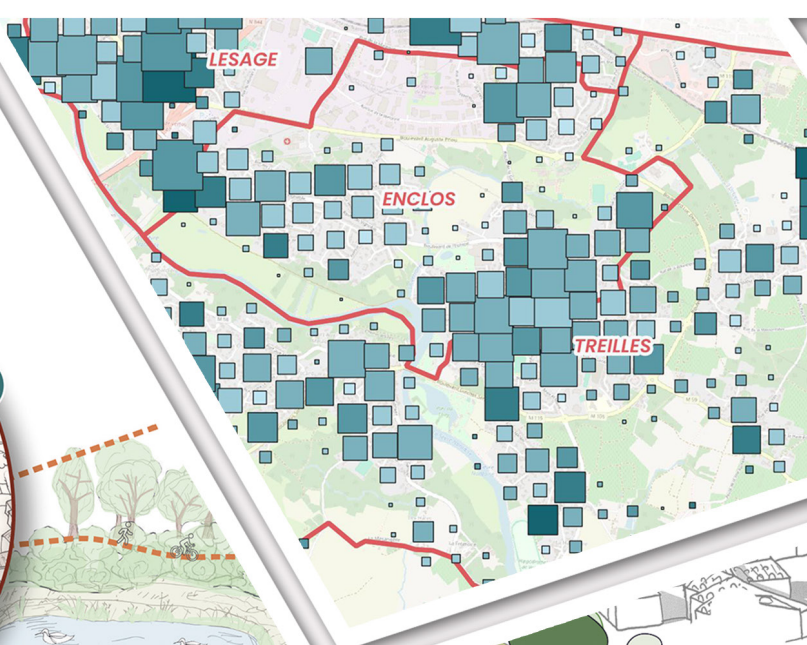
Ce Carnet de l'Auran retrace l'accompagnement du Pays de Blain Communauté et de la Communauté de communes Sèvre et Loire sur l'intégration des enjeux de renaturation au sein des bourgs. Cet accompagnement a permis de localiser les potentiels de renaturation sur ces territoires, de les prioriser, et d'explorer des solutions pré-opérationnelles de renaturation selon le contexte et les usages : parking, ruelle, parvis d'écoles... Les communes accompagnées ont également engagé des réflexions sur les modalités financières de mise en œuvre des projets, les modes de faire et l'évolution de la gestion de ces espaces. Dans ce cadre, l'Auran a pu développer une méthode de travail d'identification des enjeux et des potentiels de

renaturation au sein des bourgs en identifiant où placer le curseur des futures opérations de renaturation : quels types de sites, comment les prioriser, quels types d'actions ?

Cheffe de projet : Enora VACHER

Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

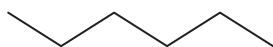
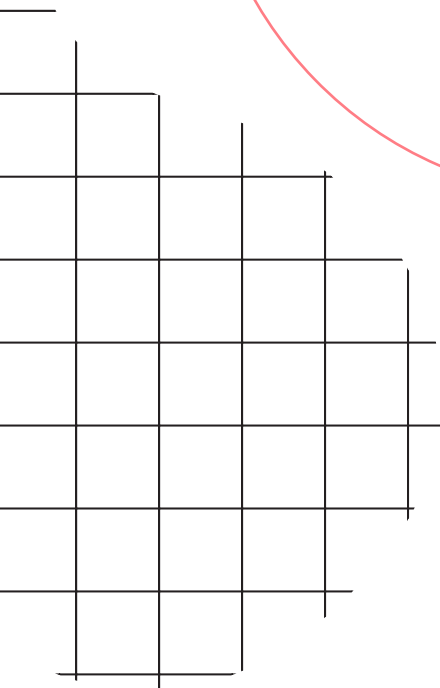
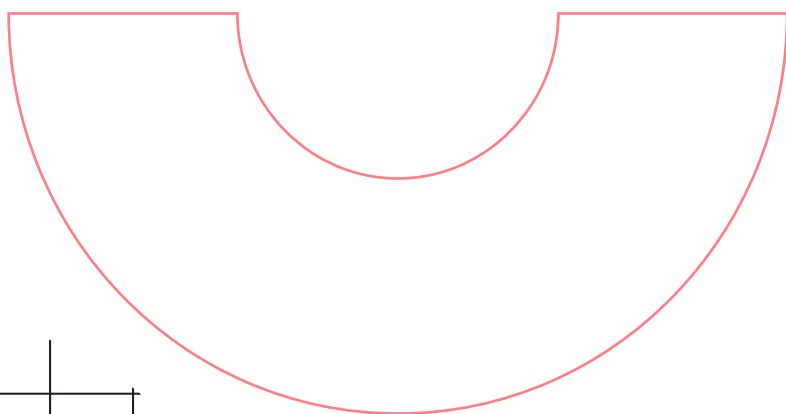
Livrable : C

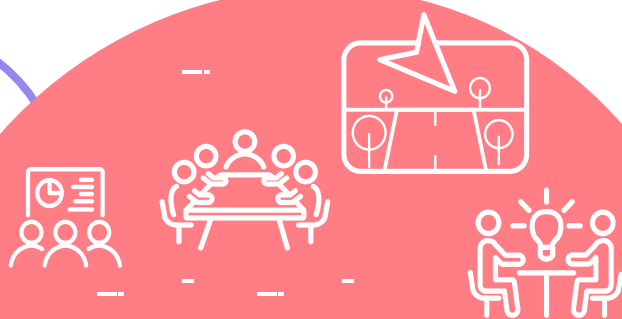






PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALES





En qualité d'agence d'urbanisme, l'Auran porte une attention particulière à la planification territoriale. Ce domaine est l'un des piliers des activités de l'Agence en tant qu'outil d'ingénierie pluridisciplinaire dédié à ses membres.

L'Auran intervient sur des études et des réflexions variées, avec le souci permanent de comprendre, coordonner et accompagner les territoires en le restituant à travers un projet qui mêle perspectives locales et globales.

Les travaux de l'Agence se concentrent principalement autour de deux grands axes :

- **Les réflexions stratégiques et les projets de territoires :** ces dernières années, les mutations institutionnelles et le dynamisme territorial ont amené de nombreuses collectivités à redéfinir leurs projets de territoires. Il s'agit de mieux intégrer les enjeux environnementaux et climatiques, mais aussi de les lier solidement à l'action publique par la construction d'un récit de territoire capable de fédérer largement les acteurs locaux autour d'une vision stratégique partagée. Tout en étant ancrées dans leur contexte immédiat, ces démarches peuvent aussi inspirer d'autres territoires, élargissant ainsi leur portée.
- **Leur transposition dans des documents réglementaires (SCoT, PLUi, ...) :** ces documents représentent, sur une longue période et à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un cadre réglementaire pour l'application de diverses politiques publiques en matière d'organisation de l'espace, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial et d'environnement. Ce sont des outils essentiels de coordination des stratégies territoriales locales qui révèlent la nécessité d'une cohérence interterritoriale entre ambitions économiques, sociales et environnementales.

En résumé, l'Auran œuvre pour articuler les spécificités locales avec une compréhension globale des enjeux. Un processus qui revêt une importance cruciale pour les territoires afin de les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 44 

MAITRISE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



En 2024, l'Agence a poursuivi sa mission d'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre de la trajectoire de sobriété foncière. À ce titre, l'Auran, avec ses partenaires (DDTM44, Département de Loire-Atlantique et ADDRn), a achevé le déploiement et la mise en ligne du dispositif local de suivi de la consommation foncière sur la période 2009 – 2021 à l'échelle de la Loire-Atlantique (Conso ZAN 44). En parallèle, l'Auran est intervenue en appui à l'animation de la coordination et du dialogue interterritorial, au pilotage de la trajectoire de sobriété foncière dans le cadre des démarches stratégiques et de planification de ses adhérents, ainsi qu'à la définition des modalités de mise en œuvre de la trajectoire à toutes les échelles de projet.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 45

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DE L'ADEME SUR LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE



En 2024, l'Auran a terminé son accompagnement du Pays de Blain Communauté et de la Communauté de communes Sèvre et Loire sur la mise en place d'une méthodologie d'identification des enjeux et des potentiels de renaturation au sein des bourgs. Suite à l'exploration des modalités de projets à l'échelle des 6 sites démonstrateurs identifiés, l'Agence et la Communauté de communes Sèvre et Loire ont poursuivi les réflexions auprès des communes de Divatte-sur-Loire, du Landreau, du Loroux-Bottereau, de Mouzillon, La Regrippière et de Vallet sur les financements, les modes de faire et l'évolution de la gestion de ces espaces. Des temps collectifs ont également été conduits avec l'ensemble des partenaires (l'ADEME, l'EPF de Loire-Atlantique et le Département de Loire-Atlantique, ...). Un Carnet de l'Auran (cf projet 43) a été rédigé afin de valoriser et partager auprès des adhérents de l'Agence la méthodologie construite dans le cadre de ce projet.

Cheffe de projet : Enora VACHER

Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

Livrable : 

PROJET 46

APPUI À LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MACHECOUL-SAINT-MÊME



L'Auran a poursuivi son accompagnement de la commune de Machecoul-Saint-Même dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Pour cela, elle s'est appuyée sur son expertise et les outils qu'elle déploie au service de l'analyse territoriale (Cadastre vert, cartographie des îlots de chaleur urbains, etc...). Une attention particulière a été portée sur le processus de déclinaison de la trajectoire de sobriété foncière. La mobilisation de l'Agence participe à l'amélioration continue du dispositif ConsoZAN, déployé à l'échelle de la Loire-Atlantique, ainsi qu'à l'adaptation de ses modalités d'utilisation en matière de planification territoriale. L'équipe de l'Auran est intervenue en appui de la traduction du projet d'aménagement dans les pièces réglementaires. Un volet de la mission a aussi consisté à l'analyse urbaine, environnementale et paysagère de secteurs stratégiques et leur traduction, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Cheffe de projet : Alice FOUQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : 

Révision des SCoT du PETR du Pays de Retz et du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

PROJET 47

L'Auran a poursuivi en 2024 ses **missions d'appui à la révision des SCoT** du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz et du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Après un accompagnement à la co-construction des Projets d'Aménagement Stratégiques en 2023, l'Agence a poursuivi ses missions en 2024 par un **appui à l'animation des débats techniques et politiques**, jusqu'à la **rédaction des Documents d'Orientations et d'Objectifs** traduisant les intentions exprimées par les élus de chaque territoire.

Avec le souci d'un renouvellement permanent de ses approches en matière de planification territoriale, l'Agence a saisi l'opportunité offerte par ces grands projets pour apporter de nouvelles connaissances utiles au pilotage des nouvelles trajectoires nationales, **dans un contexte réglementaire en forte évolution** (trajectoires Zéro Artificialisation et Nette et Zéro Émission Nette). L'enjeu était de **décliner localement ces notions pour éclairer les réflexions des élus locaux**, leur donnant ainsi la possibilité de prendre en connaissance leurs arbitrages politiques.

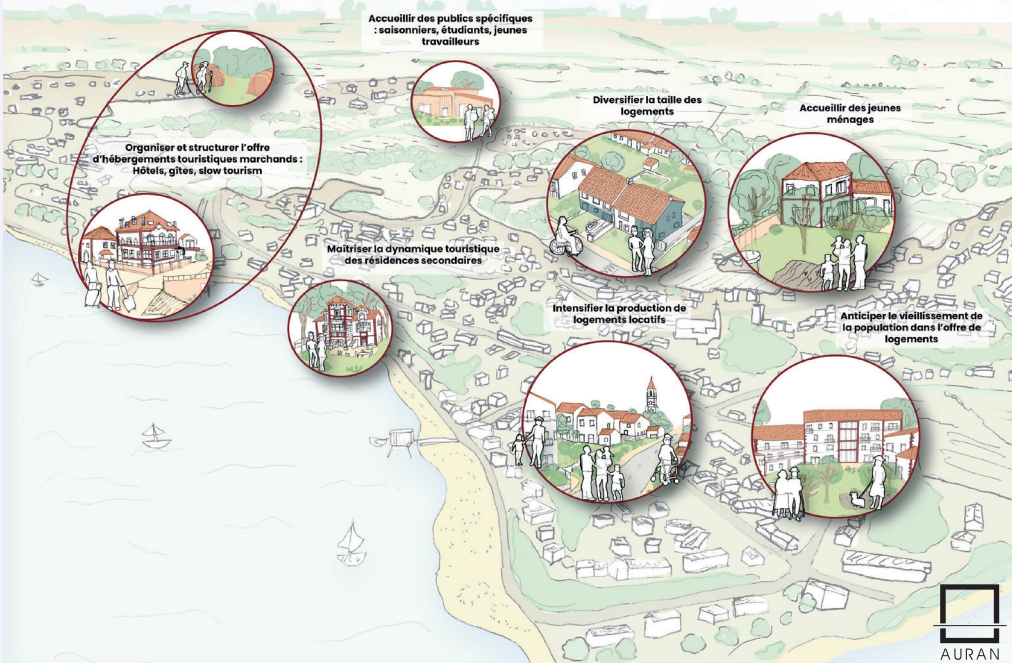
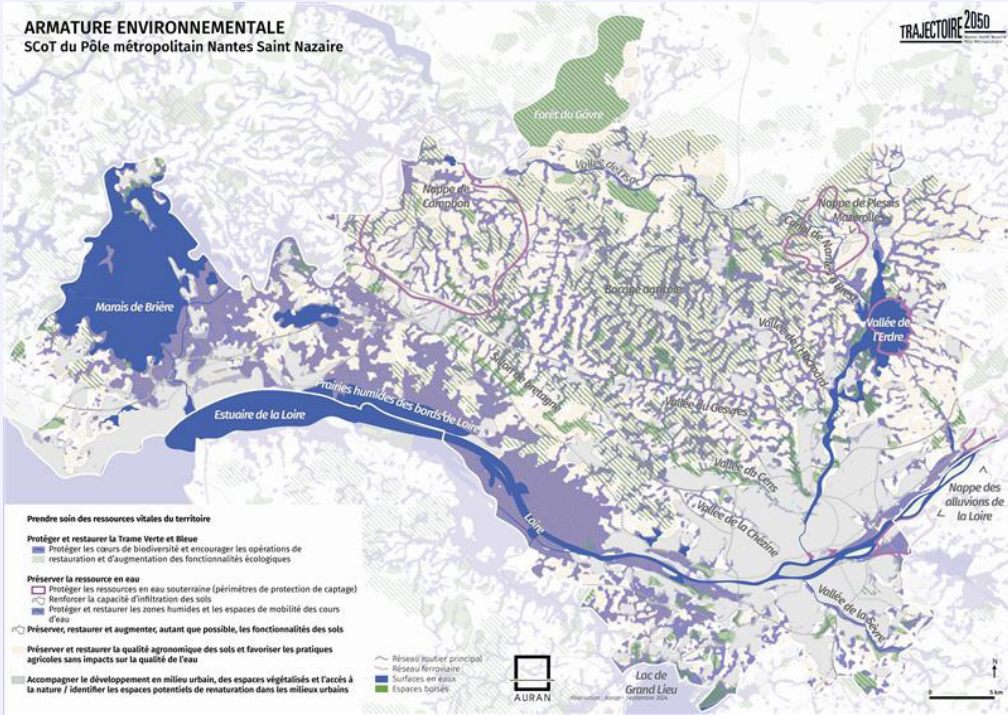
Les travaux de l'Auran relatifs à **l'armature environnementale** ont notamment contribué à l'intégration des enjeux environnementaux dans les documents à travers la mise en valeur des co-bénéfices (en lien avec la biodiversité, l'eau, les sols, le stockage, la captation carbone, etc.) induits par la mise en oeuvre de cette stratégie d'aménagement du territoire. Ils ont permis de mettre en évidence les enjeux de préservation et de gestion des espaces à forts enjeux environnementaux, mais aussi de développer les capacités environnementales en faveur de la résilience des territoires.

Le SCoT du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire a fait l'objet d'un arrêt en février 2025 tandis que celui du PETR du Pays de Retz sera arrêté en juillet 2025. L'Auran poursuivra ensuite **son accompagnement jusqu'à l'approbation des SCoT ainsi que dans le cadre de la mise en oeuvre de leurs programmes d'actions respectifs et du suivi et de leur trajectoire à horizon 2050**.

Cheffes de projet : Marion PRETESEILLE & Alice FOUQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Retz et du Pôle



PROJET 48

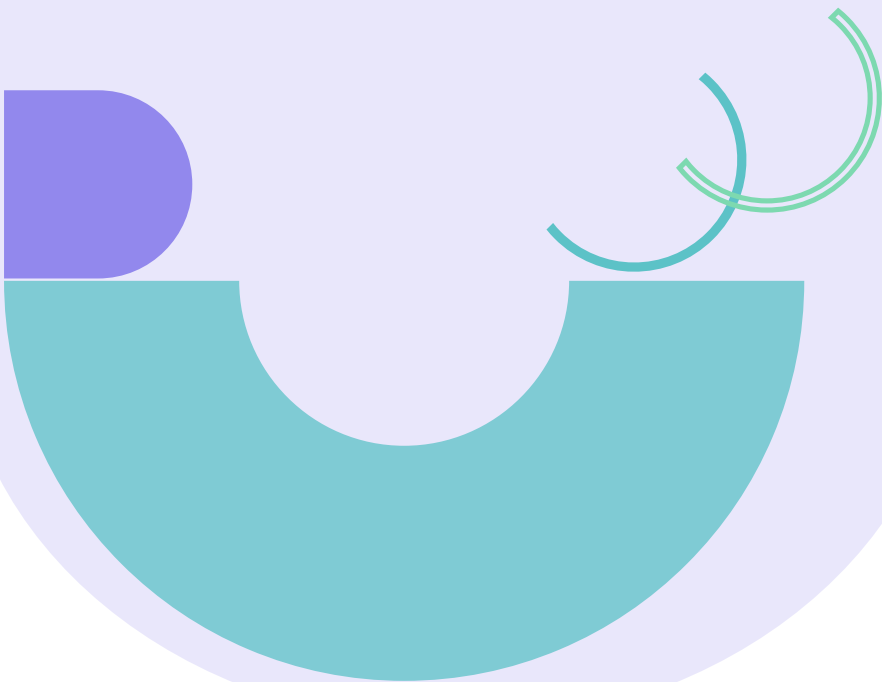
ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE DU PAYS YON
ET VIE



Lors du comité syndical du 5 juin 2024, les élus du Pays Yon et Vie ont décidé de ne pas réviser leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Forts d'un SCOT récent et conscients des enjeux d'aménagement auxquels leur territoire est confronté, ils ont toutefois initié plusieurs travaux stratégiques. Dès 2024, l'Agence a organisé un accompagnement visant à consolider leurs données d'observation foncière. Elle a également décliné la réflexion sur la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à des échelles plus fines, via diverses études de faisabilité. Ces démarches, consolidées et partagées à l'échelle du Pays, sont menées avec le souci de construire des réponses adaptées aux réalités territoriales et économiques des communes. Par ailleurs, les élus ont également souhaité engager des ateliers pour amorcer les réflexions à l'échelle du Pays sur les nouvelles problématiques d'aménagement commercial, notamment le volet logistique. Ces travaux, menés en dehors de toute procédure réglementaire, permettront d'identifier les grandes lignes directrices de leur prochain SCoT.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 49 

SÉMINAIRE ALLIANCE DU TERRITOIRE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE

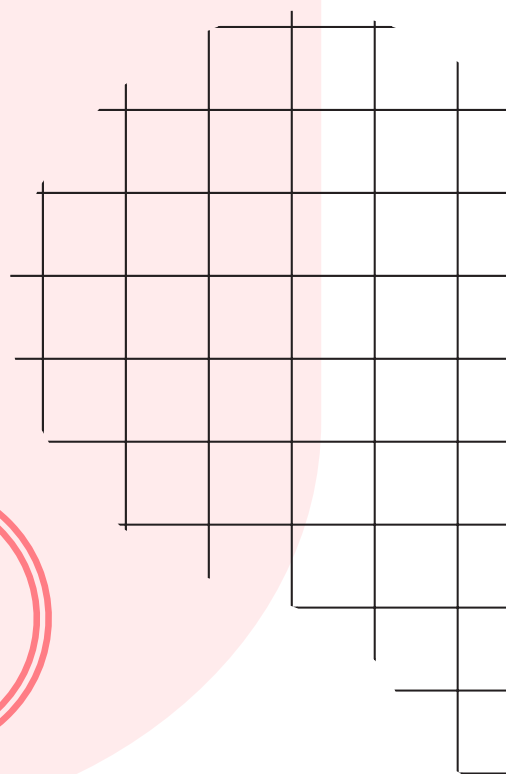


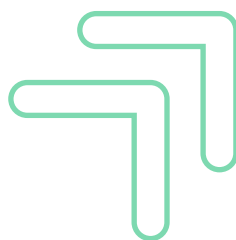
De par la diversité de ses missions et l'étendue de son périmètre d'intervention, l'Auran constitue un acteur particulier œuvrant au service des politiques publiques des collectivités et intervenant à toutes les échelles. Ce positionnement confère à l'Agence une vision globale des enjeux d'aménagement du territoire. En lien avec les multiples observatoires qu'elle porte, l'Agence participe par son action et à de multiples niveaux, à l'émergence d'une vision partagée de l'aménagement du territoire et des politiques publiques qui lui sont liées. Ce soutien aux démarches de coopérations interterritoriales s'est traduit notamment en 2024 par l'appui à la préparation et à l'animation d'un séminaire « Alliance des territoires » porté par le Pôle Métropolitain Loire Bretagne.

Chef de projet : Hervé PATUREAU

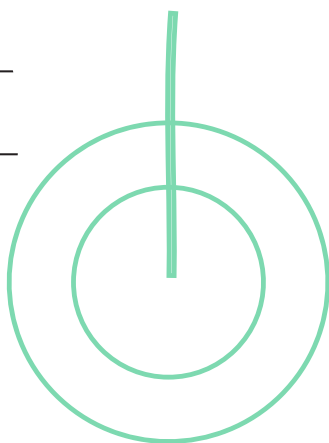
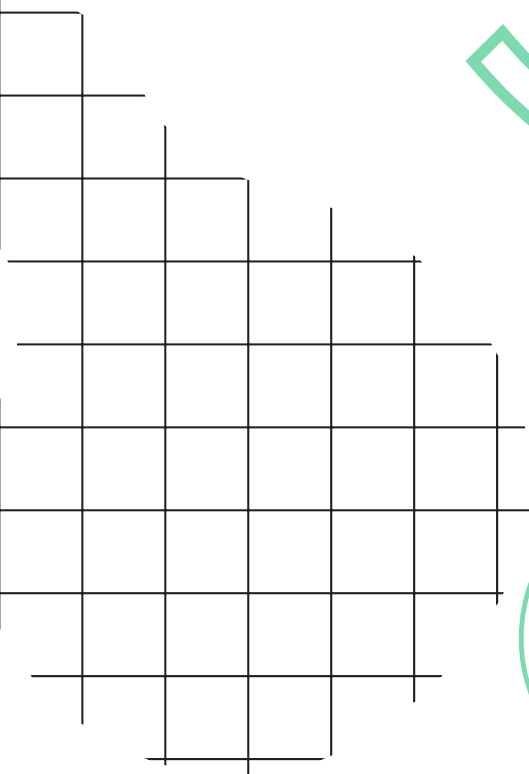
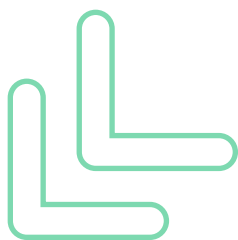
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrable : 





PROJETS URBAINS





Le projet urbain répond en premier lieu à une volonté des collectivités d'agir, d'organiser les besoins du territoire (logements, entreprises, équipements, espaces publics, mobilité, nature en ville...) et d'anticiper ceux à venir (énergie, réversibilité, sobriété foncière...). Ainsi le projet urbain s'oppose au « laisser-faire » dont les conséquences sont une standardisation de la ville, un accroissement de la ségrégation socio-spatiale ou encore une dégradation de la qualité urbaine. La vocation de l'Auran, au travers du projet urbain, repose sur le croisement des regards (interne, externe, technique, politique et citoyen). Cela se traduit par le passage du dessin au dessin qui repose sur le partage, l'innovation, la pédagogie et l'ouverture pour une réponse pragmatique, sensible et contextualisée pour chaque projet.

Aujourd'hui, les enjeux d'une nouvelle fabrique de la ville interrogent sur les nouveaux modes opératoires, les modalités de financement, la capacité d'un foncier à recevoir une programmation, et les modalités de mise en œuvre des transitions. « Donner à voir » pour se projeter est donc essentiel. En appui sur l'ensemble des observatoires portés par l'Auran, des expérimentations, et de l'objectivation des dynamiques urbaines propres au territoire, l'ensemble des accompagnements de l'Agence sur la thématique du projet urbain repose sur trois compétences en perpétuelle renouvellement dans leurs méthodes :

- **La programmation urbaine** qui pose le premier jalon de la construction du récit d'un territoire : histoire, géographie, besoins, réglementation.
- **Les études** qui révèlent la capacité d'un récit à se concrétiser au regard des enjeux techniques, réglementaires et financiers. Ces outils de conception sont au cœur de la démarche de l'Agence pour concrétiser la stratégie des territoires dans une programmation adaptée.
- **Le conseil et l'animation**, comme guides pour sensibiliser et accompagner les acteurs publics du territoire dans leurs dialogues avec les porteurs de projets.

Ces trois axes se concrétisent autour d'une grande diversité d'interventions sur des projets aux échelles multiples : les stratégies de mutation urbaines et paysagères, les requalifications urbaines et l'émergence de nouveaux quartiers, le renouvellement urbain et la revitalisation des cœurs de ville et des zones d'activités. Enfin, cette approche s'inscrit pleinement dans la vocation de l'Auran d'apporter une réponse contextualisée, multi-échelles, et multithématiques, adaptable sur l'ensemble des territoires de ses adhérents.



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 50 

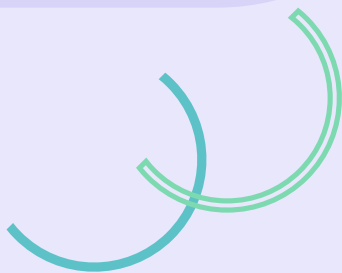
ÉTUDE DE PROGRAMMATION SUR LES ZONES 2AU DES HAMEAUX DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE- SUR-ERDRE



En 2024, l'Auran a initié son accompagnement de Nantes Métropole et la commune de La Chapelle-sur-Erdre, portant sur le devenir des zones 2AU situées au sein des hameaux historiques de la commune et inscrites au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la trajectoire de sobriété foncière, pour laquelle l'Agence travaille avec ses partenaires (dont l'Etat) à la mise en place d'outils adaptés aux besoins des territoires (la démarche ConsoZAN notamment). Elle vise à apporter une connaissance des enjeux propres à chaque site afin de réinterroger la stratégie de programmation et de vocation de certaines zones 2AU. L'Agence a démarré une première étape de diagnostic afin d'apporter les éclairages nécessaires à une réflexion transversale sur le devenir de ces secteurs, visant à concilier les enjeux de préservation de l'armature environnementale (préservation des ressources en eau et sols, prise en compte des enjeux agricoles) et de production de logements en respectant la stratégie de sobriété.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 



PROJET 51

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE
RENOUVELLEMENT DU SECTEUR DU CARDO GRAND
VAL

En 2024, l'Auran a poursuivi l'accompagnement de la métropole nantaise, la ville d'Orvault et la ville de Nantes pour la régénération du secteur Cardo Grand Val, dont les fonctions (commerces, emplois, mobilité) lui confèrent un rayonnement sur toute la partie Nord de l'aire d'attraction nantaise. L'Agence s'est appuyée sur les compétences et les « outils Auran » (îlots de chaleurs urbains, QuidZAE, Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique, Cadastre Vert...) ainsi que sur la réalisation d'une dizaine d'entretiens avec les acteurs économiques locaux, d'ateliers avec les élus et techniciens, afin de produire un diagnostic multithématique sur ce secteur qui n'avait pas encore fait l'objet d'études. Parallèlement, une enquête a été lancée afin d'objectiver les usages des habitants du secteur. Ce diagnostic a ainsi permis de partager avec les acteurs du territoire les enjeux pour le devenir du secteur qui seront travaillés en 2025 sous forme de scénarios d'aménagement contrastés pour le renouvellement urbain de cette zone d'activités économiques. Ce travail participe d'une manière plus globale à la consolidation et au développement de nouvelles méthodes pour régénérer les tissus économiques.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  

PROJET 52

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE
RENOUVELLEMENT DE PONT ROUSSEAU À REZÉ

En 2024, l'Auran a poursuivi l'accompagnement de la Métropole et la ville de Rezé sur l'étude pour le renouvellement du quartier de Pont Rousseau. L'Agence s'est appuyée sur les « outils Auran » (îlots de chaleurs urbains, Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique, QuidCommerce, ...) ainsi que sur la réalisation d'entretiens avec les acteurs économiques, d'ateliers avec élus et techniciens, afin de produire un diagnostic multithématique. Les enjeux partagés ont permis de co-construire des scénarios d'aménagement contrastés et de dialoguer avec les acteurs du territoire sur les aménagements paysagers, l'intégration des mobilités et la programmation urbaine nécessaire pour s'inscrire dans les objectifs d'intensification de la centralité métropolitaine tout en offrant un cadre de vie agréable pour les habitants et usagers.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 

PROJET 53

ÉTUDE DE RÉGÉNÉRATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE L'OZERAYE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY



En 2024, L'Auran a débuté son accompagnement de la Communauté de communes de Nozay pour la réalisation de l'étude de programmation urbaine de requalification de la zone d'activités économiques (ZAE) de l'Ozeraye et de l'immobilier intercommunal sur la commune de Puceul. En préalable du diagnostic multithématique, l'Agence a entrepris une dizaine d'entretiens individuels avec les acteurs économiques du secteur, élus et techniciens de la Communauté de communes de Nozay. L'ensemble des échanges a permis d'avoir une vision partagée des enjeux pour cette ZAE dans un contexte de raréfaction des fonciers économiques. Ce projet a été l'occasion de pouvoir défricher de nouveaux enjeux nécessaires à la régénération des zones d'activités : réversibilité des bâtiments existants, superposition de programmations productives, optimisation des espaces de stockage,... L'ensemble de ces travaux ont été valorisés auprès des adhérents de l'Agence lors d'une séquence dédiée à l'économie régénérative.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable :

PROJET 54

PLAN-GUIDE FRÊNE ROND / SAINT SEB' BOULEVARD SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



L'Agence a poursuivi en 2024 l'accompagnement de la métropole nantaise et la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire sur la régénération de la zone commerciale de Frêne Rond / Saint Seb' Boulevard. Cette démarche, en appui de la stratégie métropolitaine de réactivation des entrées d'agglomération, visait à identifier les leviers nécessaires au renouvellement urbain des secteurs économiques. Cette démarche de Plan-Guide a été saluée par l'État comme l'un des 74 lauréats de l'Appel à Manifestation d'intérêt du Plan de Transformation des zones commerciales lancé par l'État. Ce travail va se poursuivre dans une volonté d'accompagner les acteurs publics et privés à la mise en œuvre de cette stratégie de régénération économique.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable :

PROJET 55

PLAN-GUIDE STRATÉGIQUE SUR LA ROUTE DE PARIS



L'Agence travaille depuis 2022 à la formalisation d'une vision stratégique sur la transformation de la Route de Paris dans le cadre de la compétence métropolitaine de régénération des 7 entrées d'agglomération et des stratégies de mobilité des intercommunalités voisines et du nord-est du département. Cette année 2024 a permis de finaliser un Plan-Guide traduisant ainsi une vision partagée entre Nantes Métropole et les cinq communes inscrites le long de cet axe. Le travail s'est notamment appuyé sur des thématiques telles que la nature en ville, la désimperméabilisation des sols, les modes actifs, et la densification, qui ont été explicitées dans un document « récit du projet ». Ces leviers d'aménagement ont également permis, cette année, de mettre en évidence le potentiel de certains secteurs. Leurs enjeux ont ainsi pu être traduits dans 6 fiches d'îlots, afin d'accompagner et de guider les acteurs économiques du secteur.

Cheffe de projet : Éliisa COLAS
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :

PROJET 56

ÉTUDE STRATÉGIQUE ET DE PROGRAMMATION
URBAINE DU CENTRE-BOURG DU CLION-SUR-MER


La ville de Pornic a confié à l'Agence une mission pour la requalification et la programmation urbaine d'une friche de 1,7 hectare en plein centre-bourg du Clion-sur-Mer, ainsi que des espaces publics alentours. En parallèle de 3 ateliers citoyens qui ont permis d'enrichir le projet au fur et à mesure de sa formalisation, l'année 2024 a permis de finaliser la vision partagée pour le renouvellement urbain du secteur, à travers la réalisation d'un Plan-Guide. S'appuyant sur une nouvelle place centrale conviviale et animée, à l'écart de la circulation automobile, le réaménagement du bourg du Clion-sur-Mer propose une programmation de logements collectifs et individuels sur l'ancienne friche ainsi que le déploiement de rez-de-chaussée actifs en lien avec la nouvelle place.

Cheffe de projet : Élixa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  

PROJET 57

ÉTUDE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET
PROGRAMMATION SUR LE CŒUR DE VILLE
D'ORVAULT


Débutée en 2021, cette mission avait abouti à la réalisation d'un Plan-Guide à l'échelle du cœur de bourg d'Orvault, construit au pas à pas en concertation avec un panel citoyen. Il projetait le réaménagement des espaces publics, la construction de nouveaux logements et commerces. Afin d'enclencher la phase opérationnelle sur les 3 îlots stratégiques du secteur, l'Agence a pu, en 2024, traduire les enjeux et ambitions du Plan-Guide au travers de 3 fiches de lots afin de garantir la qualité des futures opérations et la cohérence globale du projet. Les échanges et le travail d'accompagnement de ces îlots ont pu également être enclenchés avec les différents architectes retenus, en lien étroit avec les propriétaires fonciers, la ville d'Orvault et le panel citoyen.

Cheffe de projet : Élixa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  

PROJET 58

STRATÉGIE URBAIN ET ACCOMPAGNEMENT DES
PROJETS URBAINS SUR LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES


En 2024, l'Agence a poursuivi son accompagnement auprès de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres dans l'avancement et le développement de leurs différents projets urbains. Dans le cadre de cette mission, le travail de l'Agence se traduit par différentes approches en fonction des projets. Elle se décline sous la forme de cahier de prescriptions, faisabilités urbaines, analyse de projets ou encore définition et accompagnement dans la mise en œuvre de feuilles de route en cohérence avec les ambitions urbaines et environnementales. Cette année, l'accompagnement de l'Agence a permis aux communes des Touches et de Grandchamp-des-Fontaines notamment, de traduire leurs stratégies et outils de planification afin de répondre aux nouveaux enjeux urbains dans le cadre de leurs différents projets.

Cheffe de projet : Élixa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 

PROJET 59

ÉTUDE DE PROGRAMMATION ET DE FAISABILITÉ URBAINE SUR LE SECTEUR RUE DU PERRY À GRANDCHAMP-DES-FONTAINES



La commune de Grandchamp-des-Fontaines, la Communauté de communes d'Erdre Gesvres ainsi que l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique ont missionné l'Agence afin de questionner l'aménagement du site Perray. Le travail sur l'année 2024 a permis de préfigurer les enjeux ainsi que les invariants du projet, en lien avec la ville, mais aussi avec un panel citoyen qui s'est mobilisé autour de 2 ateliers. Stationnement en rez-de-chaussée pour anticiper la réversibilité en commerces, qualité des logements et de leurs prolongements extérieurs, cœur d'îlots verts, cheminements piétons, conservation de la grange existante : ces éléments façonnent le projet et seront retranscrits, en 2025, dans une fiche d'îlot qui servira de guide à la consultation d'opérateurs sur le secteur.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  

PROJET 60

ÉTUDE DE STRATÉGIE URBAINE SUR LA REQUALIFICATION DES GRANDS BOULEVARDS NANTAIS DU 19^E SIÈCLE



Les grands boulevards nantais du 19^e siècle se sont façonnés au fil du temps au travers des transformations urbaines, et se sont progressivement inscrits dans une logique de ceinture géographique à l'échelle de la ville de Nantes. Aujourd'hui, les nouvelles mobilités urbaines, l'intégration des enjeux de renaturation, de désimperméabilisation, de rafraîchissement ou encore d'intensification des usages des espaces publics, nécessitent de se réinterroger sur la vocation de ces grands boulevards. Cette étude, initiée en 2024, a pour objet d'accompagner la stratégie de requalification de ces grands axes en rééquilibrant la place laissée aux différents modes de déplacement et en intégrant l'ensemble des considérations et enjeux d'adaptation au changement climatique pour garantir l'amélioration du cadre de vie des nantais.

Cheffe de projet : Énora VACHER
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 

PROJET 61

ÉTUDE DE STRATÉGIE URBAINE SUR LES FONCIERS PRIORITAIRES DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



2024 a marqué la concrétisation des études capacitaires réalisées par l'Agence pour les élus et services de Pornic Agglo Pays de Retz. Inscrites dans le Programme d'Action Foncière, ces faisabilités ont pour vocation de porter une stratégie urbaine et foncière conjointe avec le Programme Local de l'Habitat de l'intercommunalité. En 2024, l'Agence a réalisé des études capacitaires sur 8 sites, diversifiés dans leurs typologies, répartis sur 7 communes : Chaumes-en-Retz, la Plaine-sur-Mer, Pornic, Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Michel-Chef-Chef et Villeneuve-en-Retz. Ce travail permet de fiabiliser la capacité technique et économique des fonciers à accueillir de l'habitat. Ce projet en synergie avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique s'inscrit dans la volonté d'inventer des nouveaux modes de faire répondant aux impératifs de transitions urbaines, de réduction de consommations foncières et d'accorder à tous un logement de qualité.

Cheffe de projet : Laurane PERCHE

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : 

PROJET 62

DÉMARCHE PROSPECTIVE THOUARÉ 2040



La ville de Thouaré-sur-Loire a missionné l'Agence pour mettre en œuvre une démarche de concertation citoyenne autour d'un travail prospectif : Comment les Thouaréens.ne.s se projettent à Thouaré en 2040 ? En 2024, l'Auran a pu accompagner la ville sur cette démarche, qui s'est ponctuée par plusieurs temps forts : un questionnaire en ligne pour tous les habitants, deux forums, trois ateliers avec un panel de citoyens ainsi qu'un atelier avec les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes. Le processus s'est conclu par une réunion publique de présentation des grands enseignements de la démarche. Six thématiques ressortent de ce travail collectif : la nature et les paysages, l'énergie et la sobriété, l'alimentation, la solidarité, les équipements de proximité et la mobilité douce.

Cheffes de projet : Louise CHARPENTIER & Flore RENAULT

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :   

Renouvellement urbain du centre-ville

PROJET 63

Depuis 2022, la ville de Sainte-Luce-sur-Loire a porté une démarche sur la régénération de son cœur de ville au travers d'une requalification de ces espaces publics et d'une réflexion sur une nouvelle programmation urbaine.

Un centre-ville vert et animé

L'année 2024 marque la concrétisation du Plan-Guide, réalisé en collaboration avec Nantes Métropole Aménagement. Il propose une vision pré-opérationnelle mettant l'accent sur la végétalisation du cœur de ville et la désimperméabilisation des espaces publics afin de limiter les effets des îlots de chaleurs urbains. Ce projet est l'exemple, à l'échelle d'un projet urbain, de la mise en œuvre de la charte de l'Arbre métropolitaine réalisée par l'Auran conjointement avec Nantes Métropole. Le projet repense également la place des modes actifs, en intensifiant les perméabilités douces nord-sud mais aussi est-ouest, tout en libérant la place centrale de son stationnement automobile existant. L'offre de stationnement existante est alors restructurée, sur un principe de poches accessibles à moins de 5 minutes à pied du centre-ville. En parallèle, l'un des enjeux du projet est de pouvoir redonner vie au Mail de l'Europe, aujourd'hui sans usage, et d'y connecter les équipements publics et la moyenne surface qui s'inscrivent actuellement en dehors du linéaire historique, Rue Jean Moulin.

Offrir un centre-ville attractif et conforter l'offre commerciale et de services

Ce Mail restructuré devient alors la colonne vertébrale « douce et arborée » du projet. Il renforce et complète l'offre commerciale et de services autour d'une nouvelle place, végétalisée et favorisant l'inclusivité, la rencontre et le lien social. Dans le même temps, le Plan-Guide porte la construction d'une programmation de logements ainsi que la restructuration (démolition, extension, mutualisation) des espaces sportifs, culturels et associatifs existants de la commune.

Une démarche participative au cœur du projet

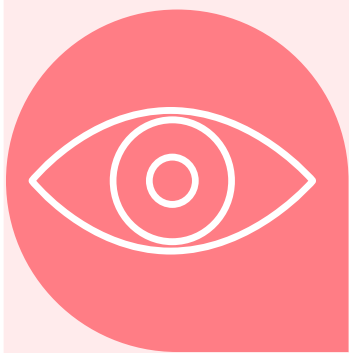
L'Auran est venue en appui de la démarche de concertation portée par le bureau d'études missionné par la Ville en tant qu'animateur et producteur d'éléments de dialogue nécessaires à cette concertation citoyenne. En novembre 2024, un forum citoyen a notamment été organisé, afin de présenter aux habitants le Plan-Guide du réaménagement du centre-ville. La présentation s'est accompagnée d'une maquette 3D du projet et de panneaux thématiques résumant la démarche et les grands axes du projet.

Cheffe de projet : Élisabeth COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

e de Sainte-Luce-sur-Loire





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 64 

OUTILS DE SIMULATION DE L'ADAPTATION DES PROJETS URBAINS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



L'Auran a développé des outils de simulation pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans les process et les méthodes de réalisation des études de l'Agence. En 2024, ces outils ont pu être testés et appréhendés sur différents sites : régénération des zones d'activités, requalification de cœur de ville, ou encore renaturation de cours d'écoles. Au-delà de l'expérimenter sur des projets urbains, cet outil a pu notamment se déployer de manière pré-opérationnel sur des espaces publics afin de pouvoir fiabiliser l'implantation de toiles d'ombrage en alternative à la plantation d'arbres. En 2025, cette démarche se diffusera de manière plus large au sein de différentes études menées par l'Agence et alimenteront les travaux pour les adhérents de l'Auran.

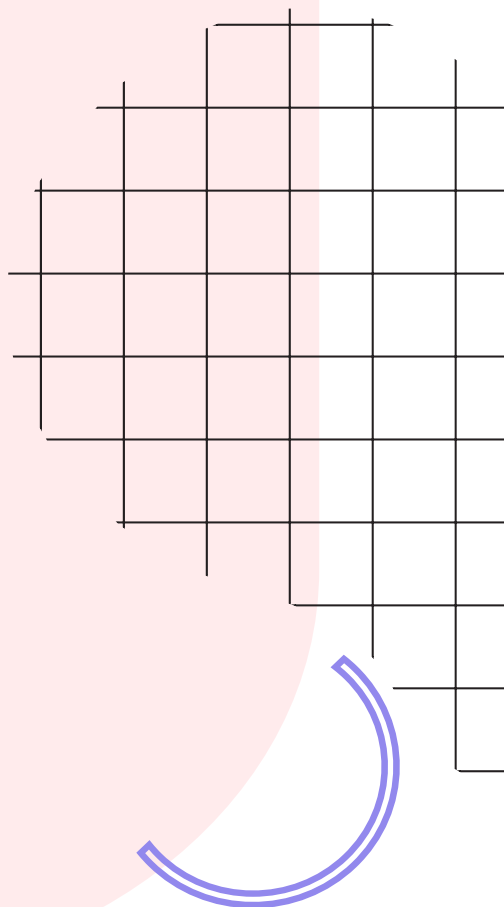
Chef de projet : Abdou DIOUCK

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : 

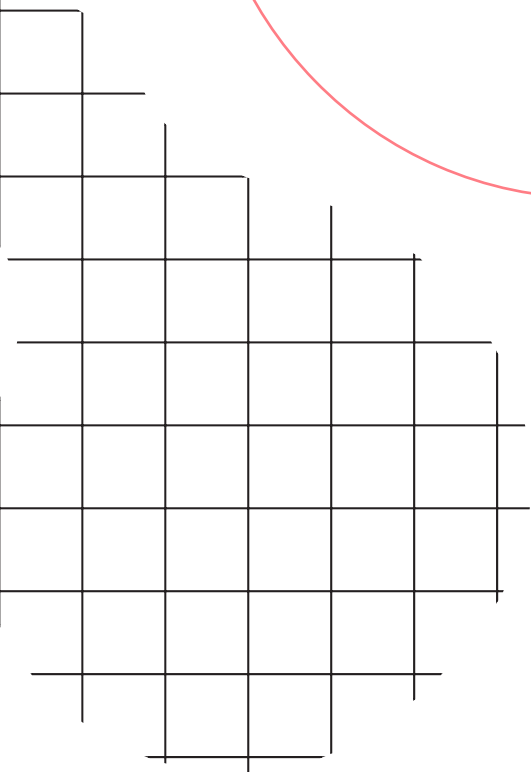
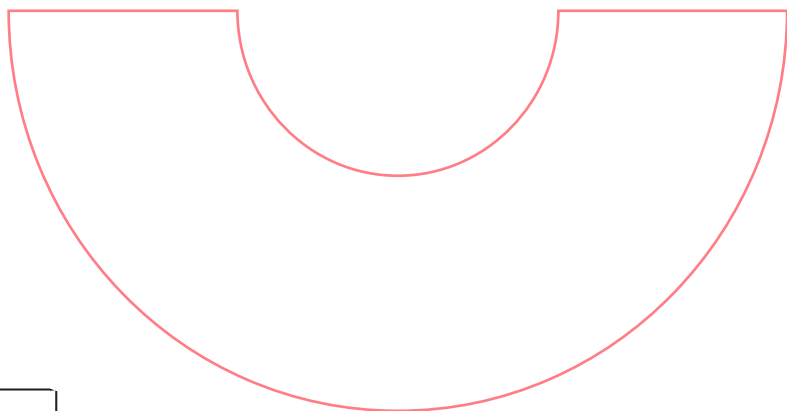
● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Livrables :   





SERVICES URBAINS





Les services urbains, qu'ils soient liés à l'énergie, l'eau, la valorisation des déchets ou encore à la bonne gestion des ressources, sont les piliers souvent invisibles du bon fonctionnement de la ville. Dans un contexte de transition, de sobriété, de modification des comportements, ces services doivent nécessairement s'adapter, se lier et s'entremêler pour répondre aux enjeux démographiques, économiques et environnementaux de nos territoires. L'Auran, dans sa vision prospective, transversale et multi-territoriale souhaite reconnecter les services urbains à l'ensemble de l'écosystème de la fabrique de la ville.

Les interventions de l'Agence se concentrent sur deux axes majeurs :

- **Observer, capitaliser, mettre en synergie** : l'Auran s'attache, en miroir de l'Observatoire Partenarial de la transition énergétique, à monter en compétences sur les enjeux de valorisation des ressources et plus globalement sur les enjeux de la décarbonation de la ville. L'Agence collecte et analyse des données pour offrir une vision claire et actualisée de ces enjeux au regard de la multiplicité des acteurs (publics et privés) et de la capacité des filières économiques à se structurer.
- **Infuser, innover les services urbains au sein des études de l'Auran** : fort de cette montée en compétence, il s'agit de valoriser cette thématique au sein des études de stratégie, de programmation et de faisabilité urbaines réalisées par l'Agence sur l'ensemble des territoires. Il faut également prendre en considération l'ensemble des mécanismes fiscaux, budgétaires et réglementaires qui ne cessent d'évoluer afin d'aider les adhérents de l'Agence à anticiper leurs stratégies urbaines au regard de leur capacité à financer et optimiser les services urbains.

En somme, face à la nécessaire adaptation des territoires aux enjeux de transition, l'Auran s'engage à apporter un regard objectif et contextualisé sur la mutation des services urbains. En combinant veille, expertise et conseil, l'approche de l'Agence vise à s'adapter aux spécificités territoriales pour accompagner ses adhérents.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

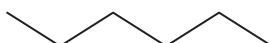
PROJET 66 OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



L'énergie est devenue une composante majeure et indissociable de l'urbanisme. C'est pourquoi l'Auran s'attache au travers de ses travaux et notamment de l'Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique, associant à ses côtés les grands acteurs publics et privés de l'énergie, à dresser un état des lieux des déterminants clés d'une transformation aussi nécessaire que progressive. En 2024, l'Agence a publié une Synthèse de l'Auran qui vise à objectiver les leviers et les rythmes de transformations attendues pour tenir les objectifs climatiques à l'échelle locale. À travers une approche multisectorielle (habitat, industrie, agriculture, mobilités,...), les stratégies climatiques locales ont pu être confrontées aux réalités opérationnelles et adaptées aux dynamiques des bassins de vie. Cette thématique de la transition énergétique a été au cœur de l'assemblée générale de l'Auran en juin 2024, avec l'ensemble des partenaires de cet observatoire.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :   





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 67

SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES DE NANTES MÉTROPOLÉ : ORGALIM'



En 2024, l'Agence, en lien avec la Direction des déchets de Nantes Métropole, a élaboré un Schéma Directeur de Gestion des Biodéchets Alimentaires afin de structurer et d'accompagner les évolutions nécessaires du service public pour intégrer le geste de tri à la source des biodéchets alimentaires. L'Agence est intervenue en tant qu'animateur aux réunions de travail pour toutes les communes de la Métropole au sein de temps dédiés. Suite aux travaux et réponses des communes, l'Auran a réalisé un atlas stratégique permettant une mise en œuvre du dispositif. Ces méthodes et outils développés dans ce cadre sont disponibles pour l'ensemble des adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : | |

PROJET 68

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE MATIE'R TRANSITION INTÉGRÉE DE L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES



L'Auran investit, en lien avec ses adhérents, le champ de la valorisation des déchets et de la matière dans une logique d'optimisation des ressources territoriales. L'objectif de cette démarche est d'accompagner au mieux les territoires pour le développement d'une économie circulaire et des modes plus sobres de la fabrique de la ville. En 2024, cela s'est traduit par l'amélioration de la connaissance territoriale de la gestion et du traitement de la matière pour une plus forte valeur ajoutée et notamment pour planifier le plus en amont possible les mécanismes de valorisation de la matière au sein de la fabrique de la ville et de ses usages ; l'Auran souhaite poursuivre son travail de territorialisation de ces volumes et leur capacité à participer au processus de régénération urbaine. Cet observatoire s'inscrit plus globalement dans la nécessité d'apporter des réponses aux trajectoires locales (ZAN, ZEN) pour impulser une décarbonation de la fabrique de la ville et des territoires.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : |

PROJET 69

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION DE ZONE INDUSTRIELLE BAS CARBONE



Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire constitue aujourd'hui un hub énergétique majeur, avec ses partenaires territoriaux, et notamment Saint-Nazaire Agglo. Ce territoire industriel s'inscrit aujourd'hui dans une trajectoire de développement national d'une future « Zone Industrielle Bas Carbone » (ZIBaC). Afin de pouvoir engager une réflexion fine de la planification énergétique sur ce secteur, RTE a mobilisé l'Auran en 2024 pour mener une étude visant à définir l'évolution des infrastructures de réseau électrique. L'identification des besoins électriques associés aux grands projets de décarbonation et l'évolution de consommations diffuses à l'horizon 2030 et 2050 ont permis d'élaborer la trajectoire d'électrification du secteur.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : É | %

PROJET 70

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION DE LA COOPÉRATIVE RÉSILIENCE & CARBONE



Afin de limiter le réchauffement planétaire et préserver les écosystèmes, un budget carbone ne doit pas être dépassé à l'horizon 2050. Cela passe par l'atteinte du Zéro Émission Nette visant à équilibrer les émissions de gaz à effet de serre face aux capacités des écosystèmes à stocker du carbone. Les stratégies climatiques locales dessinent des trajectoires de plus en plus précises sur les volets de la transition écologique. À la suite du Plan Climat Air Énergie Territorial 2024-2030, l'Auran a engagé en 2024 un accompagnement pour préfigurer un outil d'ingénierie qui a vocation à réunir les acteurs locaux autour de la problématique de la résilience écologique du territoire (zones humides, sols, agroforesterie, forêt, biodiversité, nature, rafraichissement, eau, carbone ...). Au-delà de ces enjeux thématiques, cet accompagnement s'inscrit dans la poursuite de la structuration d'un dialogue interterritorial et multi-échelle pour l'ensemble des adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : É | %

PROJET 71

DIAGNOSTIC TERRITORIAL GAZ



Nantes Métropole et GRDF ont convenu en 2024 l'actualisation de leur contrat de concession. Pour ce faire, cette démarche s'appuie sur l'établissement préalable d'un diagnostic partagé du service public de distribution de gaz en y intégrant des éléments factuels sur la place du gaz dans le paysage énergétique du territoire et l'esquisse d'une trajectoire Climat-Energie. Nantes Métropole et GRDF ont souhaité s'appuyer sur l'Auran et son Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique. Pour structurer cet accompagnement, l'Auran s'est appuyée sur une échelle territoriale plus large permettant de lier les équilibres production-consommation et les perspectives de développement du gaz renouvelable sur le territoire des Pays de la Loire.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : É | %



PROJET 72

SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES DE LA COMMUNE D'ORVAULT



La commune d'Orvault a souhaité en 2021 renforcer sa stratégie de planification énergétique territoriale dans l'objectif de rechercher une efficacité optimale de la production, la distribution et la consommation des énergies sur son territoire. Cette démarche vise à aboutir à une stratégie énergétique communale. En 2024, l'Agence en partenariat avec la ville d'Orvault a pu porter ce travail et cette démarche dans le cadre des Assises de la transition énergétique qui ont eu lieu à Dunkerque. En parallèle, l'Auran a poursuivi son travail visant à évaluer l'atteinte de ces objectifs vers 100% de consommation d'énergies renouvelables et locales. En 2024, l'Auran a débuté l'évaluation de l'atteinte des objectifs définis préalablement, à savoir parvenir à 100% d'énergies renouvelables et locales dans les consommations.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :

PROJET 73

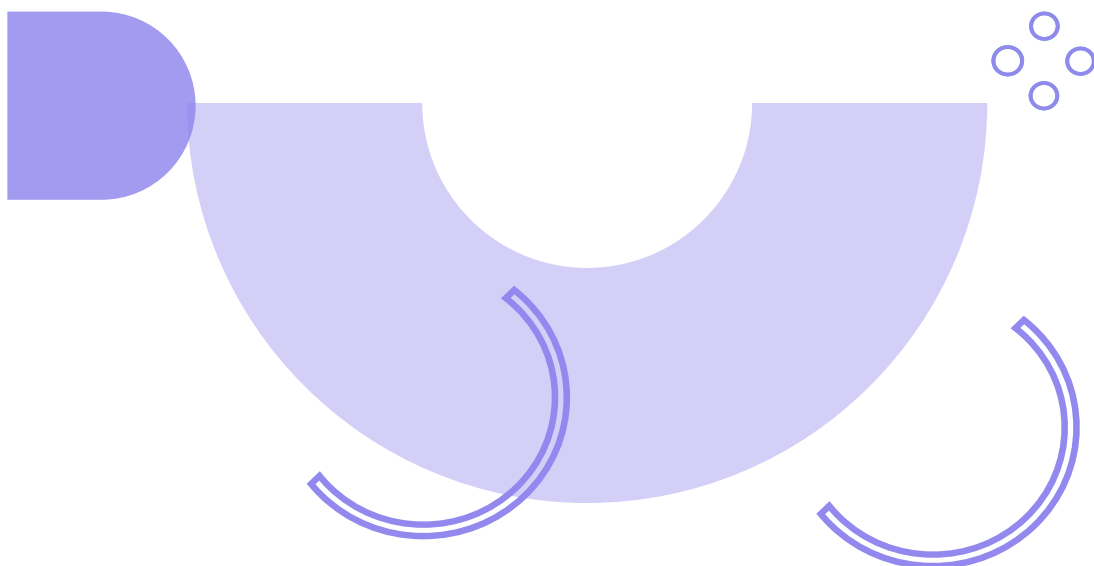
ZONES D'ACCÉLÉRATIONS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN



La Loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 demande aux communes d'identifier des zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur leur territoire. Après avoir élaboré, en tant que tiers de confiance et ingénierie publique locale, un atlas communal homogène sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'Auran a réalisé des cartes communales détaillées par filières de production (éolien, méthanisation, réseau de chaleur, solaire ombrières, au sol, solaire toitures, géothermie, hydroélectricité) dans une vision globale et territoriale du mix-énergétique. Cet atlas a permis d'alimenter la vision stratégique locale et nationale au travers de son dépôt sur le portail cartographique de l'État.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :



Plan Climat Air Énergie Territorial de Nantes Métropole

PROJET 74

En 2024, Nantes Métropole a lancé **la révision de son Plan Climat** (2024-2030), dont les mesures concrètes devront répondre aux attentes fortes des habitants, des entreprises et des territoires d'ici à 2030 et 2050 ainsi qu'à l'objectif de contribution à la neutralité carbone. Il s'agit notamment d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les risques climatiques, de développer les puits de carbone et les énergies renouvelables, en élaborant des actions concrètes, visibles à multiples échelles (métropolitaine, communales, quartiers).

Nantes Métropole a souhaité s'appuyer sur l'expertise de l'Auran pour l'accompagner dans la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et notamment **dans l'élaboration de plusieurs scénarios d'atteinte de la neutralité carbone** en travaillant sur les leviers de la maîtrise de la consommation d'énergie, de la production et consommation des énergies renouvelables, de la restauration et du développement des puits de carbone ainsi que sur les émissions importées. L'Auran a pu ainsi identifier la trajectoire nécessaire pour atteindre ces objectifs et **l'objectiver par des actions quantifiées et territorialisées**. L'ensemble des leviers des politiques publiques a été débattu afin d'être le socle commun d'une déclinaison de ces objectifs à l'ensemble des futurs documents cadre de la métropole nantaise.

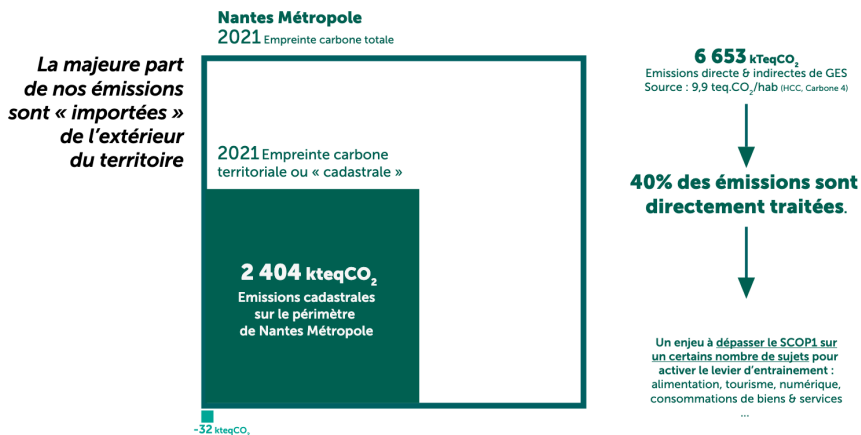
Enfin l'Auran a contribué à définir les **objectifs stratégiques et les grandes orientations opérationnelles** en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie (Zone à Faible Emission, Rénovation, Industrie, ...). En parallèle, cette révision du PCAET globale s'est inscrite dans une vision plus large de la nécessité de traduire les enjeux de la résilience du territoire métropolitain et son bassin de vie.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

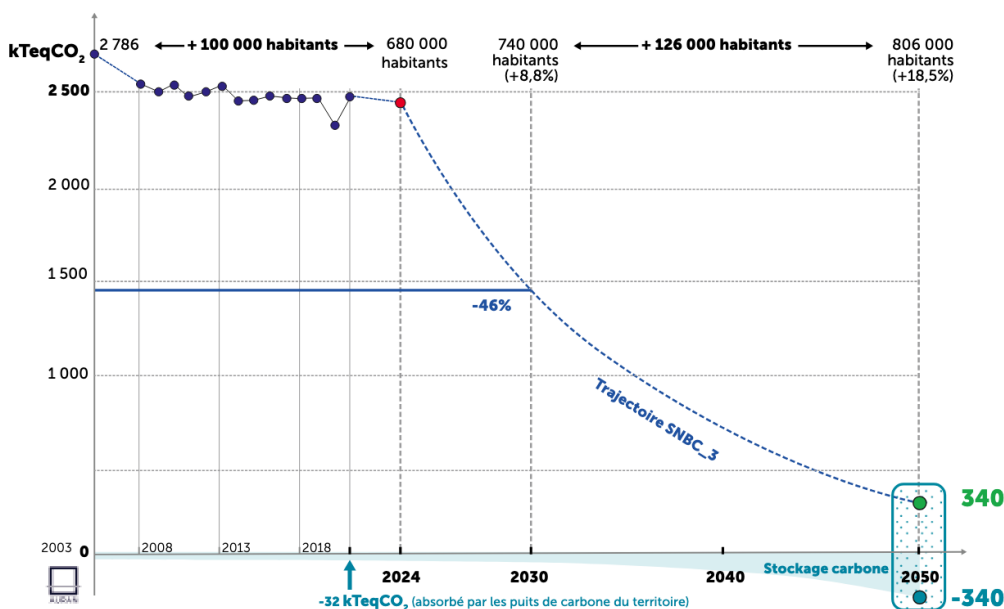
Nantes Métropole

SCHÉMA EMPREINTE CARBONE TOTALE / EMPREINTE CARBONE TERRITORIALE



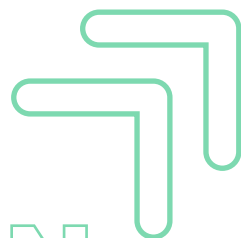
Source : AURAN - NM - 2024, à partir des données BASEMIS V7

SCHÉMA TRAJECTOIRE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2050

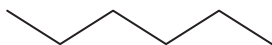
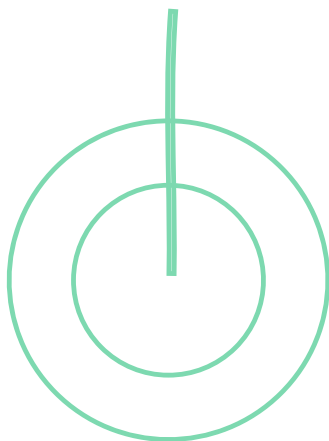
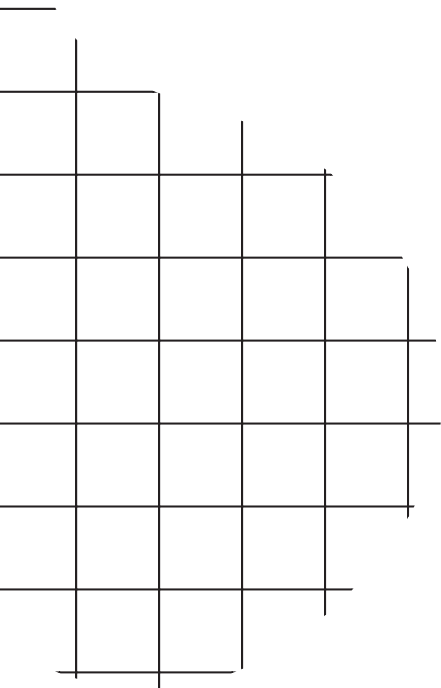
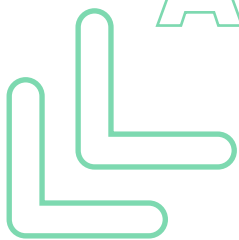


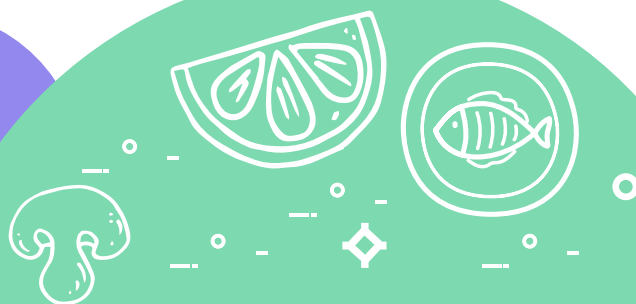
La trajectoire de neutralité carbone prend en compte l'évolution démographique.

Source : AURAN - NM - 2024



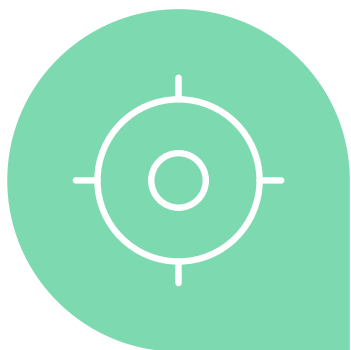
ALIMENTATION



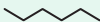


De nombreuses collectivités territoriales de Loire-Atlantique se sont engagées dans la promotion de l'alimentation durable et la relocalisation alimentaire en s'appuyant sur la mise en place de démarches dédiées dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PATs). En appui de ces démarches, l'Auran mobilise son expertise au travers de :

- **L'Observation** : l'Auran est engagée depuis plusieurs années dans la constitution d'un Observatoire de l'alimentation durable. Cet Observatoire permet de s'appuyer sur des indicateurs normés et homogènes portant sur les grands défis de transition agricole et alimentaire. Il vise à développer des éléments de connaissance à l'échelle des territoires adhérents de l'Auran dans le champ de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation alimentaire.
- **Les études spécifiques** : l'Auran réalise des études approfondies sur des thématiques spécifiques liées à l'alimentation durable. Ces études permettent de mieux comprendre les pratiques, les représentations et les attentes des habitants en matière d'alimentation locale. De plus, l'Agence effectue des enquêtes pour évaluer les flux d'approvisionnement alimentaire, ce qui est essentiel pour surveiller la mise en œuvre des objectifs de la loi EGALIM, notamment dans la restauration scolaire.
- **Les bilans évaluatifs** : l'Agence entend se mettre aujourd'hui en capacité de concevoir des méthodologies d'évaluation et de suivi des actions engagées par les PATs. L'objectif est de mesurer l'impact des efforts déployés pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires locaux. Ces bilans évaluatifs permettent de produire des indicateurs de contexte et d'impact, qui sont essentiels pour rendre compte de la progression des initiatives portées par les collectivités, les acteurs privés, institutionnels et la société civile.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 75 

OBSERVATOIRE DE L'ALIMENTATION DURABLE

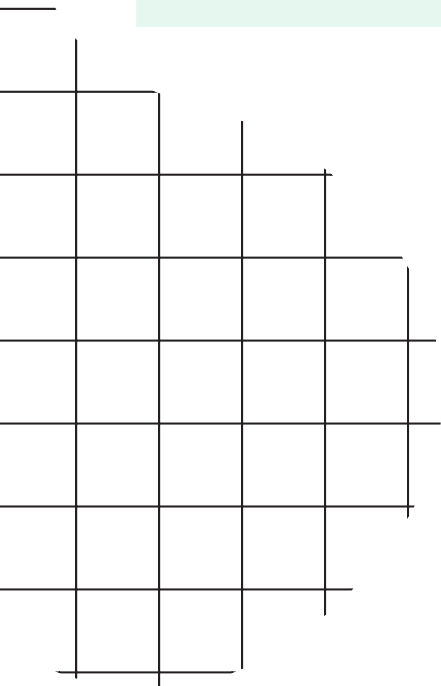


En 2024, l'Observatoire de l'alimentation durable a consolidé son socle d'indicateurs afin de rassembler les éléments de connaissances aux différentes échelles de territoires et de pouvoir les actualiser de manière régulière. Ces indicateurs visent à développer une vision systémique du système agro-alimentaire, de la production agricole aux mangeurs. Ils peuvent ainsi être mobilisés pour la constitution de diagnostics territoriaux mais aussi pour l'évaluation des politiques publiques visant à engager la transition agricole et alimentaire sur le territoire. En 2025, ces indicateurs seront valorisés dans le cadre de la publication d'un Illustré de l'Auran sur les enjeux et leviers permettant aux collectivités d'opérer cette transition en lien avec leurs compétences et appétences.

Cheffe de projet : Adeline POUX

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 76

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE DE CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO



Depuis 2023, l'Auran s'appuie sur son observatoire de l'alimentation durable en Loire-Atlantique pour accompagner les territoires dont Clisson Sèvre et Maine Agglo qui, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), a souhaité engager une démarche de mobilisation des acteurs du territoire autour de l'alimentation. Suite aux travaux avec les différents acteurs (institutions, producteurs, transformateurs et consommateurs), l'année 2024 a permis d'élaborer une feuille de route autour de 3 axes. Retenus collectivement, ces axes ont pour thématique l'alimentation locale en lien avec les habitants, la restauration collective et les professionnels. Autour de 9 fiches actions et en lien avec un calendrier prévisionnel, cette feuille de route permet de prendre en compte les moyens humains et les moyens financiers à mobiliser.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

Livrables :  

PROJET 77

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

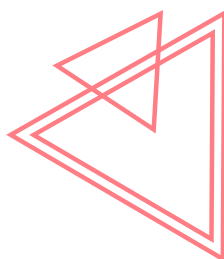


Depuis 2013, l'Auran accompagne les territoires ligériens dans leur réflexion sur la création de Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN). Dans le cadre de cette démarche de Pornic Agglo Pays de Retz en lien avec les enjeux de déprise agricole, de pression foncière et d'accès à l'eau, l'Auran a animé, au cours de l'année 2023, 3 ateliers de concertation avec les parties prenantes du projet et les représentants de la profession agricole. L'objectif était de pouvoir préciser le périmètre de protection du foncier agricole et naturel et les actions à proposer pour la mise œuvre du futur PEAN en fonction des enjeux identifiés sur 1 380 ha au sein de 4 communes. Cette démarche de concertation s'est achevée en janvier 2024 par une présentation globale du projet. En 2024, l'Auran a également suivi les avancées du projet dont le périmètre et le programme d'actions ont été approuvés début 2025.

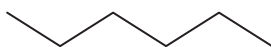
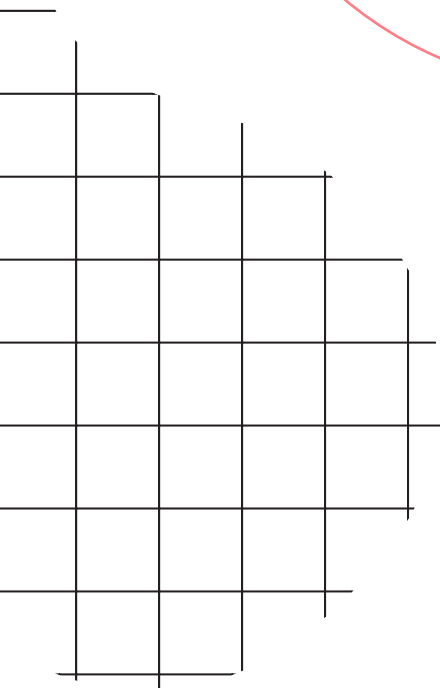
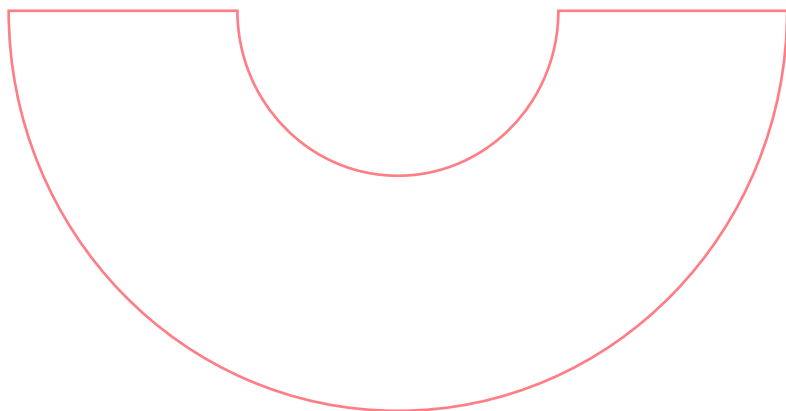
Chef de projet : Pascal VIVIEN

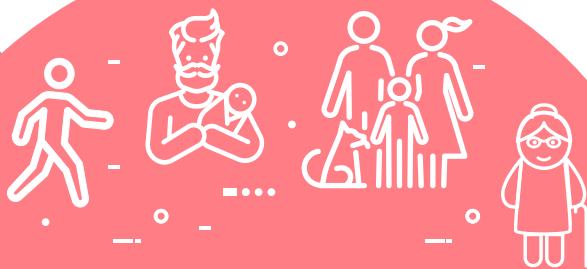
Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

Livrables :  



MODES DE VIE & USAGES



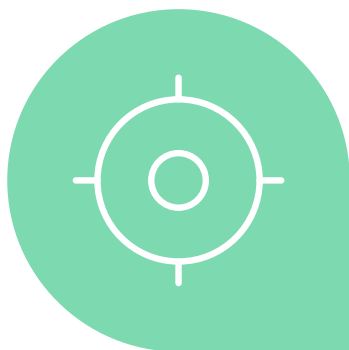


Les modes de vie sont intrinsèquement liés à l'aménagement du territoire. Ils touchent une variété de sujets impactant de nombreuses politiques publiques telles que l'habitat, l'économie, la mobilité etc. Mobilisée sur ces sujets, l'Auran travaille sur ces questions à travers deux axes majeurs :

Le suivi de l'évolution des modes de vie : généralement centrés sur des publics ou objets spécifiques, ces travaux permettent d'apprécier plus précisément l'évolution de la situation locale et d'en identifier les éventuelles spécificités au regard de dynamiques plus larges, voire nationales. Pour mieux appréhender les tendances à l'œuvre, l'Auran mobilise des méthodologies spécifiques et s'appuie sur des partenariats avec de multiples acteurs locaux. L'objectif de ces travaux consiste ainsi à anticiper ces évolutions pour mieux en tenir compte dans des stratégies d'aménagement pertinentes et efficaces, c'est-à-dire adaptées aux besoins des habitants.

Des études ponctuelles sur l'usage des lieux : l'urbanisme ne se limite pas à la construction de bâtiments et de routes. Il englobe aussi la manière dont ces espaces sont utilisés. Que ce soit des espaces verts, des places publiques ou des établissements commerciaux, chaque espace a un rôle à jouer dans la dynamique urbaine et la vie de la société. Sur ces sujets, l'Auran adopte une approche pragmatique et appliquée, en ce sens qu'elle se mobilise sur des objets précis pour en analyser chaque dimension : évolutions, fréquentation, besoins etc. Ces approches peuvent aussi bien être déclinées à des échelles communales, mais aussi intercommunales. Dans ce dernier cas, des notions d'accessibilité, de maillage du territoire viennent ainsi enrichir les analyses et ouvrir sur des pistes d'actions concrètes.

Les travaux de l'Auran en matière de « Modes de vie et usages » visent à analyser finement les dynamiques locales pour les croiser avec une lecture plus globale des enjeux. Cette synergie est cruciale pour aborder les défis complexes que nos territoires doivent relever dans un monde en constante évolution. Il s'agit aussi de rester vigilant à ce que ces approches restent concrètes et utiles pour la prise de décision locale et support d'une action publique efficace.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

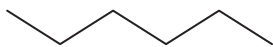
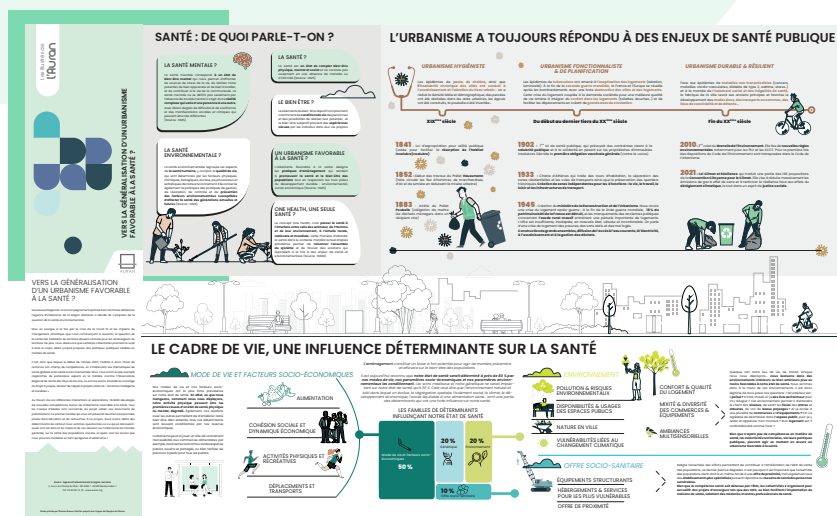
PROJET 78 VERS LA GÉNÉRALISATION D'UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ ?



L'engagement de l'Agence auprès de ses adhérents sur les questions de santé environnementale s'est concrétisé en 2023 par le rapprochement avec l'Observatoire Régional de Santé des Pays de la Loire, nouveau membre associé de l'Auran. En 2024, l'Agence a intensifié son travail sur les enjeux avec la publication d'un Illustré de l'Auran qui présente de manière pédagogique la notion « d'urbanisme favorable à la santé » et questionne les leviers pour agir localement. Vivre ensemble, logement, économie et emplois, climat et ressources, inclusion, équipements et services, déplacements... autant de leviers mobilisables pour la Fabrique de la Ville.

Cheffe de projet : Louise CHARPENTIER
Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

Livrable : 



PROJET 79

SYNOPSIS



L'Agence contribue au déploiement du projet partenarial Synopsis (Système Numérique d'Observation Populationnelle Santé Environnement), lauréat en 2023 de l'appel à projets France 2030 « Territoires Intelligents et Durables ». Ce projet vise en particulier à la création d'un observatoire partenarial de santé environnementale à l'échelle de la métropole nantaise. Le cas d'usage SynopsisViz a pour objectif de produire un portrait du territoire métropolitain en santé globale. En 2024, l'Auran a co-animé la co-construction avec les partenaires du projet d'une quinzaine d'indicateurs visant à poser les bases d'un premier portrait santé-environnement à l'échelle des 24 communes de la Métropole. Cela constituera la base de la production d'un document formalisé en 2025.

Cheffe de projet : Adeline POUX

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrable : %

PROJET 80

OBSERV'AGGLO



Depuis le printemps 2024, l'Auran participe à la 3^e édition de l'Observ'agglo de la FNAU. Cette démarche collaborative a pour objet l'observation mutualisée des évolutions urbaines des agglomérations de plus de 180 000 habitants autour de 7 thématiques : Écosystème territorial, Être(s), Économie, Habiter/Se loger, Se déplacer/communiquer, Vivre ensemble et Transitionner. L'Auran est plus particulièrement investie au sein du groupe de travail "Transitionner" s'intéressant aux questions environnementales, qui participe activement à la mise à jour d'indicateurs existants, et à l'identification de nouveaux indicateurs sur les thématiques liées à l'alimentation et l'agriculture, l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, la décarbonation... Ce travail sera valorisé par un poster à l'été 2025 et une publication nationale au second semestre 2025.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directrice de projet : Cécile DELGA

Livrable : %

PROJET 81

LES CLASSES MOYENNES DE LOIRE-ATLANTIQUE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE



La Loire-Atlantique et la métropole nantaise bénéficient depuis plusieurs années d'une situation économique favorable, avec des revenus plus élevés que la moyenne nationale, des inégalités de revenus plus réduites entre les ménages les plus riches et les plus pauvres, ainsi que d'une proportion de personnes sous le seuil de pauvreté plus faible qu'ailleurs. Cependant, ces moyennes cachent des réalités plus contrastées, que les crises successives des dernières années ne font qu'accentuer. En 2024, l'Agence a travaillé à identifier et à spatialiser plus précisément les dynamiques impactant les communes de Loire-Atlantique. L'analyse, qui se poursuivra en 2025, se concentre sur le budget des ménages, en prenant en compte les dépenses contraintes et discrétionnaires, afin d'objectiver les tendances actuelles à l'œuvre sur le territoire.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 

PROJET 82

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE

- FOCUS « SANTÉ »

En lien étroit avec l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant, l'Auran a mis en place, conjointement avec la ville de Nantes, Nantes Métropole et Nantes Université, un observatoire des conditions de vie étudiante. Celui-ci se traduit par la réalisation d'une enquête qualitative régulière auprès des étudiants de la Métropole (Université, grandes écoles privées etc.). L'objectif de ce travail est de nourrir le débat au sein de la démarche Campus Nantes pour apporter des réponses aux besoins fondamentaux des étudiants (à se loger, à se nourrir, à se financer, à se sentir bien...). En 2024, cet observatoire a mené des analyses spécifiques sur la santé des étudiants, en lien avec l'Observatoire Régional de la Santé. Ces travaux ont donné lieu à la publication de la Synthèse de l'Auran : « Le soin aux étudiants : mention « peut mieux faire » ».

Cheffe de projet : Lucie RENOU
Directeur de projet : Hervé PATUREAU



Livrable :

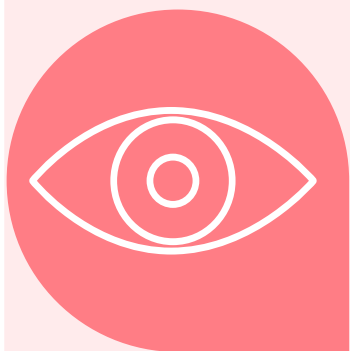
PROJET 83

OBSERVATOIRE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le déploiement de l'observatoire de la tranquillité publique porté par l'Auran a été présenté et validé à l'unanimité lors de l'assemblée plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la métropole nantaise le 12 septembre 2024. Deux chantiers étaient prévus en 2024. D'abord, l'édition d'un rapport intercommunal adossé aux statistiques du ministère de l'intérieur. Celui-ci permet d'objectiver à l'échelle de la Loire-Atlantique les tendances et dynamiques locales. Il constitue ainsi un document socle de compréhension et de dialogue entre tous les acteurs impliqués. D'autre part, l'Agence a accompagné les étudiants du Master 2 « Criminologie » de l'UFR sociologie de l'Université de Nantes dans la constitution d'une analyse du sentiment d'insécurité. Ces travaux se poursuivront et seront actualisés en 2025.

Chef de projet : Hervé PATUREAU
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrable :



LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 84 

ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS DE LA LECTURE PUBLIQUE



Nantes Métropole porte une réflexion sur la gestion coordonnée des services publics communaux, notamment les bibliothèques, dans le prolongement d'une étude réalisée en 2015 par l'Auran. En appui de cette réflexion, l'Agence a réalisé un l'état des lieux de l'offre et de la gestion des bibliothèques sur l'ensemble des communes de la métropole. Cinq thématiques complémentaires ont ainsi été abordées : l'offre documentaire disponible, l'accueil et les services proposés aux différents publics, la diversité des collections, les actions culturelles et le fonctionnement des établissements (personnel, dépenses, inscriptions). Ce travail conduit en 2024 permet aussi de mesurer et mettre en perspective les évolutions intervenues entre la situation qui était observée en 2015 et celle constatée aujourd'hui.

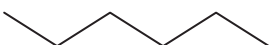
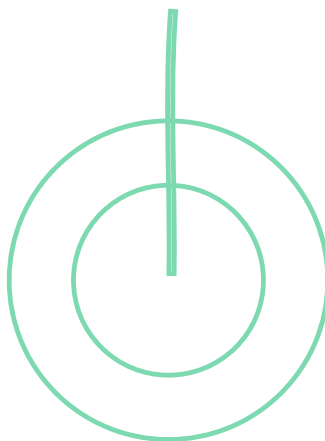
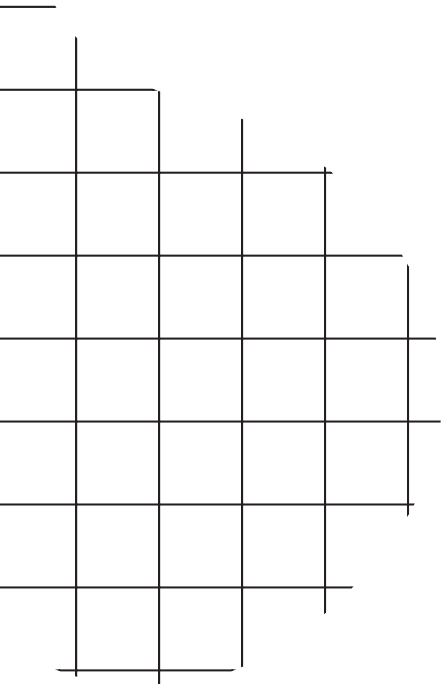
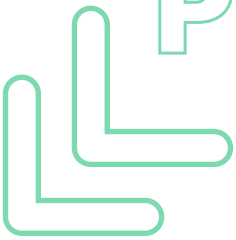
Cheffe de projet : Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : 



PROSPECTIVE





L'Auran adopte une approche proactive en travaillant en étroite collaboration avec ses adhérents pour anticiper les besoins à moyen et long terme des habitants. Pour ce faire, l'Agence mobilise une gamme d'outils, de méthodologies et de partenariats, et notamment :

- **Les outils de projection et de modélisation** : l'Auran modernise en permanence ses pratiques et ses outils numériques, en faisant appel notamment à l'Intelligence Artificielle pour croiser un très grand nombre de données et compléter ainsi les méthodologies d'analyse statistique plus classiques. Les travaux déployés par l'Auran visent notamment à développer des outils de traitement et de visualisation de données (Observatoire des copropriétés, Observatoire du commerce...), d'interprétation automatisée de photographies aériennes (cadastre vert, îlots de chaleur urbains...) mais également d'exploitation de nouvelles données (fréquentation des pôles commerciaux, évolution des temps de parcours en véhicule motorisé sur les principaux axes routiers...).
- **L'étude des vulnérabilités territoriales** : dans un monde en perpétuelle mutation, il devient de plus en plus complexe de s'appuyer uniquement sur l'histoire récente pour anticiper l'avenir. Les bouleversements économiques, les inégalités persistantes, les enjeux climatiques et environnementaux nécessitent de repenser nos approches. La prospective territoriale permet d'explorer de nouveaux horizons en intégrant une compréhension plus profonde des transformations des usages et des modes de vie. Cela devient d'autant plus important face aux défis environnementaux. Il s'agit d'identifier les zones exposées aux risques et de développer des stratégies pour renforcer la résilience des territoires.
- **L'interaction avec des chercheurs** : dans une perspective d'ouverture plus forte sur le monde académique, l'Auran collabore avec l'Institut d'Études Avancées (IEA) pour créer une chaire de recherche collaborative. Cette initiative vise à repenser les approches urbaines, architecturales et territoriales en prenant en compte les limites planétaires. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles idées et réflexions pour façonner une planification territoriale plus résiliente et plus en phase avec les besoins actuels et futurs des habitants.



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 85 

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

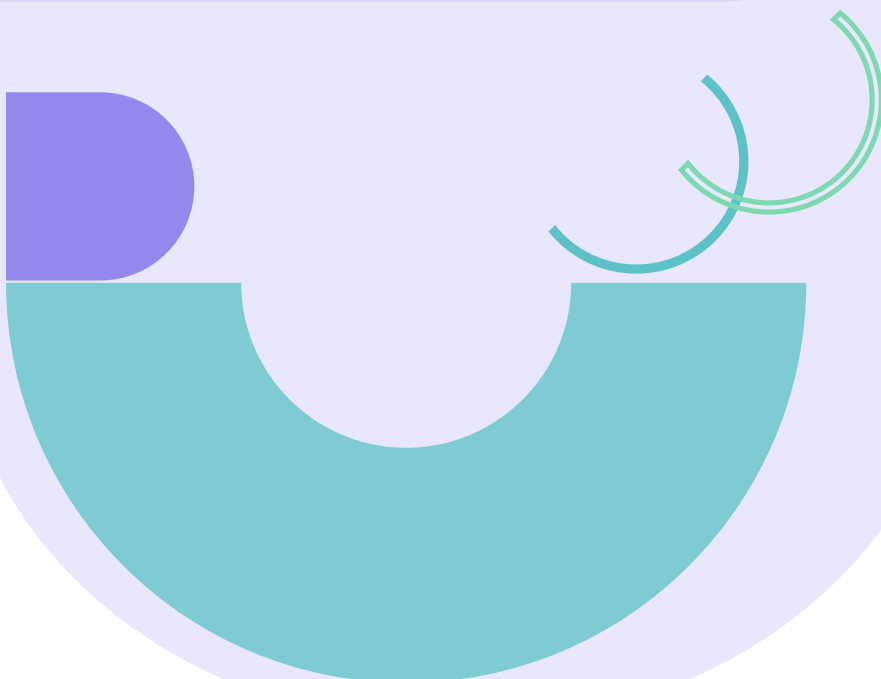


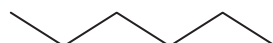
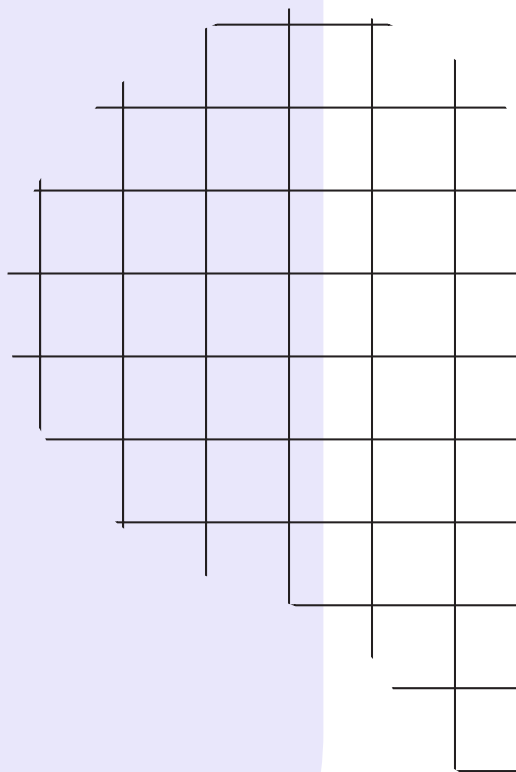
Le nouveau programme national de la Plateforme POPSU a retenu d'explorer en région nantaise : « la vie ordinaire dans les espaces-temps périmétropolitains ». Il s'agit au travers de ce projet rassemblant des chercheurs nantais, mais aussi d'autres territoires, de documenter, mesurer et accompagner les politiques territoriales de transitions dans les espaces périurbains de la métropole. Au travers d'enquêtes et d'entretiens auprès d'habitants, l'Auran s'est mobilisée, en 2024, au sein de l'équipe projet pour travailler sur les lieux de vie, les représentations collectives et les appartenances de la vie ordinaire dans les espaces-temps périmétropolitains. Plus spécifiquement, l'Agence s'inscrit dans ce programme de recherche au travers d'une contribution sous la forme d'une cartographie des usages et des profils de lieux, objets du programme d'études.

Cheffe de projet : Lucie RENOUE

Directrice de projet : Léa GUILLOU-MARTOS

Livrables :   





Impact – Plan Guide Climat de l'île de Nantes

PROJET 86

Les défis climatiques et sociaux auxquels font face les territoires nécessitent plus que jamais une adéquation resserrée entre ambitions stratégiques et mises en œuvre opérationnelles. À partir de questionnements fondateurs, **la démarche Impact portée par l'Auran**, a visé en 2024, à conduire un renouvellement des approches, des outils et des méthodes autour de trois intentions : **Spatialiser les enjeux**, de la grande à la petite échelle ; **Renforcer le suivi évaluatif** de l'action publique sur la base d'un référentiel d'indicateurs adaptés aux enjeux contemporains ; **Cibler et transformer** les secteurs d'interventions prioritaires dit « îlots à impacts ».

En 2024, l'Auran a déployé **un premier démonstrateur** de cette démarche sur le secteur de l'île de Nantes. L'Auran a pu quantifier et territorialiser à différentes mailles géographiques (de l'île à l'îlot), **les émissions carbone de l'île de Nantes**. Sur la base de ce premier travail, une seconde phase a pu s'ouvrir permettant de **définir des stratégies d'adaptation et d'atténuation nécessaires à la réduction de ces émissions**. En lien avec ces orientations, l'Agence a pu cibler **les îlots à impact** qui concentrent une majorité des interventions nécessaires.

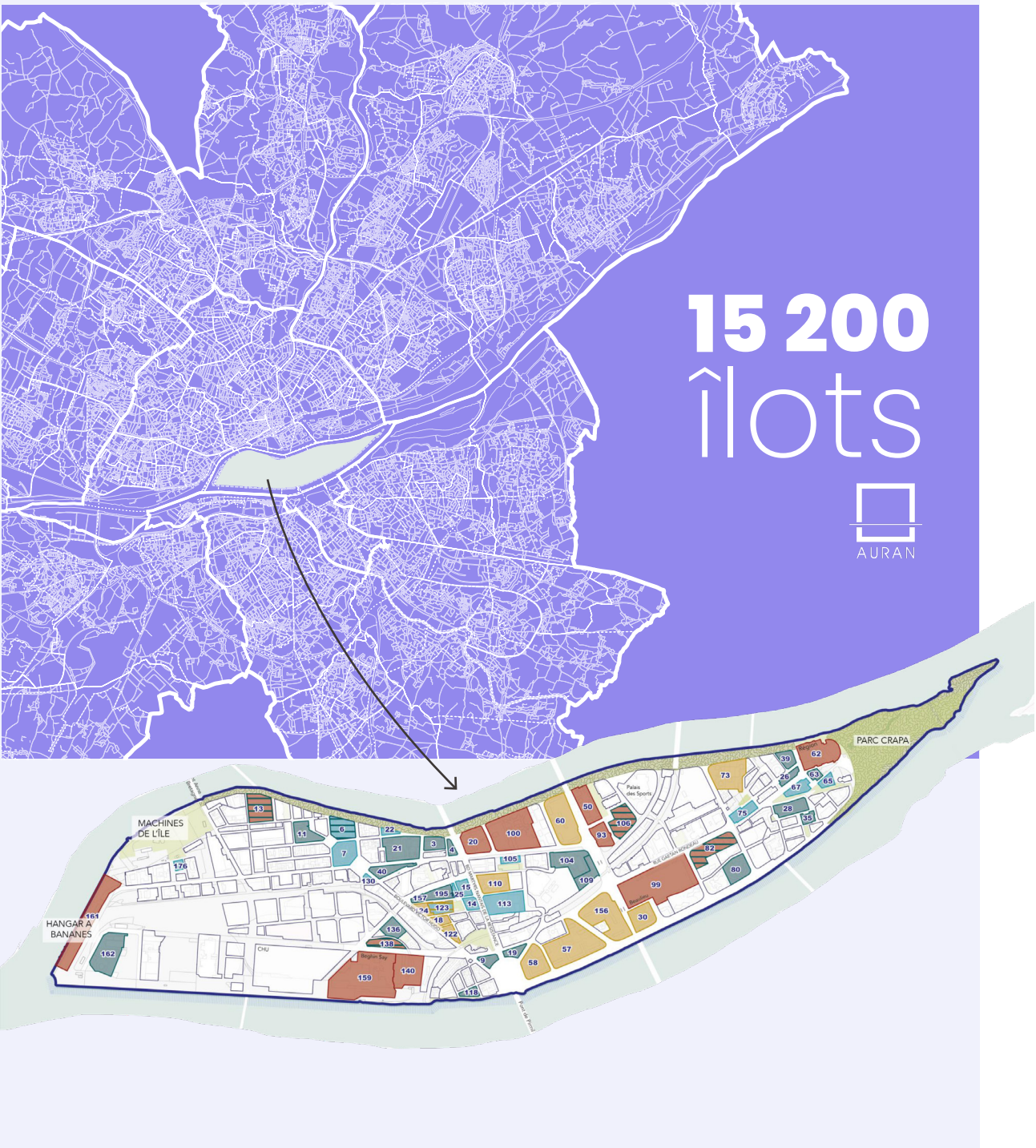
Ce travail s'est poursuivi sur six îlots stratégiques au travers d'une démarche de projet afin de mettre en évidence les conditions techniques, réglementaires et financières de la mise en œuvre de cette stratégie (amélioration du cadre de vie et renaturation, surélévation, décarbonation des process industriels, réhabilitation énergétique des logements, production énergétique en toiture).

Les conclusions de ce premier travail à l'échelle de l'île de Nantes vont permettre d'enrichir la démarche **Impact** portée par l'Auran afin de la diffuser plus largement à l'ensemble des adhérents de l'Agence. Parallèlement, dans le cadre de cette démarche, d'autres démonstrateurs sont à l'étude.

Chefs de projet : Guilhem ANDRIEU & Énora VACHER

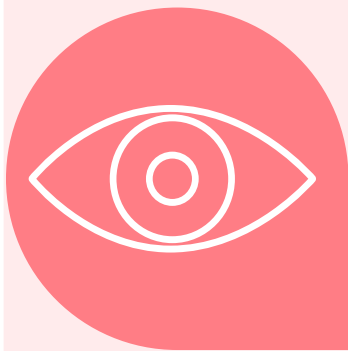
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Nantes



15 200
îlots





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX



PROJET 87 DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES EN LOIRE-ATLANTIQUE



En Loire-Atlantique, l'Auran analyse les données de population de l'Insee dès leur mise à disposition en janvier de chaque année. Il s'agit de rendre compte des tendances et spécificités locales. En 2024, ces analyses ont montré que la croissance démographique de la Loire-Atlantique restait soutenue même si, comme ailleurs en France, elle ralentissait principalement en raison d'un solde naturel en baisse (baisse des naissances et augmentation des décès). La mobilisation de données complémentaires plus récentes avait permis de conclure que ces dynamiques s'étaient poursuivies sur une période plus récente. Les migrations résidentielles semblaient aussi freinées par un marché immobilier local particulièrement tendu. Ces analyses ont fait l'objet d'une Synthèse de l'Auran.

Cheffe de projet : Charlotte THOMAS-MOREL
Directeur de projet : Hervé PATUREAU



Livrable : 

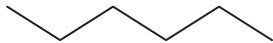
PROJET 88 TRAVAUX DE PROSPECTIVE SCOLAIRES



Les études de prospective scolaire analysent les évolutions démographiques locales récentes afin d'aider les communes à construire une stratégie pertinente d'utilisation de leurs établissements scolaires. Elles permettent également d'anticiper les ouvertures ou fermetures de classes et d'évaluer l'impact des ajustements de la carte scolaire. En 2024, ces études ont été réalisées à Ancenis-Saint-Géréon, Bouaye, Bouguenais, Grandchamps-des-Fontaines, Saint-Herblain, Saint-Sébastien-sur-Loire et Vertou. Ces travaux, compilés, offrent une vision des tendances et possibles inflexions démographiques en Loire-Atlantique, permettant de fiabiliser et consolider les résultats produits pour l'ensemble des adhérents de l'Auran. Ces travaux, susceptibles d'être présentés dans les instances de l'Agence, s'avèrent fondamentaux dans l'élaboration de documents de planification qui doivent tenir compte des dynamiques et spécificités démographiques locales (PLH notamment).

Cheffes de projet : Charlotte THOMAS-MOREL & Raïane BAS
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : 



PROJET 89

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY



La capacité d'un territoire à se projeter est déterminante pour construire des stratégies de développement et d'aménagement adaptées aux enjeux auxquels il doit faire face. Pour accompagner ses adhérents, l'Auran réalise régulièrement des projections démographiques à différentes échelles telles que la commune, les intercommunalités, le département etc. Sur la base d'une analyse des données socio-démographiques du territoire et des résultats Omphale de l'Insee, l'Agence a actualisé en 2024 les projections démographiques à l'horizon 2030 et réalisé un zoom sur l'enfance et les seniors, à l'échelle de la Communauté de communes de Nozay.

Cheffe de projet : Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livable : 

PROJET 90

CARACTÉRISATION DE LA POLLUTION LUMINEUSE À L'ÉCHELLE LOCALE



La pollution lumineuse, due à l'excès de lumière artificielle nocturne, perturbe les cycles naturels et a des conséquences sur la santé humaine et la biodiversité. Afin de mieux comprendre ce phénomène, l'Auran, en collaboration avec Nantes Métropole, a utilisé les données nocturnes de Nantes Métropole pour cartographier la trame noire sur l'ensemble du territoire. En 2024, une expérimentation a été réalisée sur la ville de Nantes, où l'Auran a développé un indicateur global de pollution lumineuse. Cet indicateur repose sur trois critères : la contribution au halo lumineux, la proportion d'émissions dans le spectre bleu et le nombre de sources lumineuses visibles. Cette approche permet une évaluation plus précise de l'impact de la pollution lumineuse sur l'environnement urbain et la biodiversité.

Chef de projet : Abdou DIOUCK

Directeur de projet : Romain SIEGFRIED

Livable : 

PROJET 91

ARMATURES



Face au constat de la vulnérabilité croissante des milieux et ressources naturelles et au regard de l'impératif à maintenir et renforcer la réponse à la demande sociale, l'Auran a engagé en 2024 un travail de renouvellement de ses approches. Il s'agit de réinterroger, à toutes les échelles de projet, nos modes de faire au prisme des limites environnementales des territoires en veillant à conserver notre capacité à répondre aux besoins fondamentaux des habitants. Ces travaux ont permis d'alimenter les démarches de planification en cours (révision de SCoT mais aussi études sur le devenir de zones à urbaniser) se traduisant par la définition d'objectifs de protection mais également de développement des capacités environnementales du territoire. En 2025, la démarche Armatures permettra d'ouvrir le champ d'expertise de l'Agence et d'ouvrir de nouveaux projets.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Livrables :   

Évolution des effectifs scolaires du pre

PROJET 92

Depuis 6 ans, la Loire-Atlantique voit ses effectifs scolaires du premier degré diminuer. Cela n'est pas sans conséquence pour la gestion des équipements scolaires. L'Auran, en s'appuyant notamment sur les analyses et les échanges techniques qu'elle mène **dans le cadre des prospectives scolaires communales**, a conduit **une analyse spécifique sur ce sujet à l'échelle de toute la Loire-Atlantique**, en caractérisant les phénomènes identifiés et les trajectoires communales observées entre 2019 et 2023.

Cette analyse révèle que **la baisse des effectifs en Loire-Atlantique s'explique principalement par deux facteurs** :

La baisse des naissances : Ce phénomène réduit logiquement le nombre d'enfants entrant en maternelle (puis en élémentaire, trois ans plus tard), mais il n'explique cependant que 29 % de la baisse globale de fréquentation observée ces dernières années à l'échelle départementale.

Les évolutions des dynamiques migratoires : plus difficile à qualifier, ce mécanisme est pourtant le principal facteur expliquant la baisse des effectifs scolaires au niveau local (71 %). Cette dynamique globale masque ainsi des réalités diverses selon les communes. Chaque territoire ayant ses spécificités, ces phénomènes sont susceptibles de varier sensiblement d'une commune à l'autre, mais aussi d'une année sur l'autre. C'est pourquoi l'analyse approfondie et régulière des dynamiques scolaires pour chaque territoire reste indispensable.

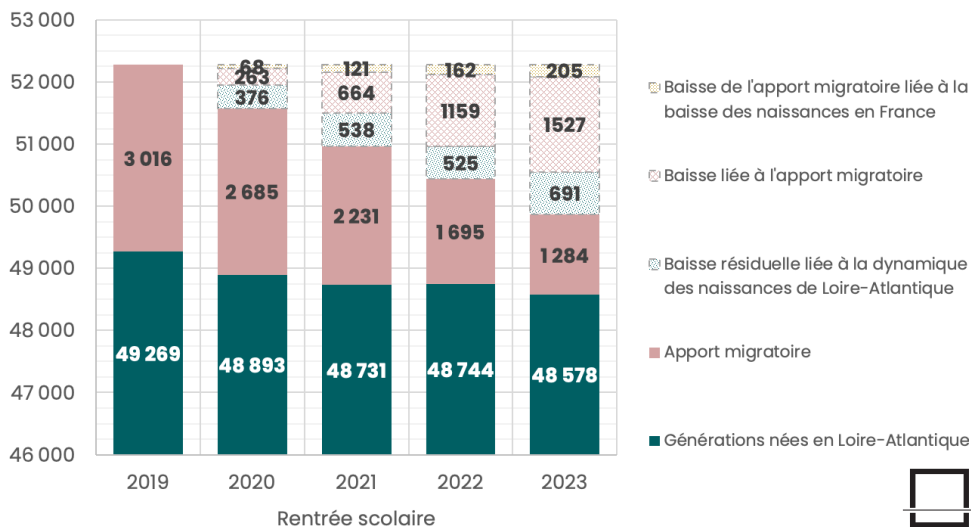
Au-delà de ce que révèle cette analyse des dynamiques passées, **ce travail aide à esquisser ce que pourrait être la dynamique future**. Tout d'abord, la chute de natalité se poursuivant assez nettement, ce phénomène alimentera toujours, en toile de fond, **une tendance à la baisse des effectifs scolaires au cours des années à venir**. Dès lors, la progression (ou le simple maintien) des effectifs scolaires d'une commune **dépendra encore davantage des mécanismes de migration résidentielle**. Or, la poursuite des difficultés des marchés locaux de l'habitat pourrait alimenter (selon les communes) elle aussi significativement la baisse des effectifs scolaires, au moins à moyen terme...

Cheffe de projet : Charlotte THOMAS-MOREL

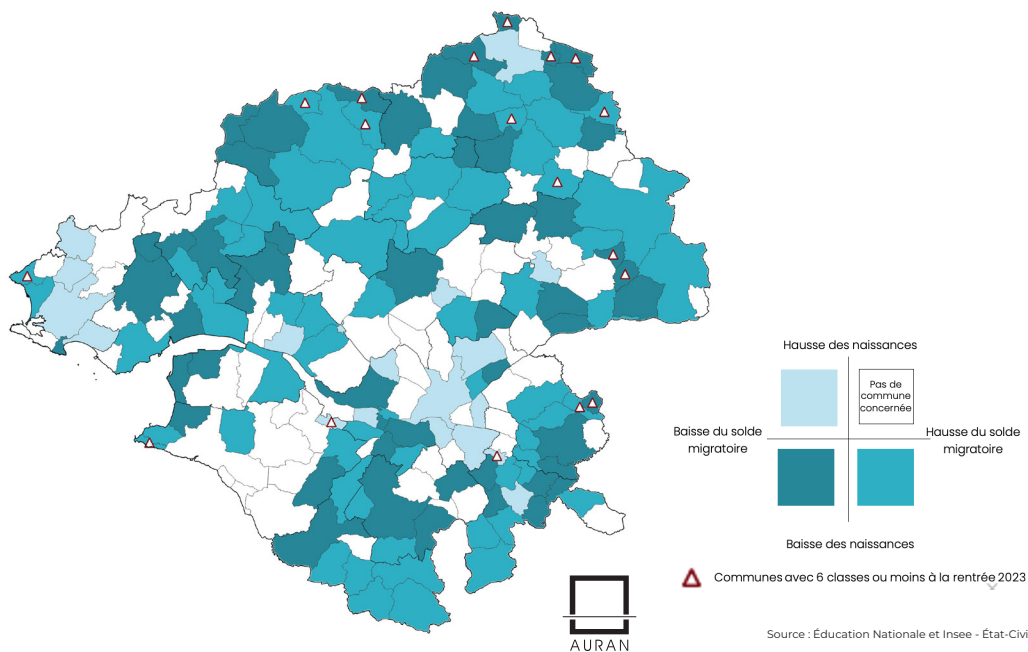
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

emier degré en Loire-Atlantique

Ce qui explique la baisse des effectifs en Loire-Atlantique



Les communes dont les effectifs scolaires sont en **baisse**



Chaire « Habiter au prisme des limites

PROJET 93

Afin de penser les transitions et renouveler ses pratiques, l'Auran s'est engagée en 2024 dans **la Chaire « habiter au prisme des limites planétaires »**, aux côtés de l'Institut d'Études Avancées de Nantes (IEA), de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA) et du groupe KERAN.

«Comment façonner l'habiter au prisme des limites planétaires ?

Comment garantir l'habitabilité dans un monde en transition écologique et sociale ? La notion d'« habiter » renvoie à la relation que l'homme entretient avec les (mi)lieux dans lesquels il évolue. En lien avec l'atteinte de plusieurs limites planétaires, celle d'« habitabilité » se développe et désigne les conditions qui lui permettent d'habiter un (mi)lieu, une ville, un paysage, un territoire.»

Les quatre partenaires de la Chaire rassemblés autour de ces questions ont pour objectif d'impulser une dynamique de recherche collaborative tournée vers la production de connaissances et la formulation d'hypothèses transformatrices (nouvelles réflexions, pratiques, nouveaux modes de faire) au sein de leurs organisations.

La chaire partenariale se déroule sur un calendrier de trois ans (de 2024 à 2027) pour permettre à trois propositions de recherche d'enrichir les réflexions et les approches méthodologiques des partenaires engagés sur le territoire nantais, tout en soutenant l'excellence de la recherche.

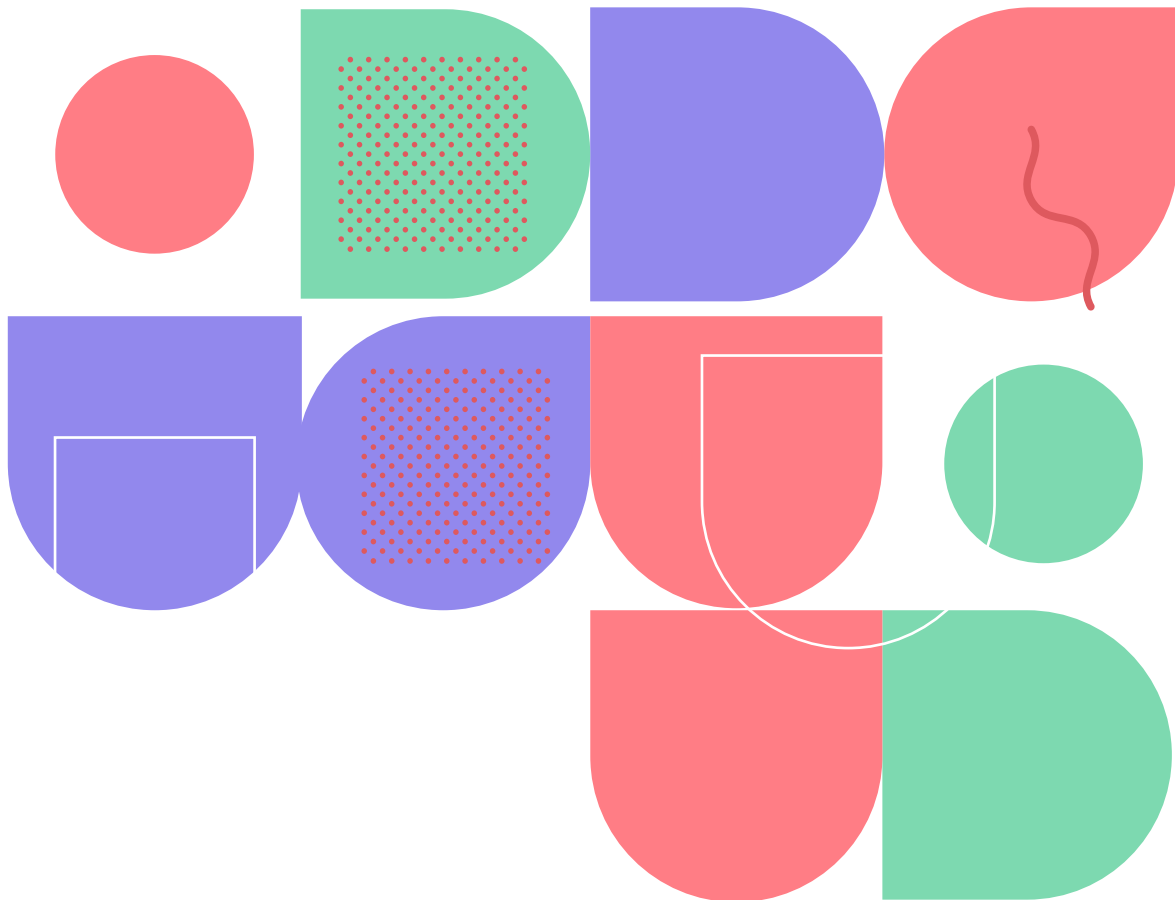
La première résidence de recherche qui a lieu en 2024 et 2025, est animé par **Diego Landivar et son projet « Penser et réactiver la redirection écologique pour l'habitabilité future des territoires »**. Diego Landivar est un économiste et anthropologue franco-bolivien. Ses recherches portent sur les reconfigurations anthropologiques induites par le changement climatique et les effondrements écologiques. Son cadre de réflexion sur la **Redirection écologique** permet d'enrichir les méthodologies de gestion de projets à l'Agence et notamment sur le rapport aux matérialités, aux attachements socio-économiques, à la demande sociale. Ses outils deviennent autant de matrices pour redéfinir des cahiers des charges dans le cadre de projets, pour faire des choix éclairés et renouveler les pratiques de l'Agence au prisme des limites planétaires.

Cheffe de projet : Lucie RENOU

Directrice de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

planétaires »





 www.auran.org

 Auran-Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

 LinkedIn / Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise